

Rapport de gestion 2016
Groupe Raiffeisen



RAIFFEISEN

Rapport de situation

Rapport de situation

Sur l'exercice écoulé

Raiffeisen connaît une croissance supérieure à celle du marché



Johannes Rüegg-Stürm et Patrik Gisel

2016 a été, une fois encore, une très bonne année pour le Groupe Raiffeisen. Les 270 Banques Raiffeisen de toute la Suisse ont accompli un excellent travail. Nous avons réalisé une croissance supérieure à celle du marché dans tous les postes de produits. Grâce à cette croissance saine dans notre cœur de métier, les opérations hypothécaires et d'épargne, nous avons pu consolider notre position en tant que première banque retail en Suisse. Quant aux opérations de placement, notre croissance a également dépassé celle du marché. En 2016, nous avons considérablement développé les opérations avec la clientèle entreprises: l'ouverture du troisième Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE) à Aarau-Ouest nous permet d'être au plus près des entreprises suisses.

En mettant en place un réseau de coopérations et de participations, nous avons posé, au fil des cinq dernières années, la pierre angulaire de notre croissance, et nous nous sommes

parés pour le changement des conditions cadres dans les opérations d'intérêts. Après cette phase de développement, nous nous sommes concentrés en 2016 sur l'optimisation du positionnement des sociétés du Groupe et de nos coopérations. La cession de Vescore SA à Vontobel nous a permis de réorienter la collaboration dans l'Asset Management. Raiffeisen peut ainsi se consacrer pleinement à son point fort: le conseil et l'assistance à la clientèle dans les opérations de placement.

La réorganisation de Notenstein La Roche Banque Privée SA a aussi marqué une étape importante. Nous œuvrons actuellement à développer davantage le modèle d'affaires de la banque privée et à optimiser la coopération au sein du Groupe. Avec nos Banques, notre réseau et un solide centre de compétences pour le private banking, nous sommes en mesure de proposer à notre clientèle la gamme complète de prestations bancaires.

L'année 2016 a été entièrement placée sous le signe de la digitalisation. L'ouverture de compte par chat vidéo, la possibilité de conclure des hypothèques en ligne ou l'offre de crédit en ligne pour la clientèle entreprises sont autant de prestations bancaires supplémentaires pouvant aussi être effectuées via les canaux digitaux depuis 2016. Par ailleurs, le développement de notre système bancaire central nous permet de poser les bases pour d'autres actions en matière de digitalisation. Le RAI Lab vient consolider la force d'innovation de notre Groupe. C'est un élément essentiel car nous voulons participer activement à la fulgurante digitalisation de notre secteur d'activité.

Nous sommes parvenus à régler le litige fiscal US: une grande réussite pour notre Groupe. En 2013, nous avons participé au programme US dans la catégorie 3 parce que nous estimions que Raiffeisen n'avait violé aucune disposition du droit fiscal américain. Fin 2016, nous avons trouvé un accord avec le Département de la Justice américain (DoJ) pour mettre fin au litige fiscal tout en évitant de payer une amende. Nous nous réjouissons que notre analyse ait été désormais confirmée par le DoJ.

Nous souhaitons, au nom du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse, remercier l'ensemble de nos sociétaires et clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Nous souhaitons également exprimer nos plus vifs remerciements à tous nos collaborateurs pour l'engagement dont ils font preuve.



Johannes Rüegg-Stürm
Président du Conseil
d'administration de Raiffeisen
Suisse

Patrik Gisel
Président de la Direction de
Raiffeisen Suisse

Evénements marquants en 2016

2 février 2016

Encore un «Lipper Fund Award» pour Raiffeisen

Le Raiffeisen Futura Swiss Stock a remporté pour la cinquième fois consécutive le renommé «Lipper Fund Award» du meilleur fonds dans la catégorie Actions Suisse sur dix ans.

30 mai 2016

Lancement de l'hypothèque en ligne et de RaiffeisenCasa.ch

En offrant la possibilité de souscrire des hypothèques en ligne, Raiffeisen continue de développer sa compétence de conseil. Parallèlement, une nouvelle plateforme immobilière – RaiffeisenCasa.ch – est désormais également opérationnelle.

30 juin 2016

La coopération entre Raiffeisen et Vontobel fait peau neuve dans le segment Asset Management

Raiffeisen se concentre sur le conseil et l'assistance à la clientèle dans le domaine des opérations de placement et elle continue à les développer. Quant à Vontobel, elle se focalise dans le cadre de ce partenariat sur le développement et la gestion des produits, et reprend l'ancienne filiale Raiffeisen Vescore SA.

16 août 2016

Ouverture d'un compte en ligne

Suite au lancement de RaiffeisenIdent, il est désormais possible d'ouvrir un compte en ligne chez Raiffeisen avec la vérification de l'identité par vidéo.

17 août 2016

Ouverture d'un troisième Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE)

Le troisième CRE ouvrira ses portes à Aarau-Ouest. Ce nouveau site vient compléter les CRE de Gossau (SG) et de Baar (ZG).

20 septembre 2016

Raiffeisen lance sa plateforme de crowdfunding «heroslocaux.ch»

Le portail de dons accessible gratuitement «heroslocaux.ch» offre aux associations, institutions et particuliers de toute la Suisse l'opportunité de collecter des dons pour leurs projets d'utilité publique.

3 octobre 2016

Programme d'avantages pour la clientèle entreprises

Raiffeisen poursuit le développement stratégique des opérations avec la clientèle entreprises en proposant désormais, avec «Business MemberPlus», des avantages sociétaires également aux entrepreneurs.

16 novembre 2016

Raiffeisen est désormais émettrice de produits structurés

Les Banques Raiffeisen proposent depuis plus de dix ans des produits structurés à leurs clients. Désormais, Raiffeisen se présente elle-même comme émettrice de produits structurés.

23 décembre 2016

Raiffeisen parvient à un accord dans le cadre du litige fiscal US

Raiffeisen est parvenue à un accord avec le Département de la Justice des Etats-Unis (DoJ) dans le cadre du programme de règlement du litige fiscal. Le programme bancaire US a pu être bouclé sans paiement d'une amende.

Rapport de situation

Marché des affaires

Marché des affaires

Le résultat positif est dû en premier lieu à l'excellente évolution de l'activité opérationnelle. Grâce à la croissance dans tous les postes de revenus, le produit opérationnel a augmenté de 93 millions pour s'établir à 3'108 millions de francs. Des hausses significatives ont été enregistrées pour les prêts (+7,0 milliards de francs) et les dépôts de la clientèle (+8,0 milliards de francs).

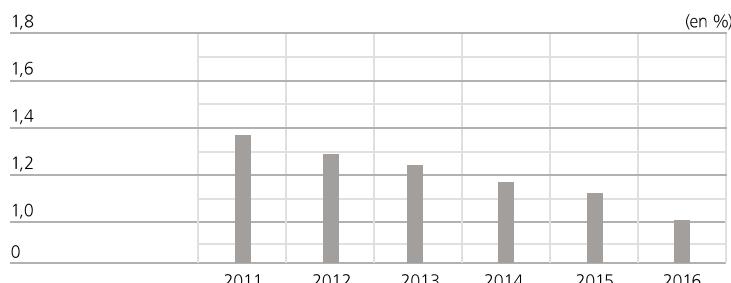
Malgré le contexte politique et économique difficile, Raiffeisen a de nouveau bien su affirmer sa position sur le marché.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 100 millions (+5,3%) et s'élèvent à 1'988 millions de francs. Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen a investi dans l'infrastructure et les projets informatiques dans le but de garantir la pérennité de ses opérations de détail. La mise en place du nouveau système bancaire central au profit des Banques Raiffeisen et de Notenstein La Roche Banque Privée SA en fait partie. Le développement des opérations avec la clientèle entreprises s'est aussi poursuivi, notamment au travers de l'ouverture d'un Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE) supplémentaire, cette fois-ci à Aarau-Ouest. Déclarée banque d'importance systémique par la BNS, Raiffeisen doit faire face à de nouvelles exigences particulières dont la mise en œuvre est coûteuse. Par ailleurs, le dénouement – heureux – du litige fiscal US a engendré des coûts élevés dont le montant cumulé de plus de 30 millions de francs s'est étalé sur une période de quatre ans.

Ce sont notamment les projets concernant le renouvellement du système bancaire central qui ont occasionné de fortes charges d'exploitation supplémentaires. Ces charges ont été activées par le biais de la position «Autres produits ordinaires». Ceci a provoqué une hausse marquée de cette position de 60 millions de francs, soit un accroissement de 100,9%. Au final, le renouvellement du système bancaire central reste donc sans effet sur le résultat. Ce n'est qu'après la mise en service que les charges de projet auront une incidence sur le bénéfice du Groupe sous forme d'amortissements majeurs sur une période de dix ans.

La croissance qualitative dans le domaine des opérations hypothécaires et d'épargne sur le marché national s'est accompagnée d'une hausse marquée des volumes aux positions correspondantes du bilan et a aussi permis de compenser l'érosion des marges dans les opérations d'intérêts. La diversification des domaines d'activité s'est poursuivie au travers d'initiatives de croissance, mais reste tributaire d'efforts financiers. La cession de Vescore SA à Vontobel à la fin du troisième trimestre a marqué un tournant de l'orientation dans le domaine d'activité de la gestion d'actifs. A court terme, cette décision a induit une perte d'actifs sous gestion se chiffrant à 14 milliards de francs, mais également un résultat de la vente de 64 millions de francs que l'on retrouve dans la position «Produit extraordinaire».

Marge d'intérêt

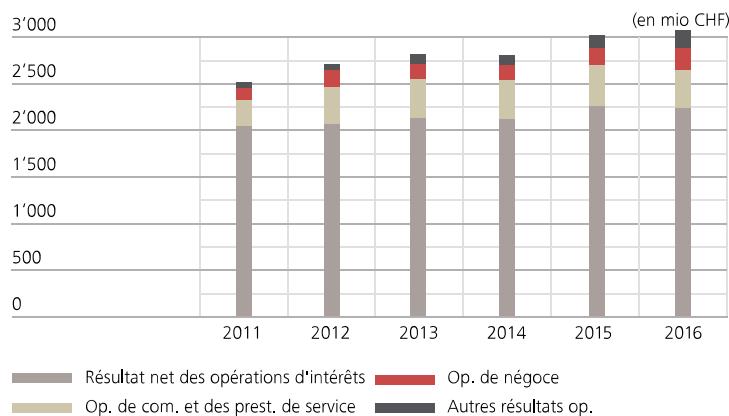


Outre le renouvellement du système bancaire central et la vente de Vescore SA, la correction de valeur pour la participation à Leonteq AG a également eu une incidence majeure sur le compte de profits et pertes du Groupe Raiffeisen. Les actions de Leonteq AG ont accusé des pertes de cours sévères en bourse. En raison de l'évaluation périodique de la participation (impairment test), Raiffeisen a comptabilisé des corrections de valeur d'un montant total de 69 millions de francs pour cet investissement sur le long terme.

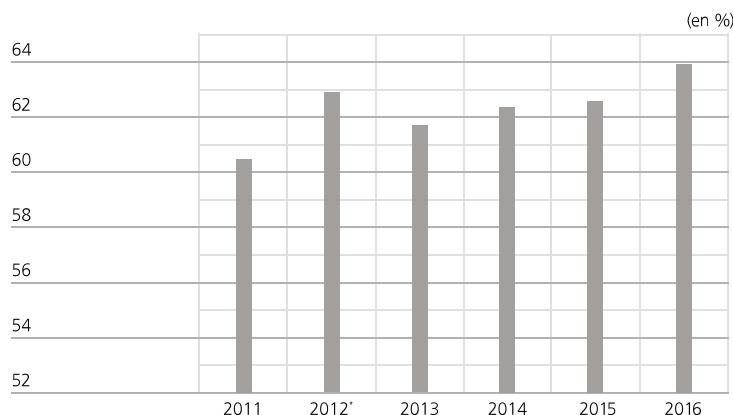
L'évaluation s'est appuyée sur l'avis d'analystes et sur notre propre appréciation de la valeur intrinsèque. Ceci a induit une forte hausse de 79 millions de francs de la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Il faut soupeser cette évolution peu réjouissante à la lumière de la très fructueuse coopération avec Leonteq dans le domaine des produits structurés. Le volume des produits structurés notamment a grimpé, fin 2016, à près de 3,5 milliards de francs.

Au final, le Groupe Raiffeisen a réalisé le troisième plus gros bénéfice de son histoire. La croissance a été au rendez-vous dans tous les postes de produits. La correction de valeur de la participation Leonteq et la hausse marquée des charges d'exploitation a toutefois induit une régression du résultat opérationnel de 89 millions par rapport à l'exercice précédent, passant à 855 millions de francs. En revanche, le Groupe a profité d'un effet extraordinaire grâce à la cession de Vescore SA, qui s'est traduit par un important produit extraordinaire. Au final, le bénéfice du Groupe s'élève à 754 millions de francs, soit à 54 millions au-dessous du résultat record de l'exercice précédent.

Evolution des produits



Evolution du Cost Income Ratio



* sans la contribution extraordinaire de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite

Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date du bilan. Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent au chapitre «Gouvernance d'entreprise» et dans l'«Annexe aux comptes annuels consolidés».

Compte de résultat

Produits issus de l'activité opérationnelle

L'ensemble des postes de produits affiche une croissance supérieure à celle de l'exercice précédent. La croissance durable de l'activité opérationnelle a notamment induit un accroissement du résultat des opérations d'intérêts et de négoce. Le produit opérationnel affiche au total une hausse de 93 millions de francs, soit 3,1%, pour atteindre son plus haut niveau dans l'histoire de Raiffeisen à 3'108 millions de francs.

Malgré un contexte de taux bas difficile, le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 42 millions (+1,9%) pour passer à 2'230 millions de francs. Cette hausse est due à la croissance appuyée des opérations de la clientèle, puisque la marge d'intérêt s'établit à 1,06%, soit 6 points de base de moins qu'au cours de l'exercice précédent. La structure des taux est responsable de la forte pression qu'a subie notamment la marge d'intérêt sur les produits d'intérêts passifs. Les frais de couverture ont pu être légèrement réduits, mais demeurent à un niveau élevé. Les taux négatifs de la BNS ont à nouveau donné du fil à retordre à Raiffeisen durant l'exercice écoulé. Tandis que les taux négatifs ont dû être partiellement répercutés sur les gros clients, la clientèle privée a pu être préservée d'une telle mesure.

Les variations de corrections de valeur pour les risques de crédit et des pertes issues des opérations d'intérêts sont restées au niveau de l'exercice précédent à 10 millions de francs. Le résultat net des opérations d'intérêts a affiché 2'219 millions de francs.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 22) a légèrement progressé pour s'établir à 467 millions de francs (+0,9%). Les produits des opérations sur titres et de placement ont légèrement diminué à 356 millions de francs. Une nette réserve de la part de la clientèle s'est particulièrement fait ressentir au quatrième trimestre. En effet, tant les commissions basées sur les actifs que les produits de courtage ont chuté. Il n'a pas été possible de compenser ce repli par la hausse des revenus résultant des opérations de commissions et de conseil. Les charges de commissions ont progressé de 5 millions, s'établissant à 121 millions de francs. En revanche, la hausse durable des volumes, principalement dans le trafic des paiements, a induit un accroissement de 11 millions des revenus provenant des autres prestations de service, les portant à 214 millions de francs. Cette évolution a permis d'augmenter dans l'ensemble les produits des commissions malgré la baisse des opérations sur titres et de placement.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 23.1/23.2) a progressé de 19 millions de francs (+8,9%) pour s'établir à 228 millions de francs. Cet accroissement est dû au négoce de métaux précieux et de billets et plus particulièrement au négoce de produits à intérêts. Le négoce d'actions a toutefois subi quelques pertes en raison de l'évolution du marché.

A noter également la forte augmentation de 27 millions (+16,3%) des «Autres résultats ordinaires» les portant à 194 millions de francs. Cette hausse s'explique principalement par l'activation des charges liées à la réalisation du futur système bancaire central. A l'issue de l'exercice de référence, le montant d'activation (annexe 8) s'élevait à 111 millions de francs (exercice précédent: 54 millions de francs), induisant une augmentation de la position «Autres produits ordinaires» de 60 millions de francs. En revanche, les deux postes de produits «Résultat des aliénations d'immobilisations financières» et «Produit des participations» ont baissé de 15 et respectivement 13 millions de francs puisqu'ils contenaient, tous deux, encore des effets extraordinaires sur l'exercice précédent. Le changement de méthode d'évaluation avait eu un impact bénéfique sur les immobilisations

financières lors de l'exercice précédent. Le produit des participations englobait un dividende exceptionnel de SIX Group SA à cette époque. Suite aux ajustements de valeur des immobilisations financières en raison du marché, les autres charges ordinaires ont augmenté de 7 millions de francs.

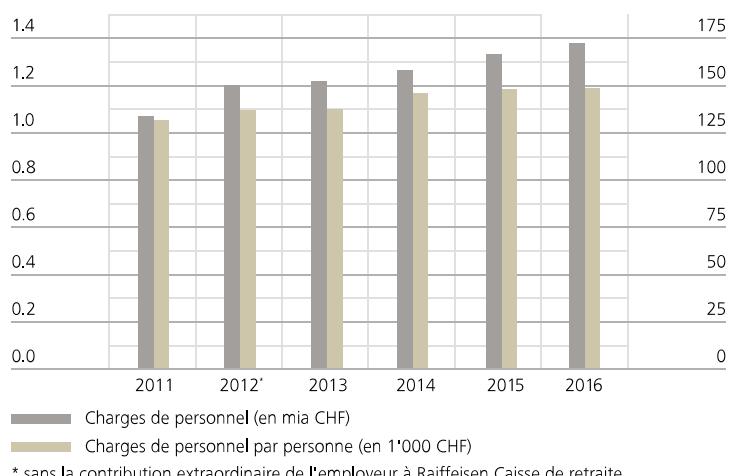
Charges d'exploitation

Sur l'exercice écoulé, les charges ont augmenté un peu plus que les produits. En effet, la hausse de 100 millions (+5,3%) portant les charges à 1'988 millions de francs est due aux coûts de développement du nouveau système bancaire central, aux initiatives de digitalisation et à d'autres projets de grande envergure en matière de réglementations. Les coûts élevés dans ces domaines ont entraîné une hausse du rapport coûts-rendement de 62,6 à 63,9%. Raiffeisen table sur la stabilisation durable de ce chiffre clé uniquement après la mise en service du système bancaire central.

Charges de personnel

Les charges de personnel (annexe 26) ont connu une hausse de 51 millions, soit 3,9%, et atteignent désormais un montant de 1'381 millions de francs. Les ajustements de salaire généraux et les projets évoqués sont à l'origine de cette hausse. Dans certains secteurs, du personnel intérimaire a été engagé pour assurer l'exploitation courante malgré la forte sollicitation du personnel qualifié déployé sur les activités de projet. A noter également que les charges de personnel liées à la reprise des collaborateurs de la banque La Roche & Co l'exercice précédent portaient uniquement sur le dernier trimestre. Suite à la vente de Vescore SA au troisième trimestre, les effectifs du Groupe pour l'exercice de référence se sont établis à 9'276 postes à plein temps, soit une légère baisse en glissement annuel (exercice précédent: 9'286 postes à plein temps). Quant aux opérations de détail (Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse), la hausse correspond à 114 postes à plein temps.

Evolution des charges de personnel totales et par unité de personnel



Autres charges d'exploitation

La forte hausse des autres charges d'exploitation (annexe 27) de 49 millions, soit 8,8%, les portant au total à 606 millions de francs, est aussi majoritairement due aux activités supplémentaires évoquées. Les charges des locaux ont augmenté de 3 millions de francs suite à l'optimisation des canaux de distribution physiques, qui continuent de jouer un rôle important malgré la digitalisation. Les dépenses informatiques ont augmenté de 18 millions de francs en raison de l'ampleur des activités de projet. Outre le système bancaire central, divers autres projets liés à la digitalisation ont également contribué à la hausse des dépenses. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 26 millions de francs principalement en raison de frais de conseil plus importants. Outre les prestations d'assistance destinées au système bancaire central, ce sont notamment les frais de conseil conséquents engagés pour le dénouement du litige fiscal US qui ont pesé en la matière. Les nombreux travaux visant à l'élaboration des plans d'urgence des banques d'importance systémique telles que Raiffeisen ont aussi fortement tiré les coûts vers le haut.

Investissements en biens corporels du Groupe Raiffeisen 2012-2016 par catégorie

(investissements nets, en mio. CHF)	2012	2013	2014	2015	2016
Immeubles à l'usage de la Banque	176	89	56	92	83
Autres immeubles	20	2	2	2	8
Transformations et aménagements dans des locaux tiers	11	19	18	17	15
Matériel informatique	17	19	13	22	17
Logiciels informatiques	20	11	34	65	129
Bancomat	6	9	8	4	7
Mobilier	9	5	3	5	5
Installations	7	11	4	3	5
Machines de bureau, véhicules, dispositifs de sécurité	6	9	5	7	7
Total des investissements nets	272	174	143	217	276

Investissements en biens corporels du Groupe Raiffeisen 2012-2016 par régions

(investissements nets, en mio. CHF)	2012	2013	2014	2015	2016
Région lémanique	15	15	18	21	15
Plateau	43	28	17	29	32
Suisse du Nord-Ouest et Zurich	30	26	24	21	35
Suisse orientale*	153	82	65	124	168
Suisse centrale	19	11	12	7	16
Tessin	12	12	7	15	10
Total	272	174	143	217	276

* y compris investissements centraux Raiffeisen Suisse

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles

Les corrections de valeur de la participation Leonteq et les besoins accrus en amortissement pour les immobilisations corporelles ont causé une hausse marquée de ce poste (annexes 8 et 9) dont l'accroissement est de 79 millions, soit +43,5%, s'inscrivant ainsi à 260 millions de francs. Suite à la forte chute du cours de l'action Leonteq ces derniers mois et au fléchissement du bénéfice annuel de 2016, Raiffeisen a effectué des corrections de valeur sur la participation dans Leonteq pour un montant total de 69 millions de francs. Les amortissements ordinaires sur le goodwill ont totalisé 42 millions de francs. A l'inverse des exercices précédents, les amortissements sur les immobilisations corporelles ont à nouveau augmenté. Le besoin d'amortissement a progressé de 11 millions pour s'établir à 152 millions de francs.

Variations des provisions et autres corrections de valeur ainsi que pertes

Ce poste (annexe 15) de 6 millions de francs est légèrement supérieur à la valeur de l'exercice précédent de 4 millions de francs. Les pertes non liées aux opérations de crédit se sont élevées à 1,5 million de francs. Les nouvelles constitutions nettes de provisions inscrites à ce poste représentaient 4,5 million de francs.

Produits et charges extraordinaires

Le résultat extraordinaire à hauteur de 75 millions de francs (annexe 28) inclue aussi bien les bénéfices sur aliénation résultant de la cession d'immobilisations corporelles et de participations que le bénéfice de 64 millions de francs découlant de la vente de Vescore SA. Les charges extraordinaires, d'un montant de 4 millions de francs, comprennent pour l'essentiel les pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Bilan

Le total du bilan a augmenté de 12,8 milliards pour atteindre 218,6 milliards de francs. Cette croissance a été nourrie par le fort accroissement des positions client dans les opérations de détail et par le renforcement des positions interbancaires dans le cadre de la gestion tactique des liquidités. La croissance est plus faible que l'exercice précédent car le secteur Treasury avait procédé en 2015 à d'importantes réallocations dans la perspective du durcissement des exigences en termes de liquidités.

Créances et engagements envers les banques

Comme évoqué, ces deux postes ont été extrêmement renforcés dans le cadre de la gestion tactique des liquidités. Les créances sur les banques s'élèvent à 7,1 milliards de francs, en hausse de 3,3 milliards. Les engagements envers les banques s'élèvent à 10,9 milliards de francs, soit une hausse presque aussi forte de 3,0 milliards.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les créances issues d'opérations de financement de titres s'élevant à 338 millions de francs sont à un niveau très bas. Quant aux engagements résultant d'opérations de financement de titres, contractés pour des durées très courtes, ils ont baissé de 1,5 milliard, passant à 2,6 milliards de francs.

Prêts et crédits à la clientèle

Les opérations hypothécaires de Raiffeisen ont progressé à un niveau élevé. Les créances hypothécaires ont augmenté de 6,8 milliards, s'inscrivant à 165 milliards de francs (+4,3% contre +5,2% l'exercice précédent). La perte d'élan de la croissance sur le marché immobilier s'est donc confirmée. En effet, elle évolue plus modérément que durant les exercices précédents. La croissance du Groupe reste supérieure à l'évolution générale observée sur le marché. La part de marché dans les hypothèques nationales s'élève désormais à 17,2% (contre 16,9% l'exercice précédent).

La croissance supérieure à la moyenne obtenue pour les créances hypothécaires destinées à la propriété privée du logement est le fruit d'une politique de crédit extrêmement prudente. Le portefeuille hypothécaire de Raiffeisen comprend quelque 500'000 crédits répartis sur tout le territoire suisse. Il est donc fortement diversifié. D'autre part, le taux d'avance moyen du portefeuille hypothécaire reste constant à 60%. Cette valeur pour les nouvelles affaires, de 65%, n'est guère plus élevée. Le client Raiffeisen moyen n'a généralement qu'un prêt hypothécaire en premier rang. Les corrections de valeur pour risques de défaillance plafonnent à 224 millions de francs au même niveau que l'an passé (223 millions de francs). La part des corrections de valeur par rapport aux prêts s'est amenuisée à 0,129% (contre 0,134% l'exercice précédent).

Opérations de négoce

Avec 2,9 milliards de francs, le portefeuille des opérations de négoce (annexe 3.1) est supérieur de 797 millions de francs par rapport au niveau de l'exercice précédent. Le portefeuille des titres de créance a été fortement étoffé. Cette catégorie comprend une part plus importante d'obligations servant à la couverture du risque de taux de la composante en obligations des produits structurés. Les autres catégories affichent un léger déclin. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché dans le portefeuille de négoce sont spécifiées au chapitre Catégorie de risque.

Immobilisations financières

Le dépôt de titres dans les immobilisations financières (annexes 5.1 et 5.2) est principalement composé d'obligations de premier ordre et géré conformément aux exigences légales concernant la dotation en liquidités et aux objectifs internes en matière de trésorerie. Le portefeuille a augmenté de 1,1 milliard pour s'établir à 8,0 milliards de francs.

Participations non consolidées

La valeur comptable des participations non consolidées (annexe 6) a augmenté de 56 millions pour passer à 788 millions de francs. Suite à l'augmentation du capital décidée en mai pour la Banque des lettres de gage, la part de participation du Groupe a augmenté de 27 millions de francs. De plus, Raiffeisen a acquis une nouvelle participation à hauteur de 5 millions dans TWINT SA. Les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence ont été valorisées de 21 millions de francs. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique commerciale, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part de capital et de droit de vote.

Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles (annexe 8) a bondi de 124 millions pour passer à 2,6 milliards de francs. Cette hausse est, en premier lieu, le fruit de l'activation des charges liées au projet du futur système bancaire central à hauteur de 111 millions de francs. Le volume important des constructions a par ailleurs contribué au fort accroissement de la valeur comptable des immeubles à l'usage de la Banque (+30 millions de francs).

Valeurs immatérielles

A l'inverse, le poste des valeurs immatérielles a diminué de 93 millions au total pour s'inscrire à 419 millions de francs. Ceci est notamment le résultat de la correction de valeur sur le goodwill découlant de la participation dans Leonteq AG. A l'issue de la vente de Vescore SA, le goodwill restant pour les sociétés de gestion d'actifs est sorti du bilan en 2016. En raison d'accords contractuels, le goodwill pour Investnet Holding AG a augmenté. Cet ensemble regroupe les activités en lien avec les participations d'investisseurs dans des PME.

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle totalisant 158,3 milliards de francs ont fortement augmenté de près de 8 milliards de francs, soit une hausse de 5,3%, ce qui représente un très bon résultat par rapport à l'exercice précédent. En 2015, 1,1 milliard sur les 8,7 milliards de francs de dépôts supplémentaires étaient en effet imputables à l'achat de la Banque La Roche & Co. Le Groupe a également gagné des parts de marché dans les dépôts de la clientèle, accroissement observé sur tout le territoire, mais plus particulièrement dans les régions urbaines de la Suisse. Le rapport entre les fonds de la clientèle (obligations de caisse y compris) et les prêts et crédits à la clientèle a augmenté à 91,9%, ce qui représente un confortable ratio de refinancement.

Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur

Ce poste englobe les produits structurés émis par Notenstein Finance (Guernsey) Ltd, la filiale de Notenstein, ainsi que ceux de la nouvelle filiale de Raiffeisen Suisse, Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam (annexe 13). L'émission de solutions de placement structurées, opérée pour la première fois en mars 2013, a fait ses preuves. Le portefeuille s'est à nouveau fortement étoffé de 764 millions pour s'établir à 1'634 millions de francs.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (annexe 14) a augmenté de 2,2 milliards pour s'inscrire à 25,6 milliards de francs. Elément important de gestion des échéances du passif venant compléter le refinancement de la croissance des prêts et crédits à la clientèle, le volume des prêts des centrales d'émission des lettres de gage s'est accru de 1,6 milliard pour passer à 20,1 milliards de francs. Les emprunts de Raiffeisen Suisse ont légèrement crû de 120 millions et atteignent 3,9 milliards de francs. Un emprunt conséquent de l'an 2006 arrivé à échéance a pu être remplacé sans problème par de nouvelles émissions en 2016. Les emprunts émis par Notenstein La Roche Banque Privée SA en rapport avec l'émission de produits structurés ont crû de 408 millions, atteignant désormais 1,7 milliard de francs.

Provisions

Les provisions (annexe 15) s'élèvent à 903 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 26 millions. Cela s'explique en grande partie par la nouvelle constitution de provisions pour impôts latents à hauteur de 851 millions de francs, de loin donc la catégorie de provision la plus fournie. Durant l'exercice écoulé, des provisions pour restructuration ont été nouvellement constituées à hauteur de 12 millions de francs, dont une partie en raison de la vente de Vescore SA. Pratiquement aucun changement n'est intervenu pour les autres catégories de provision. A l'issue de l'heureux dénouement du litige fiscal US en décembre 2016, il n'y a plus aucune provision pour frais d'avocat et autres frais de conseil. Par ailleurs, aucune provision n'avait été constituée les années antérieures pour le paiement d'éventuelles amendes.

Capitaux propres / fonds propres

Le Groupe Raiffeisen surpasse nettement les exigences en matière de fonds propres découlant de son importance systémique. La quote-part capital global est de 17,0%, les exigences spécifiques pour le Groupe s'élevant à 14,4%. Nous sommes en mesure de remplir intégralement les exigences actuelles à l'appui du capital CET1 (fonds propres de base durs), soit qualitativement la meilleure catégorie de capital. A noter toutefois que seules les exigences pour le cas de reconduite (going concern) sont actuellement connues. Les exigences venant en complément pour le cas d'assainissement et de liquidation (gone concern) seront divulguées par le Conseil fédéral dans le courant de l'année seulement. Avec un taux de 6,84%, le Groupe surpasse également nettement les exigences non pondérées en matière de ratio de levier fixé à 4,625%.

Les capitaux propres avec part des intérêts minoritaires (état des capitaux propres et annexe 16) ont progressé de 1,1 milliard pour atteindre 14,4 milliards de francs. Au-delà de la capitalisation des bénéfices, la souscription de parts sociales supplémentaires a contribué à cet accroissement. Le capital social supplémentaire ainsi souscrit a augmenté de 343 millions de francs.

Opérations hors bilan

Les postes des opérations hors bilan ont peu évolué. Les engagements conditionnels ont baissé de 44 millions pour passer à 392 millions de francs. En raison de la hausse du nombre d'opérations de crédit garanties, les engagements irrévocables ont augmenté de 458 millions pour s'inscrire à 8,0 milliards de francs.

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion ont baissé de 6,1 milliards pour s'établir à 202,8 milliards de francs. Ceci est principalement dû à la vente de Vescore SA qui a induit une perte d'actifs sous gestion de 14 milliards de francs. Ce repli a bien heureusement pu être compensé en grande partie par la forte croissance enregistrée dans les opérations de détail. L'accroissement a plus particulièrement porté sur les fonds de la clientèle et le volume de dépôt.

Perspectives financières 2017

L'exercice 2017 sera une année complexe à aborder pour le Groupe Raiffeisen. Le marché bancaire suisse reste marqué par la pression sur les marges et l'intensification de la concurrence. Pour 2017, Raiffeisen table actuellement sur une croissance du produit intérieur brut suisse de l'ordre de 1,3%. Le redressement conjoncturel, certes modéré, devrait se poursuivre. Les taux resteront probablement négatifs. Les prix de l'immobilier devraient se consolider à un niveau élevé puisque l'importante activité de construction de ces dernières années a rapproché l'offre de la demande, d'autant que le niveau atteint par les prix, conjugué aux mesures réglementaires, pèse sur la demande.

En dépit d'un cadre économique qui reste difficile, Raiffeisen table sur une croissance du produit en légère hausse pour 2017. En ce qui concerne les opérations d'intérêts, une croissance légèrement inférieure à celle de 2016 est attendue pour les prêts et crédits à la clientèle et les fonds de la clientèle. L'érosion des marges fait que les volumes plus élevés ne se traduiront à leur tour que par une hausse minime des produits nets. Il en va autrement des opérations neutres où l'on table sur une hausse des produits à la fois dans les opérations de négoce et dans les opérations de commissions et des prestations de service. Du côté des coûts, Raiffeisen s'attend à une légère hausse des charges d'exploitation induite par les initiatives de croissance et l'introduction du nouveau système bancaire central. Globalement, un résultat opérationnel légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent est ainsi attendu pour 2017.

Rapport de situation

Stratégie

Rétrospective stratégique

L'exercice 2016 a été marqué par de nombreux défis. L'an passé a, en effet, été très influencé par l'environnement de taux négatifs notamment, ce qui a continué de mettre sous pression les marges d'intérêt. Rétrospectivement, les turbulences – parfois violentes sur les marchés financiers – qui ont suivi le vote en faveur du Brexit n'ont pas duré. Avant l'issue des élections américaines, le nouveau président Donald Trump était considéré comme un facteur imprévisible. Depuis, les incidences négatives initialement redoutées se sont toutefois dissipées, laissant place à l'espoir d'une reprise de la croissance aux Etats-Unis.

Raiffeisen a su asseoir sa position de première banque retail de Suisse sur le marché en 2016. Les activités de notre cœur de métier ont également connu une évolution réjouissante l'an dernier. Raiffeisen est parvenue à gagner des parts de marché dans les opérations hypothécaires et d'épargne tandis que la marge d'intérêt n'a diminué que légèrement.

En 2016, la vente de la société d'asset management Vescore SA à Vontobel a permis à Raiffeisen et Vontobel de renforcer la coopération dans le domaine de la gestion des actifs et de repositionner leur partenariat sur le long terme. Raiffeisen se concentre sur l'encadrement des clients ainsi que l'assistance à la clientèle, et Vontobel sur le développement et la gestion des produits. Le partenariat avec Vontobel couvre ainsi un volet essentiel de la diversification à laquelle aspire le Groupe Raiffeisen.

Les opérations avec la clientèle entreprises, renforcées par de nouveaux services et offres, s'inscrivent dans la stratégie de diversification. Ainsi, Raiffeisen a pu continuer d'accroître ses parts de marché dans les opérations avec la clientèle entreprises durant l'exercice sous revue.

2016 a également vu fortement s'accélérer le développement du nouveau système bancaire central pour les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Ensuite, la mise en œuvre des exigences réglementaires fut un défi difficile à relever l'an dernier et a mobilisé un fort investissement tant en termes de personnel que d'infrastructures. Comme par le passé, Raiffeisen a concentré ses efforts, en 2016 également, sur l'amélioration de l'efficacité et la discipline dans la gestion des coûts, parallèlement à la mise en œuvre des initiatives en faveur de la croissance. Dans leur ensemble, ces facteurs ont contribué au bon résultat de l'exercice.

La structure coopérative de Raiffeisen et la mise en œuvre systématique des orientations stratégiques ont fait leurs preuves l'an passé et permettent d'asseoir le développement de Raiffeisen.

Tendances et défis

Le marché bancaire suisse reste marqué par un certain dynamisme. Au-delà des défis macro-économiques à relever, les Banques, et ainsi l'ensemble du Groupe Raiffeisen, doivent faire face aux exigences grandissantes de la part des clients, aux progrès de la digitalisation et à la pression réglementaire persistante. Parallèlement, l'intensité de la concurrence et la tendance à la consolidation sur le marché bancaire se poursuivront.

Embellie modérée de l'environnement économique

Globalement, les indicateurs conjoncturels semblent renouer solidement avec la croissance. La reprise de l'économie suisse devrait, elle aussi, se poursuivre à un rythme modéré après le choc du taux de change en 2015. Le franc, qui n'a pas perdu de sa vigueur, limite toutefois la dynamique des investissements et de l'emploi. La demande sur le marché immobilier reste élevée suite au contexte de taux bas, avec un redressement qui se poursuit dans les zones dont le niveau de prix est actuellement encore plutôt bas. L'«atterrissement en douceur» du marché de l'immobilier, souvent annoncé, est donc engagé dans certaines régions et devrait se poursuivre en 2017 également.

Une pratique prudente de l'octroi de crédits est déterminante pour le développement durable du Groupe. Dans le cadre de l'optimisation continue de ses offres, Raiffeisen prend en compte l'évolution des conditions cadres. Ayant fait ses preuves, la politique de crédit conservatrice reste inchangée.

Consolidation constante sur le marché bancaire

La concurrence sur le marché bancaire suisse ne devrait pas flétrir à l'avenir. Outre les banques traditionnelles, un nombre croissant de sociétés FinTech et de concurrents externes à la branche cherchent à gagner des parts de marché. Cette nouvelle situation concurrentielle exerce une pression supplémentaire sur les marges. Afin d'être en mesure, à l'avenir, de se démarquer de la concurrence dans ce contexte dynamique, il s'agit de développer un profil fort assorti d'un positionnement clair. Ceci exige au préalable de se concentrer de façon systématique sur les besoins en évolution de la clientèle et de s'appuyer sur des processus efficaces et des offres innovantes en matière de produits et de services.

Grâce à un positionnement clair dans son cœur de métier, à des coopérations et des participations ciblées et une orientation cohérente sur l'avenir digital, Raiffeisen continue d'investir dans l'interface entre la Banque et le client, et défend sa position de première banque retail sur le marché suisse.

Exigences grandissantes des clients

Les clients sont très bien informés et nourrissent de grandes attentes par rapport aux produits et services bancaires et leur disponibilité. Une part croissante des clients attend une offre de service accessible à toute heure et en tout lieu, ainsi qu'une communication en temps réel par le biais de différents canaux. Ainsi, la demande de fonctionnalités de mobile banking est en augmentation constante. Pour répondre à l'évolution dynamique des besoins de la clientèle, il est essentiel d'avoir des concepts de distribution et de conseil innovants. La digitalisation exige un effort d'investissement supplémentaire pour l'informatique, le réseau de distribution et les collaborateurs.

Le client est au centre des préoccupations de Raiffeisen. L'offre se focalise donc sur les services et les produits orientés de façon cohérente vers les besoins individuels des clients dans toutes leurs situations de vie.

Progression de la digitalisation

Les avancées en matière de digitalisation transforment durablement l'activité bancaire et offrent de nombreuses opportunités. Raiffeisen étudie sans relâche les possibilités à sa portée pour la simplification et l'automatisation des processus. La proximité avec la clientèle passe de plus en plus entretenue par les canaux digitaux. Combiner les canaux de distribution digitaux et physiques est un moyen de prendre en compte les attentes de la clientèle dans leur plus grande diversité. La banque du futur accède aux besoins de toutes les générations.

Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente dans son modèle d'affaires orienté vers l'avenir digital. Raiffeisen demeure convaincue qu'un accompagnement personnalisé de la clientèle et une présence locale continueront à jouer un rôle déterminant.

Une pression réglementaire constante

Les banques suisses sont soumises à une pression réglementaire accrue qui vise à garantir la stabilité du marché financier (importance systémique, Bâle IV) et à améliorer la protection des clients (par exemple la LSFin, la loi sur les services financiers). L'harmonisation des normes juridiques suisses par rapport aux normes réglementaires internationales restera un sujet phare. Un investissement important aussi bien en termes de personnel que d'infrastructure demeure nécessaire pour rester en adéquation avec les réglementations. Raiffeisen s'engage proactivement dans l'aménagement des conditions cadres réglementaires.

Elle accorde une grande importance aux évolutions prudentielles et participe activement au débat.

Objectifs et mesures stratégiques

Objectif global: concentration totale sur l'avenir digital

Objectifs

Afin de renforcer davantage sa position de première banque retail sur le marché suisse, Raiffeisen entend axer de manière cohérente son activité sur l'avenir digital, sans toutefois négliger l'importance de la présence physique dans les régions.

Mise en œuvre

Dans le cadre de la stratégie de digitalisation engagée, les processus seront transformés de sorte à améliorer l'efficacité opérationnelle. En parallèle, les canaux physiques et digitaux seront combinés et de nouvelles offres créées afin de pouvoir proposer des prestations à la fois modernes, flexibles et individuelles à notre clientèle. Le nouveau système bancaire central, actuellement en cours de développement, permet à Raiffeisen de créer la base pour explorer de nouvelles possibilités en matière de digitalisation.

Orientation stratégique: croissance qualitative dans l'activité de base

Objectifs

Pour croître de manière qualitative dans son activité de base, Raiffeisen veut améliorer son intégration sur le marché et augmenter le nombre de relations de banque principale dans les opérations hypothécaires et d'épargne nationales.

Mise en œuvre

La large base de clients et la grande proximité avec la clientèle de Raiffeisen lui permettent d'asseoir les fondements de la croissance future. Une approche d'encadrement et de conseil spécifique à chaque segment permettra d'accroître le nombre de clients qui choisissent Raiffeisen comme banque principale. En l'occurrence, l'accompagnement proactif et le conseil global sont mis en avant. Le potentiel d'acquisition de nouveaux clients, en particulier dans les villes et les agglomérations, demeure notable.

Orientation stratégique: diversification des domaines d'activité

Objectifs

L'exploitation du potentiel identifié dans les domaines d'activité du Groupe Raiffeisen vise à diversifier davantage les produits et à réduire ainsi la dépendance aux opérations d'intérêts.

Mise en œuvre

En même temps, Raiffeisen poursuit le développement de ses opérations avec la clientèle de placement et la clientèle entreprises. Parallèlement, le private banking sera renforcé avec Notenstein La Roche Banque Privée SA et sa rentabilité améliorée. Des objectifs clairs en termes de produits et de coûts ont été définis à cet effet. En matière de gestion d'actifs, Raiffeisen a opté pour le renouvellement du partenariat avec Vontobel sous la forme d'une coopération, qui permettra de répondre de façon optimale aux futurs besoins de la clientèle. Ainsi Raiffeisen pourra croître de façon durable et qualitative non seulement dans son cœur de métier, mais aussi dans les autres domaines d'activité.

Orientation stratégique: augmentation de la productivité

Objectifs

Afin de conserver toute sa compétitivité, à l'avenir aussi, la productivité doit être augmentée durablement au moyen d'une discipline rigoureuse en matière de coûts à tous les échelons de l'entreprise.

Mise en œuvre

Le nouveau système bancaire central permettra de renouveler et de rationaliser l'infrastructure informatique et l'environnement d'applications de Raiffeisen. En 2017, l'aboutissement du développement et le déploiement du nouveau système bancaire central pour toutes les Banques Raiffeisen marquera un jalon essentiel de ce projet clé pour le Groupe. Plus particulièrement dans le retail banking, il faut arriver à fournir des prestations de service standardisées de la manière la plus efficiente possible. Raiffeisen s'efforce d'augmenter sans relâche le degré de standardisation et d'automatisation de ses processus internes. La réalisation d'économies d'échelle et la mise à profit des synergies au niveau du Groupe sont au centre des efforts.

Orientation stratégique: renforcement de la culture d'entreprise

Objectifs

Raiffeisen se positionne en tant qu'employeur attractif avec une culture de conduite unique en son genre.

Mise en œuvre

Encourager le développement des collaborateurs ainsi que la gestion durable de la marque Raiffeisen et du modèle d'affaires coopératif revêtent une importance capitale pour se positionner de façon efficace en tant qu'employeur attractif. Les valeurs que sont la crédibilité, la durabilité, la proximité et l'esprit d'entreprise en constituent la base.

Processus de gestion stratégique

La stratégie du Groupe Raiffeisen est contrôlée en continu et ajustée en fonction des besoins. La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse analysent en permanence la situation initiale, interne et externe, et déterminent si les hypothèses retenues lors de la définition de la stratégie sont toujours valables. Les priorités stratégiques pour les trois années à venir sont établies sur la base de ces analyses. Ces orientations stratégiques sont mises en œuvre par le biais d'objectifs mesurables et surveillées en continu. Raiffeisen a recours, depuis de nombreuses années, à la Balanced Scorecard (BSC) pour gérer la réalisation des objectifs. Cet instrument se focalise sur les chiffres clés financiers ainsi que sur les données de la clientèle, des collaborateurs et des processus pour ainsi fournir un aperçu complet des objectifs stratégiques atteints.

Extrait de la Balanced Scorecard du Groupe Raiffeisen

Objectif	Dimension BSC	Valeur effective 2014	Valeur effective 2015	Valeur effective 2016	Objectif 2017
Prêts et crédits à la clientèle	Clients	+4,9%	+5,0%	+4,2%	+4,0%
Dépôts de la clientèle	Clients	+4,9%	+6,1%	+5,3%	+4,5%
Volume de dépôt (hors propres obligations de valeur)	Clients	+5,6%	+10,2%	+4,0%	+10,0%
Nouvelles constitutions brutes de corrections de valeur	Finances	0,05%	0,04%	0,042%	< 0,15%
Cost Income Ratio	Processus	62,4%	62,6%	63,9%	< 62,0%
Taux de fluctuation des personnes clés	Collaborateurs	3,4%	5,4%	2,0%	< 7,0%

Perspectives stratégiques 2017

Les orientations stratégiques resteront les mêmes en 2017. L'année est entièrement placée sous le signe du déploiement du nouveau système bancaire central dans les Banques Raiffeisen et chez Raiffeisen Suisse. La migration vers ce nouveau système créera la base permettant l'utilisation des possibilités qui s'ouvrent grâce à la digitalisation.

Le canal de distribution physique reste un élément central pour Raiffeisen qui dispose du plus dense réseau de points bancaires en Suisse. Or, la digitalisation croissante impacte l'organisation du réseau de distribution et impliquera la réduction du nombre de points bancaires à moyen terme. En conséquence, la Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse poursuivront la discussion sur le modèle d'affaires de l'avenir et les mesures possibles permettant d'atteindre les objectifs de l'entreprise sur le long terme.

Le développement et l'optimisation du réseau Raiffeisen seront résolument poursuivis en 2017. Notenstein La Roche Banque Privée continuera à croître tout en baissant parallèlement ses coûts. Au troisième trimestre 2017, Notenstein La Roche renouvelera l'intégralité de sa plateforme informatique, s'engageant ainsi à grands pas vers la digitalisation et l'automatisation. Dès 2018, Notenstein La Roche assurera l'administration de tous les mandats de gestion de fortune Raiffeisen. Par ailleurs, d'éventuelles acquisitions et opportunités de croissance au profit de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont étudiées en permanence. Le Groupe aspire par ailleurs à renforcer davantage les opérations avec la clientèle entreprises. Dans ce cadre, la gamme de produits et de services englobant des offres spécifiques à la clientèle entreprises sera étendue et l'engagement en faveur de l'entrepreneuriat en Suisse développé en conséquence.

La stratégie de base Raiffeisen a fait l'objet d'une révision dans le cadre d'un processus à l'échelon du Groupe avant d'être ancrée en 2015 dans l'organisation. Dans un deuxième temps, la révision portera sur d'autres documents de base comme la vision, la charte et les statuts. Raiffeisen reste à l'avenir encore fidèle à sa structure coopérative.

Outre les projets stratégiques, un certain nombre de projets réglementaires sont également inscrits à l'agenda de 2017: la mise en œuvre des exigences découlant du classement de Raiffeisen en tant que groupe d'importance systémique par la Banque nationale suisse ou encore la garantie des exigences du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire par rapport au regroupement des données concernant les risques et le reporting qui s'y réfère. Raiffeisen continue par ailleurs d'améliorer la protection des investisseurs en adaptant la protection des données et en appliquant la loi sur les services financiers, la loi sur l'infrastructure des marchés financiers et la loi sur les établissements financiers.

Tant les projets stratégiques que réglementaires requièrent le déploiement continu de ressources importantes et indispensables à la maîtrise des défis à venir.

Rapport de situation

Politique de risque

Risques et principes

Généralités

- Les risques ne sont pris que dans le cadre de la disposition à prendre des risques et qu'après en avoir consciencieusement pondéré les conséquences.
- Les risques font l'objet d'une gestion cohérente.
- Les risques ne sont donc pris que si nous disposons d'une capacité financière adéquate, que si nos capacités de gestion des risques sont confirmées et que les risques sont contrebalancés par des revenus appropriés.
- Les risques sont limités et contrôlés de manière efficace, et soumis à une surveillance indépendante à tous les niveaux.

Risque de crédit

- Les crédits sont uniquement octroyés à des clients qui disposent de la solvabilité et de la capacité de crédit requises.
- Les risques de concentration sont évités.
- La politique de crédit est prudente.
- L'accent est mis sur le financement de la propriété du logement à usage propre.
- Pour la clientèle entreprises, les aspects suivants sont pris en compte: ancrage régional, diversification suffisante, rapport risque-rendement et prudence dans les branches à risque.

Risque de marché

- La gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies avec un ensemble d'instruments qui ont fait leurs preuves.
- Les Banques Raiffeisen sont formées et conseillées en la matière par Raiffeisen Suisse.
- Par principe, les actifs en monnaie étrangère sont refinancés dans la même monnaie (principe du «matched book»).
- Les risques de négocié sont clairement limités d'un point de vue stratégique.

Risques de liquidité

- Les sources de liquidités sont diversifiées de manière adéquate.
- La situation en matière de liquidités du Groupe Raiffeisen est évaluée aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique.
- Les Banques Raiffeisen et Notenstein La Roche Banque Privée SA gèrent les risques de liquidité sous leur propre responsabilité en fonction des prescriptions de Raiffeisen Suisse.
- L'accès au marché monétaire et des capitaux est centralisé via Raiffeisen Suisse.

Risques opérationnels

- Les risques sont évalués par des risk assessments top-down et bottom-up réguliers.
- La surveillance est assurée au moyen de key risk indicators et d'un système d'alerte précoce.
- L'adéquation et l'efficacité des contrôles clés dans tous les processus concernés par le risque au niveau du Groupe sont périodiquement contrôlées et confirmées.
- Les événements internes et externes sont analysés en permanence.

Risques juridiques et de compliance

- Les dispositions légales, prudentielles et déontologiques sont mises en œuvre à temps et respectées dans le cadre des propres prescriptions et processus internes.
- Les contrats sont respectés et appliqués.

Gestion des risques

Évaluation des risques

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Il définit la politique de risque et détermine chaque année la disposition à prendre des risques du Groupe Raiffeisen.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse se penche régulièrement sur les risques auxquels le Groupe Raiffeisen doit faire face. Il se base à cet effet sur un rapport de situation complet des risques de crédit, de marché et de liquidité et des risques opérationnels qui englobent les risques de compliance. Les risques de réputation, pouvant résulter de toutes les catégories de risques, sont également pris en compte. Ce rapport de situation est dressé par la Gestion des risques du Groupe et le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse en leur qualité d'instances indépendantes. L'accent est porté sur la situation de risque, la dotation en capital, le respect des limites globales et les éventuelles mesures prises. Au moyen d'un système d'alerte précoce, la Gestion des risques du Groupe surveille également les potentielles évolutions défavorables dans les Banques Raiffeisen et les succursales.

Ce rapport des risques et les éventuelles mesures à prendre sont analysés en détail lors des séances de la Direction élargie ainsi que par la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration.

Les risques au sein du Groupe Raiffeisen sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, sur la base des exigences réglementaires et selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital-risque et la liquidité sont budgétés sur la base de simulations de crise.

Le contrôle et la gestion des risques pour l'ensemble du Groupe reposent notamment sur la politique et la stratégie de risque, une budgétisation prévoyante des risques et une planification des scénarios en vue de déterminer la disposition à prendre des risques et son application au moyen de limites globales fixées par le Conseil d'administration.

La planification et le contrôle des risques se basent sur une méthode harmonisée, permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques. Le reporting des risques consolidé fournit la comparaison planifié / réel et clôt ainsi le circuit de régulation.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations bancaires concrètes et axées sur l'avenir. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis de secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important dans l'appréhension des risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport des risques sous forme de commentaires ou, dans certains cas, de rapport spécial.

Principes de la politique de risque

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et ciblés dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. Il se base pour ce faire sur des principes fondamentaux stables:

- Une politique commerciale et une politique de risque claires: la prise de risques et leur gestion sont en rapport direct avec l'activité de base en Suisse.
- Limitation efficace des risques: la disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et appliquée grâce à un système de limites éprouvé.
- Une responsabilité individuelle décentralisée, basée sur des lignes directrices précises: la responsabilité de la gestion des risques incombe aux Banques Raiffeisen, à Notenstein La Roche Banque Privée SA, à ARIZON Sourcing SA et aux unités hiérarchiques de Raiffeisen Suisse. Les directives relatives aux activités commerciales, aux limites et processus en constituent la base. Les unités centrales de contrôle veillent au respect de ces lignes directrices.
- La transparence comme base du contrôle des risques: des rapports périodiques indépendants portant sur la situation et le profil de risque sont établis tant à l'échelle des Banques qu'au niveau du Groupe.
- Surveillance indépendante des risques et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et valeurs-seuils prédéfinis.
- Processus de gestion des risques en continu: la gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant qui englobe plusieurs étapes dont l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la délimitation et l'établissement de rapports.
- Prévention des concentrations de risques: le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration de risques.
- Protection de la réputation: le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation. Il s'efforce par ailleurs de respecter dans toutes ses opérations commerciales les principes éthiques les plus nobles.

Contrôle des risques indépendant

L'organisation de la gestion des risques est basée sur le modèle des «Three lines of defense». Le contrôle des risques indépendant et le contrôle de compliance sont organisés à l'échelle du Groupe et disposent d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter tout risque indésirable. Grâce à une orientation claire de sa politique commerciale, à sa culture de risque constante et prévoyante ainsi qu'à une gestion active et ciblée, le Groupe Raiffeisen a pu réaliser une croissance continue et mettre en place une stratégie de diversification sans risque accru disproportionné. Les sociétés du Groupe de Raiffeisen Suisse sont en principe gérées de manière autonome. Le contrôle et la situation en matière de risque des sociétés du Groupe sont également garantis du point de vue du Groupe par Raiffeisen qui réalise un reporting des risques circonstancié et consolidé à l'intention des organes de Raiffeisen Suisse. Le contrôle des risques des sociétés du Groupe repose sur des prescriptions et des exigences minimales qui se réfèrent à la politique de risque du Groupe et appliquées dans l'ensemble de ses sociétés. De telles exigences garantissent la qualité du contrôle des risques sur place et le rapport consolidé du Groupe.

Contrôle du profil de risque

Raiffeisen ne prend des risques qu'en rapport avec une activité commerciale approuvée et uniquement dans la limite de sa disposition à prendre des risques. Cette disposition est définie chaque année dans le cadre de la budgétisation des risques par le Conseil d'administration. Le contrôle des risques est effectué au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les procédures encadrant la prise et la gestion des risques sont surveillées conformément aux prescriptions. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs.

Catégories de risques

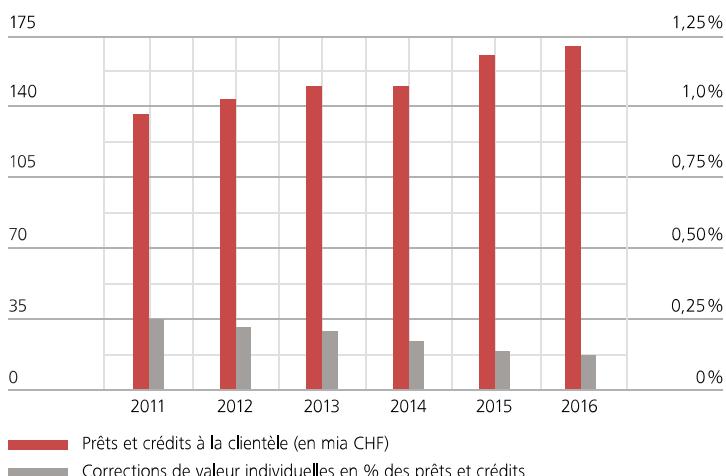
Risques de crédit

La gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen est axée sur la structure commerciale et de clientèle, spécifique à Raiffeisen. La connaissance du client et la responsabilité décentralisée incombe à chacune des Banques Raiffeisen jouent un rôle essentiel dans la décision d'octroi de crédits et leur gestion. Cela s'applique également aux crédits qui requièrent l'approbation de Raiffeisen Suisse, en raison de leur montant ou de leur complexité.

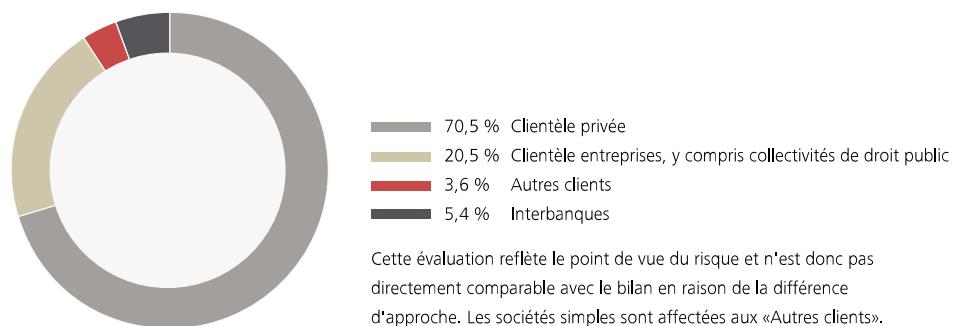
Les risques de crédit sont observés et évalués sous les angles de leur valeur nominale et de leur pondération en fonction du risque. Par ailleurs, des mesures statistiques de perte (concrètement: la value at risk) et des analyses de scénarios sont utilisées pour la gestion de la Banque. La surveillance des risques englobe l'analyse des paramètres de la qualité de crédit, tels que la capacité financière, les taux d'avance, le rating des contreparties et ses variations, mais aussi des caractéristiques du portefeuille, comme la diversification en fonction des preneurs de crédit, des branches et des garanties.

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe dans les opérations de crédit, les risques de crédit sont ceux auxquels il est le plus exposé. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses revenus grâce à son approche contrôlée des risques de crédit ainsi qu'à leur gestion systématique et cohérente.

Evolution des prêts et crédits ainsi que des corrections de valeur individuelles



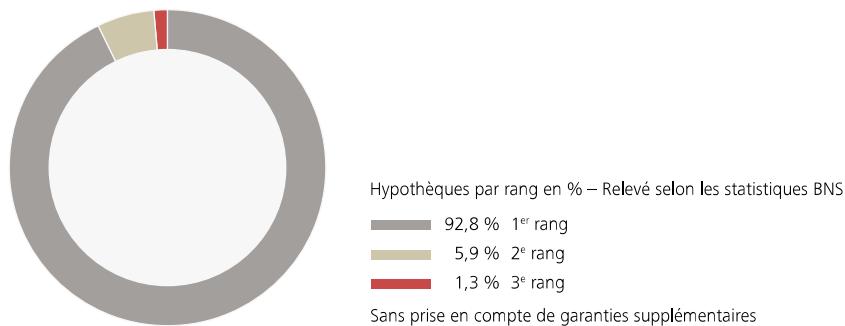
Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par segment de clientèle



Politique de crédit généralement prudente

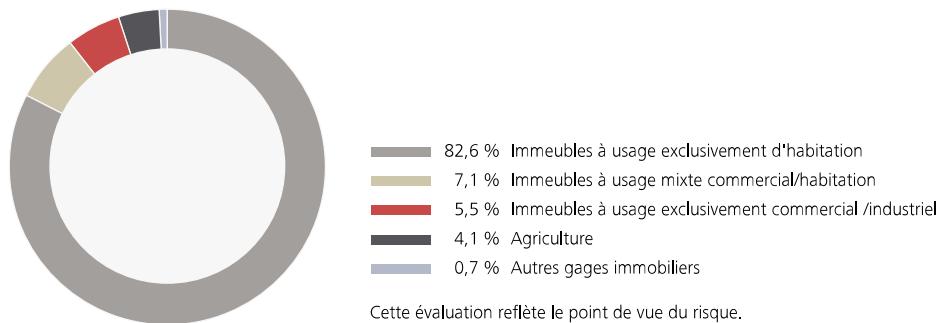
Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente et un contrôle de solvabilité professionnel.

Créances hypothécaires par rang



Dans ce cadre, la capacité financière, l'avance et l'amortissement des engagements des preneurs de crédit jouent un rôle central. Les crédits ne sont en principe octroyés que lorsqu'ils sont couverts.

Prêts et crédits par type de garantie et d'objet



Les risques de crédit que Raiffeisen Suisse accepte proviennent principalement de transactions avec des banques commerciales, de la clientèle entreprises et des clients du secteur public. Par ailleurs, un certain nombre de crédits couverts sont octroyés à des particuliers par les succursales.

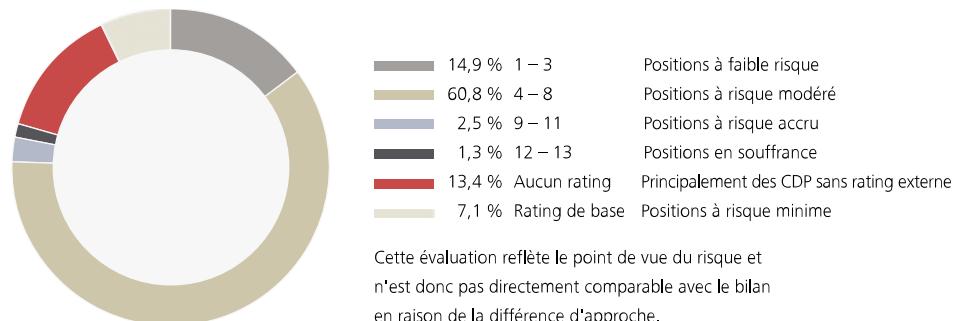
Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties

liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Politique de crédit pour les opérations avec la clientèle entreprises

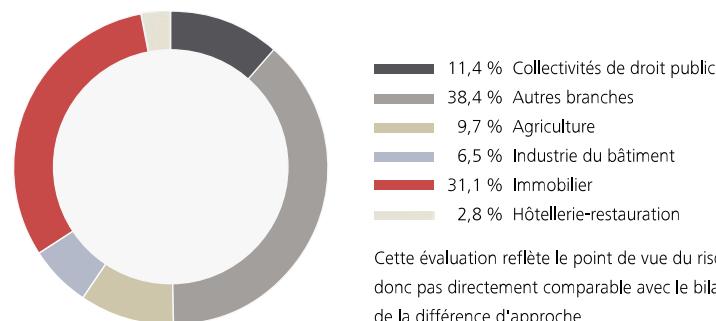
Le Groupe Raiffeisen se concentre sur les entreprises dont la solvabilité est moyenne à bonne.

Prêts et crédits à la clientèle entreprises par catégorie de rating



Des limites adéquates clairement définies à l'échelle du Groupe permettent de restreindre la disposition à prendre des risques pour les opérations de crédit aux entreprises. Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des opérations avec la clientèle entreprises au sein du Groupe Raiffeisen se fasse sur des bases solides. Des investissements substantiels dans l'organisation, les collaborateurs et les systèmes attestent de cette attitude cohérente.

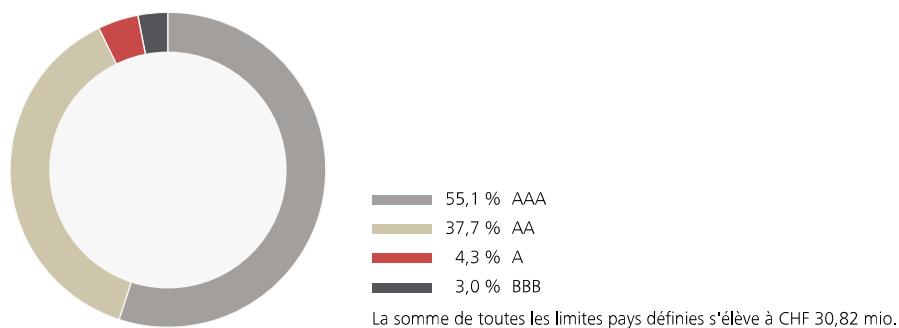
Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par branche (clientèle entreprises et autres types de clientèle)



Gestion active des risques par pays

Les statuts limitent les engagements à l'étranger, ceux-ci ne doivent pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, pondérés des risques. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Seules la Banque centrale, Raiffeisen Switzerland B.V., Notenstein La Roche Banque Privée SA ainsi que ses filiales peuvent contracter des engagements à l'étranger. Ces engagements sont limités et constamment surveillés.

Répartition des limites par pays



Analyse et évaluation du portefeuille de crédit

Le Conseil d'administration est informé périodiquement des analyses et des évaluations portant sur la qualité du portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen. Les concentrations de secteurs et la surveillance des fortes expositions individuelles constituent les principaux points de ces analyses. L'étude porte notamment sur les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur les différents secteurs et l'ensemble du portefeuille de crédit. Force est de constater que même en cas de forte dégradation des conditions cadres, le portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen se révèle tout à fait solide et bien diversifié.

Mesure du risque de crédit

Le risque de crédit de chaque contrepartie est mesuré selon ces trois critères:

- la probabilité de défaillance;
- l'exposition de crédit au moment de la défaillance;
- la valeur intrinsèque de la garantie.

Le système de rating développé et surveillé par la Gestion des risques du Groupe est l'élément central de la mesure du risque de crédit. Il sert à évaluer la solvabilité des clients et à déterminer le capital économique nécessaire pour limiter le risque de crédit des différentes positions. Dans le contexte des systèmes internes de rating, le Groupe Raiffeisen a mis en place une gouvernance globale du système de rating qui a pour objectif de réguler les processus et responsabilités dans le contexte des systèmes de rating internes du Groupe de manière à assurer en permanence la qualité et la performance des systèmes de rating ainsi que leur application. Afin d'éviter toute lacune de contrôle et tout conflit d'intérêt, les tâches, compétences et responsabilités liées aux différents groupes cibles et postes clés ont été définies et des contrôles clés adéquats mis en place.

Pour évaluer les risques dans son portefeuille de crédit, Raiffeisen utilise à des fins internes une méthode conservatrice fondée sur la value at risk et un modèle de portefeuille qui en découle. Ce faisant, une attention particulière est portée aux risques de concentration potentiels.

Risques de marché

Risques dans le portefeuille de la banque

Le portefeuille de la banque comporte des risques de fluctuation des taux et des risques liés aux monnaies étrangères. En raison de sa forte position dans les opérations sur intérêts, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen.

La gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies au sein du Groupe Raiffeisen, tant au niveau consolidé qu'individuel. A l'intérieur

de ce cadre, la gestion autonome en est assurée par les différentes entités juridiques, à savoir les Banques Raiffeisen, les sociétés du Groupe Notenstein La Roche Banque Privée SA, Notenstein Finance (Guernsey) Ltd. et Raiffeisen Switzerland B.V. A cet effet, les responsables de gestion ont à leur disposition une gamme d'instruments leur permettant de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences. Le département Banque centrale propose des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen en matière d'asset and liability management. Raiffeisen Switzerland B.V., dont le siège est aux Pays-Bas, gère pour sa part ses risques de taux sur la base d'un portefeuille d'obligations qui réplique le profil des risques de taux des produits structurés émis. Dans le bilan d'ARIZON Sourcing SA et des autres sociétés du Groupe de Raiffeisen Suisse ne figurent pas de risques matériels de fluctuation des taux.

La Gestion des risques du Groupe veille au respect des limites de risque de taux et surveille l'évolution globale de ces risques. Le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et les simulations portant sur l'analyse des répercussions sur les revenus des intérêts sont au centre de ses préoccupations. Pour surveiller la situation de risque globale, la Gestion des risques du Groupe détermine, outre la sensibilité aux taux d'intérêt à divers échelons du Groupe, la value at risk pour le risque de taux.

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le portefeuille de la banque

(en mio CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Sensibilité (+100bp-Shift)	1'561	1'673

S'agissant du risque lié aux monnaies étrangères, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont refinancés, en principe, dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux monnaies étrangères est ainsi évité. La gestion du risque restant lié aux monnaies étrangères dans le portefeuille de la banque incombe au secteur Treasury.

Risques dans le portefeuille de négociation

Au sein du Groupe Raiffeisen, la Banque centrale de Raiffeisen Suisse et Notenstein La Roche Banque Privée SA tiennent chacune un portefeuille de négociation. Les risques de négociation sont définis en termes de stratégie par des limites globales. Sur le plan opérationnel, les risques sont déterminés par des limites de perte et de sensibilité et par des limites de value at risk.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par un système harmonisé de négociation et de gestion des risques. Celui-ci constitue la base nécessaire à une évaluation, une gestion et un contrôle des risques efficaces et efficaces dans le portefeuille de négociation et fournit les chiffres clés pour la surveillance de toutes les positions et des risques de marché. La Gestion des risques du Groupe contrôle quotidiennement les risques de négociation. Pour ce faire, elle se base sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négociation. Avant d'introduire tout nouveau produit, la Gestion des risques du Groupe procède à une évaluation des risques indépendante.

Raiffeisen Suisse: limites dans le portefeuille de négociation

(sensibilité en 1000 CHF)	2016	2015
Type de risque		
Actions	4'000	4'000
Produits à intérêts	43'000	43'000
Devises	6'000	6'000
Métaux précieux	5'000	5'000
Total	58'000	58'000
Limites de perte		
Jour	2'000	2'000
Mois civil	5'000	5'000
Année civile	10'000	10'000

Raiffeisen Suisse: positions dans le portefeuille de négociation

(sensibilité en 1000 CHF)	ø 2016	31.12.2016	ø 2015	31.12.2015
Type de risque				
Actions	578	241	451	417
Produits à intérêts	11'450	10'813	12'253	12'645
Devises	1'900	1'782	1'114	1'658
Métaux précieux	306	186	740	409

Risques de liquidité et de financement

Quant aux prescriptions en matière de liquidités, elles s'appliquent aussi bien au niveau de l'ensemble du Groupe Raiffeisen que de l'établissement individuel pour Raiffeisen Suisse et pour Notenstein La Roche Banque Privée SA ainsi qu'à l'échelle du groupe financier subordonné qui englobe les deux établissements individuels précités. Selon la décision du 24 juillet 2015, les prescriptions en matière de liquidités s'appliquent dès le 1^{er} juillet 2016 également à Raiffeisen Suisse, tant au niveau de l'établissement individuel que du groupe financier subordonné. En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen individuelles sont libérées de l'obligation de respecter les prescriptions en matière de liquidités.

La gestion des liquidités et du refinancement pour Raiffeisen Suisse et le Groupe Raiffeisen incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Chaque Banque est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses besoins de liquidité proportionnellement à sa taille et à son total de bilan, et d'assurer un refinancement équilibré. Treasury garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et des capitaux ainsi qu'une diversification adéquate des sources et des instruments de refinancement. La stratégie de refinancement du Groupe tient compte des exigences d'ordre commercial et réglementaire. Elle veille aux liquidités requises ainsi qu'à une structure des échéances appropriée et diversifiée. Le secteur Treasury de Raiffeisen Suisse évalue par ailleurs en permanence l'évolution des liquidités du Groupe Raiffeisen aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique, et simule régulièrement des situations de crise. La surveillance indépendante est assurée par la Gestion des risques du Groupe.

Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose de son propre secteur Treasury ainsi que de son propre accès au marché monétaire et des capitaux, ce qui lui permet de garantir le respect des prescriptions en matière de liquidités au niveau de l'établissement individuel. La surveillance indépendante est assurée par le service Financial Risk Controlling, faisant partie de Notenstein La Roche Banque Privée SA au niveau organisationnel, mais subordonné à la Gestion des risques du Groupe au niveau fonctionnel.

Le Groupe Raiffeisen se caractérise par une solide situation de liquidités.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels et d'exploitation, que ce soit par l'exercice de ses activités bancaires ou par son statut d'employeur, de propriétaire ou d'exploitant d'immeubles. La décision d'éviter, de réduire, de transférer ou de prendre à sa charge un risque d'exploitation dépend de la capacité financière et du rapport coût-bénéfice. Ces risques sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence attendue et du degré de gravité des conséquences. L'évaluation tient compte aussi bien des répercussions financières que des incidences sur la compliance et la réputation. L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Durant l'exercice de référence, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés, à l'échelle du Groupe, dans un registre des risques, document essentiel pour les processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels. Ces évaluations sont renouvelées chaque année.

Sécurité de l'information

La question de la sécurité de l'information ne cesse de prendre de l'importance, notamment en termes de réputation, pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi est-il impératif de gérer les risques inhérents à la sécurité de l'information dans leur intégralité. La stratégie de gestion des risques se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées. En effet, le respect de la sphère financière privée revêt une grande importance. Compte tenu de la place croissante que prennent les canaux digitaux, des normes légales strictes en matière de protection des données s'imposent.

Au cours des exercices précédents, aucune infraction grave à la protection de la sphère privée des clients ni violation de la protection des données n'a été identifiée.

Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de Raiffeisen comprend l'ensemble des processus, méthodes et mesures de contrôle servant à garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des lois et du droit de surveillance ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports financiers.

Les conditions cadres organisationnelles sont définies au niveau de l'entreprise, celles-ci garantissent le fonctionnement du SCI dans tout le Groupe. Cela comprend notamment la définition du cadre SCI applicable à l'ensemble du Groupe ainsi que des rôles correspondants avec leurs tâches et responsabilités.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Le SCI se base sur les processus documentés de tout le Groupe Raiffeisen.

Pour chaque processus commercial sont saisis et évalués, au fur et à mesure, les risques inhérents essentiels sur la base desquels sont ensuite définis les risques et contrôles clés adéquats. Tous les contrôles clés sont documentés et inscrits dans les processus. Ainsi, les risques clés inhérents aux processus sont réduits grâce à des contrôles clés adéquats. Outre les contrôles clés, il existe une multitude d'autres contrôles destinés à réduire le risque.

Quant aux processus informatiques et à la sécurité de l'information, le SCI s'appuie sur le cadre normatif international usuel, à savoir les General Computer Controls (GCC) et la norme ISO/CEI-27002, tout en visant l'application des objectifs de contrôle définis de façon standardisée.

Le Groupe Raiffeisen effectue périodiquement une étude portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI.

Le reporting relatif à l'adéquation et à l'efficacité du SCI se fait dans le cadre du rapport des risques ordinaire adressé à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce afin d'identifier à temps toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et des succursales permettant d'éviter tout dommage. Le système d'alerte précoce comprend des indicateurs quantitatifs de risque relatifs aux Banques Raiffeisen et succursales ainsi qu'un processus d'alerte ad hoc afin d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, lorsque la situation l'exige, réglés avec le concours actif de Raiffeisen Suisse.

Business Continuity Management

Dans le cadre du Business Continuity Management, Raiffeisen a mis en place des mesures globales permettant de maintenir l'activité en cas de défaillance de ressources vitales (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés afin qu'ils puissent maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux cruciaux. Tous les systèmes informatiques essentiels ont été mis en place et implémentés de manière redondante sur plusieurs sites.

Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de gestion de crise. Les tests et exercices réguliers servent à vérifier que les plans et l'organisation sont à jour et opérationnels. La cellule de crise et l'organisation sont régulièrement formées et testées au moyen de plusieurs scénarios afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

Risques juridiques et de compliance

Le secteur Legal & Compliance établit un rapport sur les principaux risques de compliance chaque trimestre et sur les risques juridiques une fois par semestre, et l'adresse à la Direction ainsi qu'à la Commission d'audit et des risques de Raiffeisen Suisse. Ce reporting contient aussi un aperçu des risques juridiques et de compliance concernant Notenstein La Roche Banque Privée SA ainsi qu'ARIZON Sourcing SA.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration conjointement avec la mise à jour du profil de risque de compliance ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la Circ.-FINMA 2008/24.

Risques juridiques

Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe Raiffeisen pour les questions juridiques, veille à la présence d'une compétence réglementaire appropriée à tous les niveaux et assure une gestion active des risques juridiques. Cela vaut aussi pour les risques contractuels. Ce secteur coordonne, au besoin, la collaboration avec les avocats externes.

Risques de compliance

On entend par «compliance» le respect de l'ensemble des dispositions légales, prudentielles et déontologiques déterminantes ainsi que des dispositions internes, dans le but non seulement d'identifier à temps les risques juridiques et de réputation, mais aussi de les éviter et de garantir une gestion irréprochable.

L'interprétation de la compliance par le Groupe Raiffeisen repose sur une approche exhaustive. Bien que Raiffeisen soit quasi exclusivement active sur le marché national, la Banque est tenue de satisfaire aux exigences réglementant l'offre de services financiers transfrontaliers (cross-border transactions) et les questions de droit fiscal national et international (tax compliance). L'accent est mis sur les activités et thèmes suivants:

- Raiffeisen surveille et analyse toute l'évolution en matière de droit déterminant (regulatory monitoring) et intervient dans les différents groupes de travail et commissions des institutions établis sur la place financière suisse.
- Du fait de son modèle d'affaires coopératif et de la proximité avec la clientèle qu'il implique, le Groupe Raiffeisen attache une grande importance au respect du principe «know your customer». Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme viennent renforcer et concrétiser ce principe.
- Les évolutions dans les transactions crossborder font l'objet d'une surveillance et d'une analyse continue. Dans ce cadre, Raiffeisen poursuit résolument l'approche de la prestation de service passive. Celle-ci exige d'une part que toutes les activités soient initiées par le client et, d'autre part que tous les actes d'ordre juridique soient exécutés en Suisse. Raiffeisen n'est pas autorisée à déployer des activités à l'étranger, ni à effectuer d'ailleurs des déplacements en dehors du territoire suisse pour y démarcher de la clientèle.
- Raiffeisen préconise une stratégie de conformité fiscale cohérente.
- Les règles de conduite sur le marché ainsi que les obligations de diligence et de conseil en découlant sont respectées.
- Les données et le secret bancaire sont protégés.
- Raiffeisen est partisane d'une concurrence loyale et respecte des normes éthiques élevées dans ses actions.

Durant l'exercice de référence, Raiffeisen a largement investi dans la mise en œuvre des nouvelles prescriptions américaines sur le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), des dispositions du Qualified Intermediary (QI) et le règlement du litige fiscal avec les Etats-Unis, dans les travaux préparatoires à l'échange automatique de renseignements (EAR), dans l'application des dispositions modifiées relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et dans l'application des prescriptions de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

Raiffeisen a participé au programme pour régler le litige fiscal US dans la catégorie 3. Raiffeisen est parvenue à un accord avec le Département de la Justice américain (DoJ) en décembre 2016. Cet accord inclut toutes les Banques Raiffeisen et succursales. Il a permis de boucler le programme bancaire US sans payer d'amende.

La société du Groupe Raiffeisen, Notenstein La Roche Banque Privée SA a, en revanche, décidé de ne pas participer au programme US. L'activité US de la banque Wegelin a fait l'objet d'une séparation et n'a pas été transférée dans Notenstein en janvier 2012.

Membre de la plateforme Coordination des banques domestiques (CBD), Raiffeisen participe notamment à ces deux thèmes: «Stratégie de conformité fiscale en Suisse et à l'étranger» et «Loi sur les services financiers (LSFin)».

Le Groupe Raiffeisen s'efforce, grâce à une surveillance active de la législation et à une transposition en temps voulu dans les dispositions et processus internes, d'éviter les risques de compliance. Ces mesures sont soutenues, au besoin, par des moyens informatiques modernes. Dans le cadre d'une approche «blended-learning», les diverses équipes de compliance investissent de manière notable dans la formation et les mesures de sensibilisation des collaborateurs et des organes à tous les échelons.

Rapport de situation

Création de valeur

Segments

Clientèle privée et clientèle de placement

Les opérations de détail sont le cœur de métier de Raiffeisen. Avec une part du produit de 71%, les opérations d'intérêts ou de bilan constituent la principale source de revenus en 2016 également. L'intensification des opérations de placement et l'actuelle faiblesse des taux d'intérêt ont permis d'augmenter le volume des titres de près de 5% et de gagner de nombreux clients de placement (+6%).

La clientèle Raiffeisen bénéficie d'un conseil adapté à ses besoins et profite, en plus de l'assistance personnalisée et d'un dense réseau de points bancaires, notamment de la mise sur pied et de l'extension d'une multitude de canaux digitaux. La plateforme immobilière (RaiffeisenCasa.ch), l'hypothèque en ligne, l'outil d'analyse pour les rénovations énergétiques (eVALO) et les nouvelles fonctionnalités de l'e-banking rencontrent une forte demande et permettent aux clients Raiffeisen de bénéficier de services étendus à toute heure et en tout lieu.

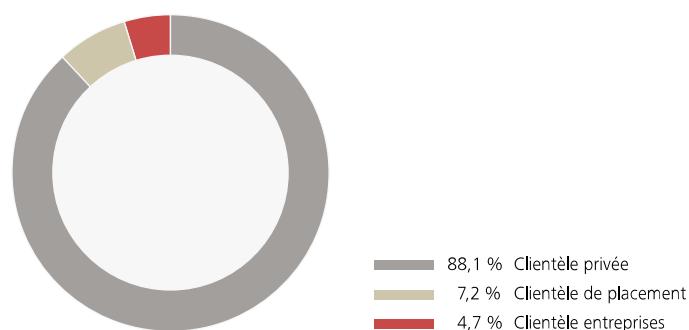
Clientèle entreprises

Raiffeisen assure le suivi de quelque 157'000 clients entreprises en Suisse. La croissance qualitative s'est poursuivie en 2016 avec plus de 4'000 nouvelles entreprises clientes et un volume en hausse. L'introduction de Business MemberPlus permet désormais également à la clientèle entreprises de bénéficier des avantages et des réductions destinés aux sociétaires.

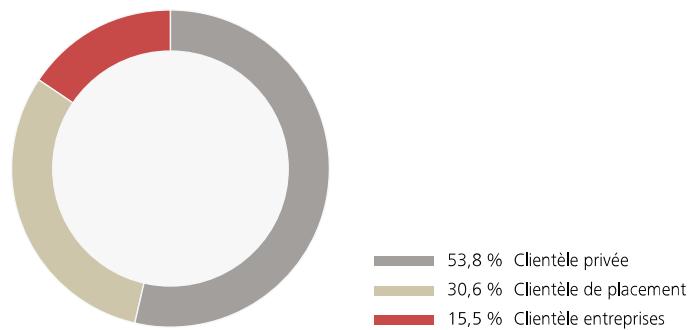
Le volume des financements d'investissements réalisés (hors hypothèques et leasing) pour la clientèle entreprises suisse a pu être amélioré de 5%. Cette croissance se répartit sur le segment clé des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, ainsi que sur celui des entreprises implantées dans le monde entier mais ancrées sur le territoire suisse.

L'ouverture du troisième Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE) à Aarau-Ouest va renforcer les CRE établis à Gossau (SG) et à Baar. La vente via les canaux digitaux a, elle aussi, été étendue en même temps que les offres de crédit en ligne et le logiciel de comptabilité des salaires e-salaire qui se trouve intégré à l'e-banking.

Part de clients



Part du volume total



Prestations de services

Paiements

Les clients Raiffeisen font un usage croissant de leurs cartes. La tendance s'est poursuivie en 2016 également. Les transactions ont augmenté de 12%, à 106 millions de francs. Les retraits aux bancomats ont en revanche stagné, ce qui s'explique par un usage plus prononcé des moyens de paiement sans numéraire tels que les cartes de débit / crédit et les solutions de paiement électronique. Depuis le lancement de la première version de la solution de paiement mobile Raiffeisen (Paymit) au printemps 2016, près de 17'000 utilisateurs étaient enregistrés fin 2016. Dès le printemps 2017, une fois la fusion de Paymit et de TWINT effectuée, il est prévu de lancer la nouvelle solution de paiement mobile Raiffeisen TWINT pouvant être directement reliée au compte bancaire et qui permet de réaliser, outre les transactions entre particuliers, également les paiements sans numéraire dans les commerces et sur les portails e-commerce.

Depuis novembre 2016, notre Groupe propose aux entreprises un accès électronique étendu pour un trafic des paiements sans faille avec Raiffeisen. L'échange électronique de données s'effectue via la norme internationale EBICS «Electronic Banking Internet Communication Standard».

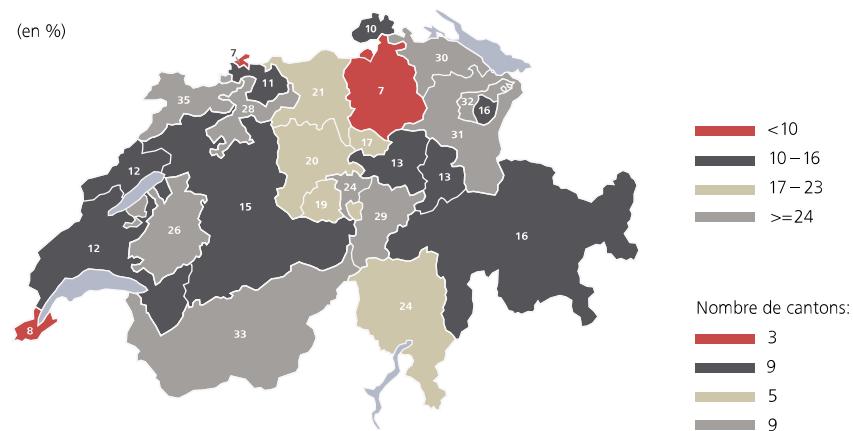
Financements

Bien que le volume hypothécaire n'ait pas connu une hausse aussi forte que les années précédentes, la croissance enregistrée de 4,3% reste supérieure à la moyenne du marché. Ainsi, la part de marché a une nouvelle fois légèrement gagné de terrain et s'élève à 17,2%. La demande la plus forte a été enregistrée pour les hypothèques à taux fixe et les hypothèques LiborFlex en raison du niveau de taux toujours bas.

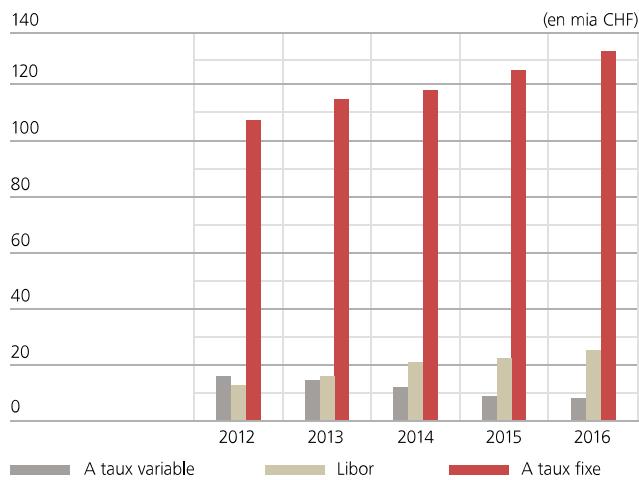
Le volume hypothécaire pour les financements professionnels (immeubles d'exploitation et objets de rapport) a gonflé de près de 10,5%. Raiffeisen est donc parvenue à maintenir sa position de leader sur le marché sur ce terrain également.

En 2016, Raiffeisen est la première banque en Suisse à intégrer systématiquement l'évaluation énergétique d'un bien immobilier au conseil en propriété du logement. S'il le souhaite, le client obtient une évaluation énergétique de son bien immobilier avec indication de sa classe d'efficacité énergétique, conformément au Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). L'évaluation comprend également des informations concernant le potentiel d'économies d'énergie, le besoin d'investissement pour un assainissement énergétique judicieux et les subventions pouvant être obtenues de la Confédération et des cantons.

Part de marché en volume hypothécaire par canton en 2015



Evolution du volume des différents modèles hypothécaires de 2012 à 2016



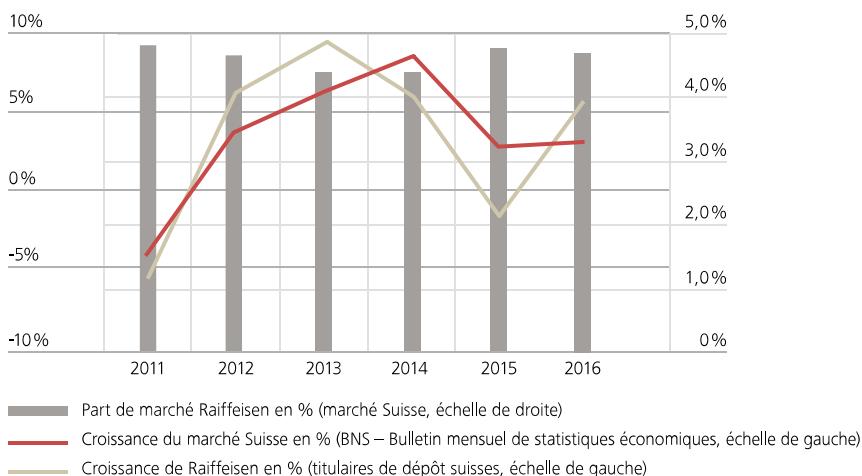
Epargne

Malgré la faible rémunération, la part de marché confortable dans le domaine de l'épargne a pu être légèrement relevée à 13,2%. Le nombre de comptes est passé de 97'786 à 6'074'143 (+1,6%), et le volume de 144'337 millions à 152'288 millions de francs (+5,5%). La croissance enregistrée revient en premier lieu au domaine des comptes de transaction. Une grande partie de la hausse en volume sur les comptes de transaction s'explique par un transfert des comptes épargne. Par ailleurs, des placements et investissements à terme échu n'ont souvent pas été renouvelés du fait des faibles taux proposés et ont été mis en attente sur des comptes de transaction. On constate toutefois un faible accroissement du volume des placements et investissements à terme de 12'704 millions à 12'795 millions de francs (+0,7%).

Placements

Durant l'exercice de référence, Raiffeisen a enregistré une évolution positive de l'argent frais net avoisinant les 800 millions de francs. Les fonds de placement ont grossi de 931 millions de francs – dont plus de la moitié versée dans des fonds Raiffeisen. Les placements directs ont, eux aussi, connu une évolution réjouissante avec une progression de 461 millions de francs. Les produits structurés affichent un reflux de près de 131 millions de francs en raison d'échéances de produits.

Evolution du volume des titres

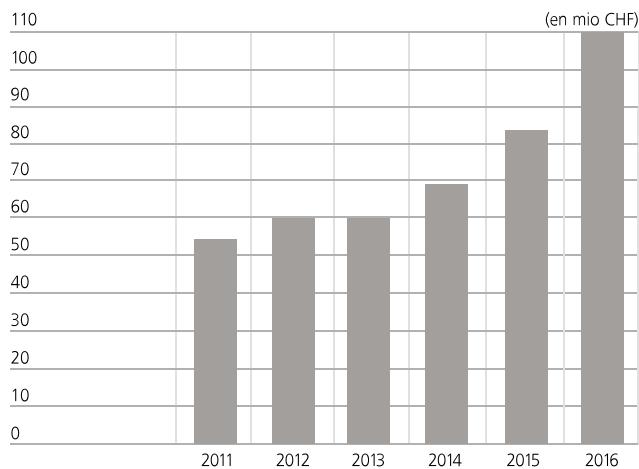


Prévoyance

Les comptes de prévoyance ont augmenté de 5,5% en 2016. Les dépôts dans les produits de prévoyance du pilier 3a (épargne en compte et en fonds) ont augmenté de 6% (+ 819 millions de francs) et s'élèvent désormais à 14,6 milliards de francs. La croissance des avoirs de libre passage a été plus modérée car impactée par divers facteurs externes, tels que le marché du travail, les caisses de retraite et la rémunération. Les dépôts dans les comptes de libre passage – épargne en fonds y compris – ont augmenté de 1% (+ 71 millions de francs) et s'élèvent désormais à 5,6 milliards de francs. Le niveau des taux généralement bas a fortement marqué l'utilisation des produits de prévoyance sur cet exercice de référence également. C'est ce que révèle l'augmentation du nombre de dépôts de prévoyance de quelque 18% (pour le pilier 3a) et de 6% (pour le 2^e pilier).

Assurances

Le volume des assurances vie à prime périodique a grossi de plus de 50%. Les produits générant le plus de chiffre d'affaires demeurent l'assurance décès Raiffeisen et l'assurance vie mixte utilisée en lien avec l'amortissement indirect pour le financement d'un logement. Raiffeisen a enregistré une nouvelle fois une hausse des primes uniques, atteignant un volume de plus de 64 millions de francs – avec l'assurance rente de vieillesse Raiffeisen et les produits à tranches proposés par Helvetia.

Somme des primes Vie individuelle (primes périodiques)

Corporate Finance

Le secteur opérationnel Corporate Finance se concentre sur les prestations de conseil destinées aux entrepreneurs et entreprises dans les domaines Evaluation d'options stratégiques, Mergers & Acquisitions (M&A), Evaluations et conseil en financement. Depuis 2016, ce secteur est par ailleurs partenaire de MidCap Alliance, un réseau M&A international tourné en premier lieu vers l'Europe et les Etats-Unis.

Rapport de situation

Politique du personnel

Collaborateurs

Ce qui caractérise Raiffeisen en tant qu'employeur

En 2016, Raiffeisen a révisé sa politique du personnel suite aux ajustements de la stratégie de base. Une nouvelle stratégie «employer branding» met en avant l'esprit d'entreprise, encourage les parcours variés, renforce le sentiment communautaire et propose un large éventail de tâches pour les collaborateurs. Durant l'exercice de référence, le Groupe employait 11'026 collaborateurs, soit 9'276 postes à plein temps en moyenne sur l'année.

Conditions d'engagement intéressantes

Grâce à ses excellentes conditions d'engagement, Raiffeisen parvient à attirer du personnel qualifié et à fidéliser ses collaborateurs. En responsabilisant de manière ciblée ses collaborateurs, Raiffeisen encourage leur esprit d'entreprise et leur octroie ainsi une grande marge de manœuvre. L'ensemble des collaborateurs à tous les échelons hiérarchiques ont la possibilité de gérer avec souplesse leur temps de travail. Chez Raiffeisen, 32% des collaborateurs travaillent à temps partiel, chiffre s'élevant à 26% chez les cadres. Par ailleurs, les collaborateurs bénéficient de 25 ou 30 jours de vacances, en fonction de leur âge et de leur échelon de fonction.

Politique familiale

Chez Raiffeisen, les mères bénéficient d'un congé maternité d'au moins 16 semaines. Les pères disposent d'un congé payé supplémentaire de 15 jours qu'ils peuvent prendre sur une période dès un mois avant et jusqu'à six mois après la naissance de l'enfant. Les mères ont, en plus, la certitude de retrouver un poste à une fonction adéquate après leur congé maternité si le degré d'occupation est d'au moins 60%. Par ailleurs, les parents ont la possibilité de prendre jusqu'à cinq jours de congé supplémentaires rémunérés en cas de maladie d'un enfant.

Formation de la relève

Le Groupe offre à des jeunes de divers niveaux d'éducation des places de formation variées qui leur permettent d'entrer dans la vie professionnelle avec des bases solides:

- apprentissage en tant qu'employé(e) de commerce;
- informaticien(ne);
- médiamaticien(ne);
- interactive media designer;
- agent d'exploitation et d'assistance;
- stages ouverts aux élèves d'école supérieure de commerce;
- formation bancaire initiale pour porteurs de maturité;
- programme «trainee» pour diplômés universitaires ou d'une haute école.

Par son engagement ciblé pour la formation de la relève, Raiffeisen assume sa responsabilité sociétale au profit de nombreux jeunes dans toute la Suisse. Fin 2016, près de 800 personnes bénéficiaient de l'un des programmes pour la relève susmentionnés, dont 54% étaient des femmes. Une grande partie de ces jeunes restent ensuite dans l'entreprise après leur formation.

Développement du personnel et encadrement

La formation continue et ainsi l'adéquation des qualifications des collaborateurs par rapport aux besoins du marché jouent un rôle fondamental. Pour encourager son personnel et garantir un accomplissement optimal des tâches, Raiffeisen soutient les efforts de ses collaborateurs pour se perfectionner. Les collaborateurs ont le choix entre différentes filières de formation internes ou externes.

Au total, 504 cycles de formation internes ont été organisés en 2016. Au cours de cette période, Raiffeisen a ainsi investi 20'124'735 francs pour des mesures de formation et de perfectionnement internes et externes. Une attention toute particulière est portée en l'occurrence au développement des compétences sociales et de direction au sein du Groupe ainsi qu'à l'orientation sur les valeurs propres à la Banque. En établissant une nouvelle vision commune de l'encadrement, Raiffeisen a la volonté déclarée de garantir et de renforcer la base culturelle et la capacité de changement du Groupe.

Le programme de mentoring de Raiffeisen est unique en son genre: il permet aux cadres dirigeants ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de direction de Raiffeisen Suisse de se consacrer, en qualité de mentors, au développement de nombreux collaborateurs. Quelque 20 binômes sont engagés dans ce programme. La proportion de femmes qui y participent dépasse les 60%.

Egalité des chances

Le respect de l'égalité des chances pour l'ensemble des collaborateurs s'articule selon une approche globale: Raiffeisen entend Diversity & Inclusion comme une compétence en matière de management qu'il s'agit d'encourager en aiguillant les supérieurs hiérarchiques par des analyses ciblées et des rapports établis à intervalles réguliers. La part croissante des femmes parmi les cadres dirigeants constitue une priorité stratégique de Raiffeisen. Le Groupe aspire à une part de femmes de 30% aux postes de cadres. L'éventail de programmes «Women 3.0 by Raiffeisen» a été créé en complément des structures établies. Il est étayé en partenariat avec le réseau pluridisciplinaire «Advance – Women in Swiss Business». Ces deux canaux offrent aux femmes l'opportunité de suivre une formation continue ciblée et de se constituer un réseau sur l'ensemble de l'entreprise. Les talents prometteurs sont par ailleurs triés sur le volet pour intégrer un programme de cross-company-mentoring. Des séminaires destinés à faire un bilan de situation sont proposés aux collaborateurs de plus de 50 ans, afin de leur offrir l'occasion d'entrevoir les perspectives d'évolution vers la troisième étape de leur vie.

Conseil en cas de défis d'ordre privé

En coopération avec le partenaire externe Reha Suisse, le conseil social Raiffeisen offre, depuis plus de deux ans, ses précieux services aux collaborateurs Raiffeisen qui ont besoin d'aide anonyme dans les phases délicates de leur vie professionnelle ou privée ainsi que de conseils en matière de santé. L'an passé, cette offre a également été étendue à la Suisse romande et au Tessin.

Chiffres clés du Groupe Raiffeisen

	2016	2015
Nombre de collaborateurs	11'026	11'046
Nombre de femmes	5'561	5'587
en %	50,4	50,6
dont cadres	1'259	1'231
en %	26,5	26,4
Nombre d'hommes	5'465	5'459
en %	49,6	49,4
dont cadres	3'496	3'440
en %	73,5	73,6
Nombre de postes à temps partiel	3'575	3'360
en %	32,4	32
Nombre d'apprentis	732	765
en %	6,6	6,9
dont femmes	399	401
en %	54,5	52,4
dont hommes	333	364
en %	45,5	47,6
Nombre de membres au CA	1'387	1'612
dont femmes	284	344
en %	20,5	21,3
Durée moyenne d'appartenance à l'entreprise en années	7,7	8,2
Age moyen des collaborateurs en années	40,5	39,3
Taux de fluctuation (y compris mutations au sein du Groupe) en %*	11,2	10,7
Dépenses pour la formation continue en francs	20'124'735	18'145'062
Dépenses pour la garde d'enfants en francs	335'437	442'500
Retour après un congé maternité, en %**	75	89

* Nombre de départs durant l'année par rapport au nombre moyen de collaborateurs

** Nombre de collaboratrices ayant repris le travail en 2016 à l'issue d'un congé maternité

Rapport de situation Durabilité

La gestion du développement durable chez Raiffeisen

Raiffeisen appréhende de façon proactive les opportunités et défis de l'économie, de l'environnement et de la société. Ceux-ci sont regroupés dans le cadre d'une matrice de pertinence qui est établie sur la base du standard de la Global Reporting Initiative (GRI). Cette matrice constitue le socle de la stratégie de durabilité de Raiffeisen.

La responsabilité de la stratégie de durabilité du Groupe incombe à la Direction de Raiffeisen Suisse. Le responsable du département Services veille à sa mise en œuvre. Les activités en matière de durabilité sont regroupées et gérées au sein de Raiffeisen Suisse par le Corporate Social Responsibility (CSR) Management qui a pour mission de développer la stratégie de durabilité et d'ancrer dans les secteurs opérationnels les mesures et processus qui en découlent.

L'ancrage du principe de la durabilité au sein du Groupe s'est poursuivi durant la période sous revue. Des objectifs mesurables ont été définis au niveau de toute l'entreprise et des différents départements, les performances ont été mesurées et des améliorations effectuées. Dans ses séances de direction, le CSR Management rapporte sur l'état d'avancement des mesures de durabilité au sein d'un certain nombre de départements.

Les contenus essentiels de la stratégie de durabilité de Raiffeisen sont regroupés dans les quatre domaines d'action que sont:

- la responsabilité en tant qu'employeur;
- la responsabilité pour ses produits et prestations de service;
- la responsabilité pour l'infrastructure servant à l'exploitation bancaire;
- la responsabilité sociétale.

Aperçu des chiffres clés pertinents en matière de durabilité

Catégorie	Unité	Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe	Banque Raiffeisen (Banques recensées)	Extrapolation (Banques non recensées)	Groupe Raiffeisen (total)	Groupe Raiffeisen variation in %	Groupe Raiffeisen (total) par unité de personnel
Energie dans les bâtiments (total)	kWh	17'235'000	23'236'000	31'761'000	72'231'000	4	7'481
Electricité	kWh	13'854'000	12'235'000	11'907'000	37'995'000	-3	3'935
dont électricité issue d'énergies renouvelables	kWh	13'854'000	12'235'000	11'907'000	37'995'000	-3	3'935
Energie de chauffage	kWh	3'381'000	11'001'000	19'854'000	34'236'000	12	3'546
dont énergie de chauffage issue d'énergies renouvelables	kWh	-	646'000	-	646'000	12	67
dont sources d'énergie fossiles	kWh	2'945'000	9'057'000	19'854'000	31'856'000	10	3'299
dont chauffage à distance	kWh	435'865	1'298'000	-	1'734'000	98	180
Déplacements professionnels (total)	km	13'072'000	2'055'000	2'531'000	20'166'000	2	2'088
dont transports publics (train, bus, tram)	km	3'529'000	998'000	1'739'000	7'262'000	52	752
dont transports routiers véhicules automobiles (véhicules privés)	km	2'046'000	1'057'000	792'000	3'949'000	12	409
dont transports routiers véhicules automobiles (véhicule d'entreprise)	km	4'204'000	-	-	4'204'000	-37	435
dont transports routiers par coursiers	km	2'991'000	-	-	2'991'000	-27	310
dont transports aériens de passagers	km	246'000	-	-	430'000	367	45
dont transports aériens de marchandises	tonnes-kilomètre	746'000	-	-	746'000	16	77
Emissions de gaz à effet de serre résultant de la consommation d'énergie et des déplacements*	Tonnes éq.CO₂	8'092	3'273	5'672	17'036	18	1,76
dont périmètre 1	Tonnes éq.CO ₂	1'424	2'100	4'030	7'554	-3	0,78
dont périmètre 2	Tonnes éq.CO ₂	36	107	0	143	99	0,02
dont périmètre 3	Tonnes éq.CO ₂	6'632	1'066	1'641	9'339	42	0,97

* Sont prises en compte les sources d'émission issues de la consommation d'énergie et des déplacements professionnels chez Raiffeisen. Les trois périmètres définis sont: – Périmètre 1: émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources stationnaires dans l'entreprise elle-même, comme le chauffage ou les véhicules de l'entreprise – Périmètre 2: émissions indirectes de gaz à effet de serre résultant de la production d'énergie en dehors de l'entreprise, par exemple électricité et chauffage à distance – Périmètre 3: autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en dehors de l'entreprise du fait de processus en amont ou en aval, comme les déplacements professionnels en train ou les étapes préliminaires à la fourniture en énergie Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est basé sur les facteurs d'émission des chiffres clés 2010 du VFU et de la base de données Ecoinvent 2.1.

Matrice de pertinence

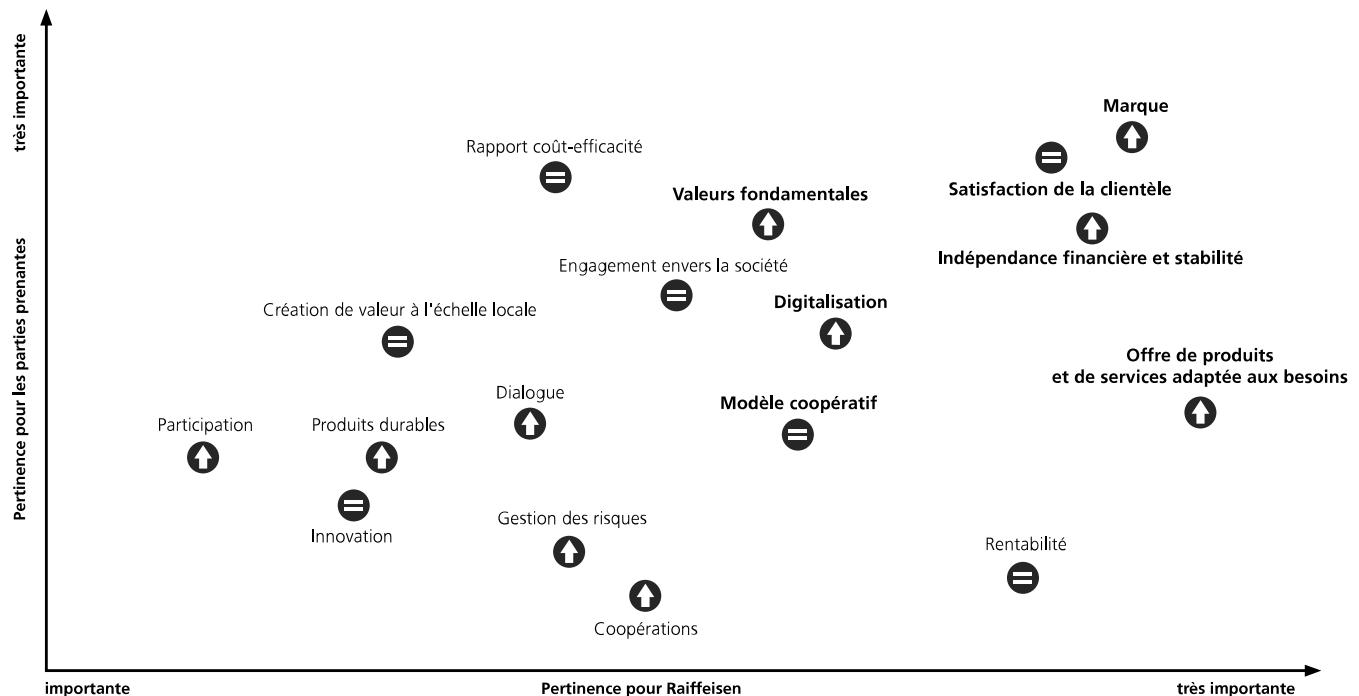
Le reporting sur la durabilité au niveau du Groupe est établi sur la base du standard de la Global Reporting Initiative (GRI) qui a servi à la Direction de Raiffeisen Suisse pour identifier, par le biais d'une analyse de pertinence, les thèmes essentiels aux parties prenantes et au résultat opérationnel de Raiffeisen. La matrice représente un instantané et constitue en même temps une prévision de la pertinence future que revêtiront certains thèmes (tendances). La matrice de pertinence Raiffeisen renseigne sur le classement de chaque thème au vu de son importance pour le Groupe et les parties prenantes.

Parmi les parties prenantes les plus importantes, Raiffeisen compte ses sociétaires, ses collaborateurs, ses partenaires de coopération et ses clients ainsi que la société et les acteurs politiques. L'identification des thèmes et leur évaluation actuelle étaient confiées à des personnes clés de Raiffeisen ainsi qu'à des spécialistes externes indépendants.

La matrice de pertinence indique que les thèmes suivants sont évalués comme étant particulièrement déterminants pour Raiffeisen:

- marque;
- satisfaction de la clientèle;
- indépendance financière et stabilité;
- valeurs fondamentales;
- engagement envers la société;
- digitalisation.

La matrice de pertinence et l'index du contenu GRI renseignent sur tous les thèmes matérialisés chez Raiffeisen. L'index du contenu GRI est disponible sur Internet à l'adresse www.raiffeisen.ch/f/csr.

Matrice de pertinence Raiffeisen

Indicateur de tendance concernant l'importance à l'avenir:

- ↑ augmente
- = reste inchangée
- ↓ diminue

Marque

Raiffeisen est la banque la plus sympathique de Suisse. Elle incarne les valeurs coopératives et agit toujours dans l'intérêt de ses sociétaires. En tant qu'acteur économique et employeur, nous évitons les risques de réputation et valorisons notre marque en faisant appel à la réflexion et à l'action responsables, axées sur le long terme.

Raiffeisen demeure en 2016 encore la marque bancaire la plus forte et la plus sympathique aux yeux de la majorité de la population suisse. C'est le résultat de l'étude réalisée par Raiffeisen depuis 2006 sur le classement des marques, qui a par ailleurs une nouvelle fois attesté du fort degré de proximité et de durabilité de notre entreprise par rapport à la concurrence. La réputation, l'ancrage régional et la fiabilité des Banques Raiffeisen ont été jugés élevés.

Raiffeisen a également été perçue en 2016 comme le leader du secteur de par sa contribution à l'intérêt général en Suisse. C'est ce qu'illustre l'atlas de l'intérêt général pour la Suisse, réalisé par l'Université de Saint-Gall, qui met en lumière la contribution des entreprises à l'intérêt général de la Suisse.

Digitalisation

Raiffeisen renforce sa compétitivité en anticipant les nouveaux besoins de la clientèle et les évolutions du marché dans le secteur bancaire. Il s'agit donc d'adapter les produits et les services aux futurs besoins de la clientèle et de déceler à temps les tendances se dessinant sur le long terme. Aux yeux de Raiffeisen, la digitalisation apporte bon nombre d'opportunités non seulement pour l'activité bancaire, mais également pour le développement du modèle coopératif.

Raiffeisen fait avancer sa digitalisation de manière cohérente et étend constamment sa gamme de prestations digitales. Elle s'appuie pour ce faire sur le renouvellement du système bancaire central. En plus de l'e-banking et du paiement par smartphone, les clients peuvent depuis 2016 ouvrir un compte en ligne par chat vidéo. L'hypothèque en ligne, le marché immobilier RaiffeisenCasa et le portail de dons heroslocaux.ch ont également été lancés durant l'exercice de référence.

Pour de plus amples informations sur la digitalisation, veuillez consulter le chapitre Stratégie: objectifs et mesures stratégiques

Coopérations

Les coopérations sont pour Raiffeisen un élément essentiel de la stratégie. Le choix ciblé des partenaires et des participations permet au Groupe d'apporter une réponse complète aux besoins des clients.

Raiffeisen participe activement à l'évolution du secteur bancaire en s'engageant dans des coopérations dans le domaine des services financiers durables. En sa qualité de membre fondateur de Swiss Sustainable Finance (SSF), Raiffeisen promeut les services financiers durables en Suisse. L'association SSF a pour objectif d'établir la Suisse comme centre mondial de premier plan pour les services financiers durables et de promouvoir les thèmes sociaux, environnementaux et de gouvernance dans les opérations de placement et de financement.

Raiffeisen détient une participation dans responsAbility Investments AG. Elle est représentée dans son conseil d'administration, s'engage en faveur de la Fondation Suisse pour le Climat ainsi qu'en tant que bailleur de fonds auprès du Fonds de technologie de l'Office fédéral de l'environnement.

Offre de produits et de services adaptée aux besoins / produits durables

Disposer d'une offre de produits et de services adaptée aux besoins est une condition préalable pour assurer durablement sa présence sur le marché. Les exigences des sociétaires occupent une place prépondérante, a fortiori au sein d'une coopérative. La demande accrue en produits durables témoigne d'un fort besoin et reflète par ailleurs l'une des valeurs de base de Raiffeisen.

Raiffeisen propose divers fonds de placement durables sous le label Futura. Ces fonds investissent exclusivement dans des entreprises qui visent une réussite économique à long terme, réalisée de manière équitable, et qui tiennent effectivement compte des aspects écologiques et sociaux. Les experts de l'agence de rating indépendante Inrate examinent, avant tout investissement, la performance de durabilité de chaque entreprise, et pour les obligations, également celle des pays concernés.

Ainsi, les fonds Raiffeisen Pension Invest Futura et le fonds de placement Raiffeisen Futura Swiss Stock permettent l'exercice actif des droits de vote de toutes les entreprises suisses qu'ils regroupent, et ce conformément aux recommandations d'Ethos, la fondation suisse pour l'investissement durable et l'actionnariat actif.

La gamme de produits Futura a été continuellement étendue depuis le lancement des premiers produits au milieu de l'année 2001 et comprend aujourd'hui sept fonds d'un volume total de quelque 4,6 milliards de francs. Les fonds ont enregistré un afflux net de plus de 645 millions de francs en 2016. Les fonds affichent toujours d'excellents résultats par rapport à la concurrence, ce qui est particulièrement réjouissant. Ainsi, le Raiffeisen Futura Swiss Stock a remporté pour la cinquième fois consécutive le «Lipper Fund Award» du meilleur fonds dans la catégorie Actions suisses sur dix ans.

La durabilité est également un élément essentiel du conseil et du reporting: Raiffeisen définit, en concertation avec le client, si celui-ci souhaite investir dans des titres et des produits de placement durables et le cas échéant, dans quelle mesure. Ensuite, il en tient compte dans sa proposition de placement et lors de sa mise en œuvre. Tous les produits et titres aptes à être qualifiés de durables, sont signalés par le label Futura sur le relevé de fortune. A savoir également que la part de tous les placements durables dans les avoirs en dépôt est clairement indiquée.

Gestion des risques

Raiffeisen considère que la prise de risques contrôlée - dans le cadre d'activités commerciales clairement définies - et la gestion de ces risques font partie de ses compétences clés. Les risques ne sont pris que s'ils intègrent une stratégie approuvée, que si la capacité de risque est donnée et uniquement si le produit de l'activité justifie une telle prise de risque.

Pour de plus amples informations sur la gestion des risques, veuillez consulter le chapitre Politique de risque et Rapport des risques

Pour de plus amples informations la structure au chapitre, veuillez lire le chapitre Gouvernance d'entreprise

Valeurs fondamentales

La pensée et les actes de Raiffeisen reposent sur les valeurs «crédibilité», «durabilité», «proximité» et «esprit d'entreprise». Véritables lignes directrices, elles nous permettent d'évaluer en permanence les évolutions actuelles. Chacune de ces quatre valeurs découle de la forme juridique de la coopérative.

Le renforcement de la culture d'entreprise, et de ce fait aussi des valeurs de base, fait partie des orientations stratégiques de Raiffeisen. Plus d'information au chapitre Stratégie.

Les valeurs de base déterminent également le rapport qu'entretient Raiffeisen avec ses collaborateurs. Plus d'information au chapitre Collaborateurs.

Modèle coopératif

Chaque Banque Raiffeisen adapte sa stratégie en fonction des spécificités locales et agit sous sa propre responsabilité en tant qu'entreprise autonome. Le droit de codécision des sociétaires garantit des processus décisionnels démocratiques et une orientation de la Banque vers le long terme. Le modèle coopératif ne vise donc pas en premier lieu la maximisation du profit à court terme, mais au contraire, le bénéfice à long terme de ses sociétaires.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le chapitre Gouvernance d'entreprise: structure du Groupe Raiffeisen

Innovation

L'innovation est un moteur déterminant pour assurer sa pérennité sur le marché. Il est vital de développer sans relâche de nouveaux produits, services et processus et de prendre en compte les nouvelles tendances.

Raiffeisen observe les évolutions actuelles et anticipe les nouveaux besoins de la clientèle. Le secteur Analytics de Raiffeisen Suisse formule des recommandations basées sur des données pour différentes unités d'organisation. Cette approche intègre la collecte des données du marché, les études de suivi, les sondages sur la satisfaction de la clientèle et les mesures du succès.

Le secteur Investment Office de Raiffeisen Suisse réalise des analyses régulières sur les marchés financiers et des thèmes économiques, et publie régulièrement des prévisions portant sur ces mêmes sujets.

Le RAI Lab, créé en 2015, est chargé d'élaborer des concepts innovants et des nouveaux modèles d'affaires. Ceux-ci sont vérifiés à l'appui de prototypes et testés dans le cadre de projets pilotes. Le RAI Lab promeut également la culture de l'innovation chez Raiffeisen.

Pour de plus amples informations sur la digitalisation, veuillez consulter le chapitre Stratégie: objectifs et mesures stratégiques

Satisfaction de la clientèle et rapport coût-efficacité

Les clients sont satisfaits si le conseil et le rapport coût-efficacité sont à la hauteur de leurs exigences. Raiffeisen jouit d'un haut degré de satisfaction. En effet, ses clients ont, déjà depuis des années, une forte propension à recommander leur Banque à un proche.

Selon les enquêtes nationales sur la satisfaction de la clientèle, Raiffeisen obtient régulièrement de bons résultats. Le degré de satisfaction de la clientèle, dont Raiffeisen est la banque principale, demeure très élevé. Raiffeisen a pu conserver sa position de leader par rapport aux autres banques. Le taux de satisfaction concernant la qualité du conseil est particulièrement élevé en comparaison sectorielle. La disposition à nous recommander est également un facteur important: 80% des clients avec Raiffeisen comme banque principale recommanderaient leur Banque à un proche.

Dialogue et participation

Le dialogue et la participation sont des traits caractéristiques essentiels du modèle d'affaires coopératif.

En leur qualité de copropriétaires, les sociétaires participent à la définition de la politique commerciale lors de l'assemblée générale annuelle de leur Banque Raiffeisen. Au total, près de 400'000 personnes ont assisté en 2016 aux assemblées générales Raiffeisen.

Le modèle d'affaires coopératif promeut le dialogue et la participation au sein du Groupe.

Pour plus d'informations sur la structure du Groupe Raiffeisen, veuillez consulter le chapitre Gouvernance d'entreprise.

Rentabilité

La rentabilité est essentielle pour assurer à long terme sa pérennité sur le marché. Raiffeisen aspire à un Cost Income Ratio bas avec un maximum de sécurité en application du principe: «la sécurité d'abord, la rentabilité ensuite, et enfin la croissance».

L'augmentation continue de la productivité, et de ce fait aussi la rentabilité, font partie des orientations stratégiques de Raiffeisen.

Pour de plus amples informations sur l'augmentation de la productivité, veuillez consulter le chapitre Stratégie: objectifs et mesures stratégiques

Raiffeisen a la volonté déclarée d'améliorer sa rentabilité en utilisant efficacement les ressources.

Efficience en termes d'énergie et de ressources dans l'informatique

Dans une banque, les plus grands consommateurs d'électricité sont les centres de calcul. Malgré l'augmentation de la capacité de calcul, Raiffeisen est une nouvelle fois parvenue à réduire sa consommation d'énergie. L'efficacité énergétique des centres de Saint-Gall et de Gossau, et d'une façon générale l'organisation de leur exploitation, est tout à fait exemplaire en comparaison sectorielle. Pour l'alimentation en eau chaude sanitaire, les déperditions de chaleur ont été fortement réduites grâce à la domotique.

Raiffeisen est parvenue à réduire la production de chaleur des serveurs et donc le besoin en énergie de refroidissement en mettant en œuvre, de manière cohérente, la virtualisation et la consolidation des systèmes ainsi que par le biais de nouvelles technologies. Par ailleurs, la chaleur résiduelle produite par le centre de calculs de Raiffeisen permet de chauffer, toute l'année, l'eau à usage sanitaire pour les besoins du site de Saint-Gall et pour un certain nombre de logements et de magasins ainsi qu'un restaurant dans les propres locaux Raiffeisen. Le Facility Management de Raiffeisen Suisse répond de la gestion de l'énergie et partage son expérience en la matière avec d'autres prestataires financiers au travers du modèle énergétique «Zurich» établi par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

Le Centre d'impression et d'envoi (CIE), exploité depuis quatre ans avec succès par la société Trendcommerce (Schweiz) AG, a encore optimisé sa consommation d'énergie et de ressources, permettant de réduire les déchets sur l'ensemble du processus d'impression centralisé du Groupe Raiffeisen. Ces imprimés représentent près des deux-tiers de tous les imprimés du Groupe.

Raiffeisen Suisse élimine dans le respect de l'environnement et à meilleurs coûts la majorité du matériel informatique arrivant en fin de vie ainsi que les déchets d'emballage des Banques Raiffeisen. Il est prévu que ce service soit fourni à l'ensemble du Groupe d'ici à l'an 2020.

Indépendance financière et stabilité

Raiffeisen figure parmi les établissements bancaires les plus sûrs de Suisse, tel que l'illustre depuis des années le rating constant élevé que lui attribue Moody's. Chez Raiffeisen, il n'y a pas d'actionnaire majoritaire. En effet, chaque sociétaire dispose d'une seule et unique voix. Le regroupement des banques coopératives au sein d'une union représente une communauté de destin et de risque forte et solidaire.

Pour de plus amples informations, voir la structure du capital et les responsabilités

Engagement envers la société

Raiffeisen se considère comme partie intégrante de la société et fait preuve, en tant qu'acteur responsable, d'un engagement en faveur de la culture, de la société et du sport. Il tient à cœur du Groupe, en tant que coopérative, de donner un retour aux sociétaires pour la confiance qu'ils lui témoignent et de s'engager par ailleurs en faveur de la société.

Raiffeisen leur propose avec «MemberPlus» des offres de loisirs attractives et s'engage en même temps pour la diversité de la culture suisse et le tourisme local. En 2016, les offres à prix réduit ont été sollicitées plus d'un million fois par l'ensemble des sociétaires. A lui seul, le Passeport Musées qui permet d'accéder gratuitement à plus de 500 musées suisses, a été utilisé près de 700'000 fois.

L'offre sociétaires d'été «Régions vinicoles suisses» a généré 100'000 expériences découverte sous forme de déplacements, nuitées ou excursions à prix préférentiels. La nouvelle offre sera lancée au printemps 2017 et propose aux sociétaires Raiffeisen de découvrir le Tessin.

C'est pourquoi le Groupe soutient des associations œuvrant pour la diversité culturelle, sportive, musicale et sociale, dans toutes les régions. Au niveau national, Raiffeisen est le sponsor principal de la Swiss Football League depuis 2012 et le partenaire de Swiss-Ski depuis 2005. L'engagement global du Groupe Raiffeisen dans le sponsoring représente environ 30 millions de francs par année.

Dans le cadre de son engagement en faveur des sports de neige, Raiffeisen soutient de nombreuses associations et de nombreux clubs de ski qui forment la nouvelle génération d'athlètes. Au cours de l'exercice de référence, notre Groupe a sponsorisé plus de 20'000 jeunes sportifs avec plus d'un million de francs.

Dans le domaine du football, Raiffeisen organise plus de 80 Raiffeisen Football Camps sur l'ensemble du pays, ainsi que les Super League Family Days et se positionne en tant que partenaire officiel dans la section football pour les Special Olympics Switzerland.

Comme les années précédentes, Raiffeisen a soutenu financièrement, durant l'exercice de référence, le système politique en versant aux partis représentés dans l'Assemblée fédérale la somme totale de 246'000 francs, répartie à égalité entre les deux chambres du Parlement. Les partis reçoivent ainsi chacun 615 francs par siège au Conseil national et 2'674 francs par siège au Conseil des Etats. Ils peuvent disposer librement de ces fonds et n'en rendent aucun compte à Raiffeisen.

Création de valeur à l'échelle locale

Pour ses acquisitions de marchandises et de services, Raiffeisen veille au respect des critères de durabilité tant sociétale qu'écologique tout au long de la chaîne de création de valeur.

Raiffeisen apporte sa contribution au financement des collectivités publiques suisses. A la lumière du compte de la valeur ajoutée, cette contribution se manifeste d'une part directe-

ment par le paiement d'impôts et de taxes, et d'autre part indirectement par la rémunération des parts sociales des sociétaires ainsi que – dans une mesure beaucoup plus large – par la création d'emplois locaux.

Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio CHF	Exercice préc. en mio CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit opérationnel)	3'108	3'016	100,0	100,0
Autres charges d'exploitation	-606	-558	19,5	18,5
Produits extraordinaires	75	67	2,4	2,2
Charges extraordinaires	-4	-3	-0,1	-0,1
Valeur ajoutée brute	2'573	2'522	82,8	83,6
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-260	-181	8,4	6,0
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-6	-4	0,2	0,1
Valeur ajoutée nette	2'307	2'337	74,2	77,5
Distribution de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (charges de personnel)	1'380	1'329	59,8	56,9
Sociétaires (rémunération des parts soc.: proposition soumise à l'AG)	44	34	1,9	1,5
Pouvoirs publics	174	201	7,5	8,6
dont impôts payés sur les revenus	153	164	6,6	7,0
dont constitution/dissolution de provisions pour impôts latents	21	37	0,9	1,6
Renforcement des réserves (autofinancement)	709	773	30,7	33,1
Total	2'307	2'337	100,0	100,0
Chiffres clés sur la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par poste à temps plein en KCHF*	277	275		
Valeur ajoutée nette par poste à temps plein en KCHF*	249	255		
Nombre de postes à temps plein (moyenne)	9'281	9'157		

* Calculée sur la base des effectifs moyens

Approvisionnement et recyclage

Raiffeisen mise sur des prestataires de service locaux dans le cadre de son approvisionnement. La majeure partie du volume des achats est attribuée à des fournisseurs en Suisse.

Le contrôle de la durabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement est sans cesse étendu. Des principes d'achat spécifiques assortis de critères appropriés ont été définis à cet effet pour les quelque 40 groupes de marchandises. L'examen des partenaires externes potentiels implique une douzaine de critères de durabilité. Au-delà des considérations économiques, les fournisseurs doivent aussi remplir des critères environnementaux et sociétaux. L'objectif est d'ancrer d'ici 2020 les principes d'achat dans la moitié des contrats avec les fournisseurs gérés de manière centralisée. La mise en œuvre est prévue au fil des renouvellements des contrats réguliers.

Les lignes directrices en matière d'anticorruption s'appliquent à l'ensemble du Groupe et sont particulièrement importantes dans le domaine de la construction et des achats. Les appels d'offre sont standardisés.

Le Groupe Raiffeisen consomme chaque année près de 1'010 tonnes de papier qui seront pour la première fois pris en compte dans le bilan carbone. D'ici 2018, Raiffeisen ne souhaite utiliser plus que du papier produit de manière durable, le but étant d'imprimer la majeure partie des documents de manière neutre sur le plan énergétique. Un partenaire externe se charge, de manière centralisée, du recyclage du papier pour toutes les unités de Raiffeisen Suisse, la majorité des sociétés du Groupe et environ deux tiers des Banques Raiffeisen.

Efficience en termes d'énergie et de ressources dans le parc immobilier et le transport

Raiffeisen utilise à 100% du courant produit à partir d'énergies renouvelables en Suisse. La consommation d'énergie électrique et de chauffage pour les bâtiments, qui était de 70 gigawatt-heures à l'exercice précédent, est tombée à 72. Cela représente une consommation de 7'480 kilowatt-heures par collaborateur et par an.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe Raiffeisen proviennent principalement de la consommation d'énergie dans les bâtiments (électricité et chauffage) et des déplacements professionnels (automobile, transports publics et avion). L'ensemble des ressources et de l'énergie ainsi consommé représente environ les deux tiers de l'empreinte énergétique du Groupe. Raiffeisen s'est fixé pour objectif de réduire d'ici 2020 ses émissions de 30% par rapport au niveau de 2012. Les principales mesures pour y parvenir sont le recours accru à une électricité issue des énergies renouvelables et au chauffage à distance ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'infrastructure informatique.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre s'est amélioré en 2016, quand bien même les émissions déclarées ont augmenté de 2'607 tonnes pour s'inscrire à 17'036 tonnes d'équivalents CO₂. Cette hausse est due aux consommations nouvellement saisies. Corrigées de ces catégories prises en compte pour la première fois, les émissions ont enregistré une baisse de 1,3% à 14'206 tonnes.

Raiffeisen a adopté le Standard de Construction Durable Suisse (SNBS) dans le cadre de la construction de ses bâtiments. Ainsi, la rénovation du siège social qui a débuté en 2017 pour les locaux de la Vadianstrasse 17 à Saint-Gall et l'aménagement du Forum Raiffeisen à Berne sont conformes à ce standard.

La consommation d'énergie et les émissions de CO₂ induites par les déplacements professionnels et les voyages de service sont certes inférieures à la consommation d'énergie dans les bâtiments, mais se doivent d'être diminuées plus encore. Les mesures de sensibilisation en faveur de l'utilisation des transports publics jouent un rôle central en la matière. Le règlement du personnel prescrit d'ailleurs de privilégier au transport individuel l'usage des transports publics. Au sein de la propre flotte de véhicules de Raiffeisen Suisse, les voitures de tourisme appartenant aux classes d'émissions inférieures à 130 g de CO₂/km sont prescrites comme véhicules de référence afin de baisser la moyenne de la flotte sur le long terme.

Gouvernance d'entreprise

Gouvernance d'entreprise

Principes

Principes de la gouvernance d'entreprise

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans des documents contraignants tels que les statuts, le règlement d'administration et d'organisation, ainsi que dans diverses directives et instructions. Un système électronique de réglementations reprend la totalité des lois et documents déterminants pour la conduite des affaires, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues de produits, formulaires et descriptions de processus. Les contraintes réglementaires et les obligations prudentielles de documentation sont ainsi clairement consignées. Ce soutien électronique permet de centraliser le traitement et l'adaptation des nouveaux thèmes, processus et produits, et de les mettre directement à la disposition de tous les collaborateurs. Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur le code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise émis par economiesuisse ainsi que sur la Directive Corporate Governance (DCG) de SIX Swiss Exchange. Pour Raiffeisen, ces documents ne présentent pas de caractère contraignant, mais leur application à une société non cotée en bourse telle qu'une coopérative s'avère judicieuse pour bon nombre de domaines. Une attention toute particulière est portée à la structure d'organisation de la coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2016 à titre de référence.

Politique d'information

Une politique d'information ouverte, active et transparente fait partie intégrante des directives énoncées dans la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication vis-à-vis des groupes d'intérêt – sociétaires, clients, collaborateurs et le grand public – dépasse les exigences légales et respecte les principes de vérité, de continuité et de concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard le site Internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse du Groupe Raiffeisen. Les évolutions et changements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une publication ciblée par groupes d'intérêt, en temps utile, au moyen de divers canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet. Les sociétaires sont, par ailleurs, informés de manière personnelle, directe et exhaustive par leur Banque Raiffeisen lors de l'assemblée générale annuelle.

Gouvernance d'entreprise

Structure du Groupe Raiffeisen

Structure du Groupe Raiffeisen

Sociétaires

(particuliers, sociétés en commandite et en nom collectif inscrites au registre du commerce, personnes morales)



Assemblée générale ou Assemblée des délégués

270 Banques Raiffeisen (sociétés coopératives)

Organes: assemblée générale, conseil d'administration, direction, organe de révision au sens du Code des obligations



21 fédérations régionales (associations)



Assemblée
des délégués

Raiffeisen Suisse (société coopérative)

Organes: Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Direction, Organe de révision au sens du Code des obligations

Banques Raiffeisen

Les 270 Banques Raiffeisen et leurs 926 points bancaires (sans compter les succursales de Raiffeisen Suisse) constituent des coopératives autonomes sur les plans juridique et organisationnel. Elles sont dotées d'un conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. La gestion stratégique des Banques est adaptée aux conditions régionales. Les sociétaires – qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques – sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. Ceux-ci élisent les membres du conseil d'administration de leur Banque lors de l'assemblée générale locale. Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'assemblée générale peut, à la majorité des trois quarts des voix, transférer ses attributions à une assemblée des délégués ou recourir à un vote écrit (par correspondance).

Les décisions et les élections requièrent la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la demande est refusée. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen ou, le cas échéant, par l'organe de révision au sens du code des obligations, au moins cinq jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme personnalisée et écrite, et préciser les points inscrits à l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

A la suite de fusions, le nombre de Banques Raiffeisen est passé de 292 à 270 au cours de l'exercice de référence. Grâce à l'évolution constante des structures, les Banques Raiffeisen

sont en mesure de s'adapter de manière optimale aux changements observés sur leurs marchés régionaux. Le nombre de Banques Raiffeisen continuera de diminuer au cours des prochaines années. Parallèlement, notre présence s'est encore renforcée dans les agglomérations urbaines. En effet, Raiffeisen a ouvert quatre nouveaux sites en 2016.

Raiffeisen dans les cantons au 31 décembre 2016¹

Canton	Nombre de Banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio CHF	Total du bilan en mio CHF	Volumes de dépôts en mio CHF
Argovie	27	81	196'749	17'386	16'242	20'451	2'931
Appenzell Rh.-Ext.	2	7	17'887	1'398	1'275	1'578	255
Appenzell Rh.-Int.	1	5	8'796	640	647	734	132
Berne	20	94	186'793	13'492	12'323	15'617	1'521
Bâle-Campagne	8	19	55'083	5'132	4'492	5'889	1'020
Bâle-Ville	1	2	0	1'029	932	1'257	292
Fribourg	14	50	97'463	9'370	6'974	10'439	781
Genève	6	19	44'611	4'183	4'727	5'237	829
Glaris	1	2	7'522	511	476	586	135
Grisons	10	42	60'187	5'056	4'711	5'856	719
Jura	5	27	27'907	2'907	2'109	3'249	234
Lucerne	19	48	130'247	9'209	8'584	10'811	1'266
Neuchâtel	4	17	28'005	1'968	1'589	2'202	290
Nidwald	2	8	21'753	1'526	1'519	1'912	347
Obwald	1	6	13'298	852	890	1'065	228
Saint-Gall	35	81	197'545	20'441	17'645	23'662	3'952
Schaffhouse	1	3	8'247	771	722	950	115
Soleure	19	55	116'776	9'746	9'156	11'260	1'178
Schwyz	7	18	42'869	3'217	3'241	3'934	838
Thurgovie	17	43	103'849	10'863	8'657	12'306	1'706
Tessin	20	69	113'469	12'242	9'998	14'207	1'915
Uri	3	11	16'472	1'190	1'083	1'357	176
Vaud	16	61	111'625	9'407	7'758	10'635	1'761
Valais	20	119	142'923	12'711	12'021	14'986	1'631
Zoug	6	14	41'513	4'238	3'987	5'014	991
Zurich	11	41	85'098	11'544	10'595	13'736	2'897
Total 2016	276	942	1'876'687	171'029	152'353	198'930	28'140
Total 2015	298	981	1'862'032	164'094	144'696	187'420	27'306
Augmentation/diminution	-22	-39	14'655	6'935	7'657	11'510	834
Augmentation/diminution en %	-7,4	-4,0	0,8	4,2	5,3	6,1	3,1

1 Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse

2 Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (valeurs nettes dès 2015 après déduction des corrections de valeur)

3 Engagements résultant des dépôts de la clientèle et obligations de caisse

Raiffeisen Suisse

Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les statuts et règlements de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique commerciale et de la stratégie du Groupe Raiffeisen. Elle fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe.

Cela englobe la gestion des risques, l'exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement), les opérations interbancaires et le négocie de titres. Raiffeisen Suisse soutient par ailleurs les Banques Raiffeisen dans les domaines de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la formation, du personnel et du droit. Elle défend également les intérêts nationaux et internationaux de Raiffeisen. Par ailleurs, elle gère elle-même six succursales dotées de dix agences, actives dans le domaine des opérations avec la clientèle.

Fédérations régionales

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 21 fédérations régionales organisées en associations. Les fédérations assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les diverses Banques Raiffeisen. Elles sont notamment chargées du déploiement coordonné des activités publicitaires régionales, de la réalisation de formations pour les Banques Raiffeisen, de la préservation et de la représentation des intérêts des Banques Raiffeisen face aux associations économiques et autorités cantonales ainsi que de l'organisation de l'élection des délégués pour l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse.

Les fédérations régionales

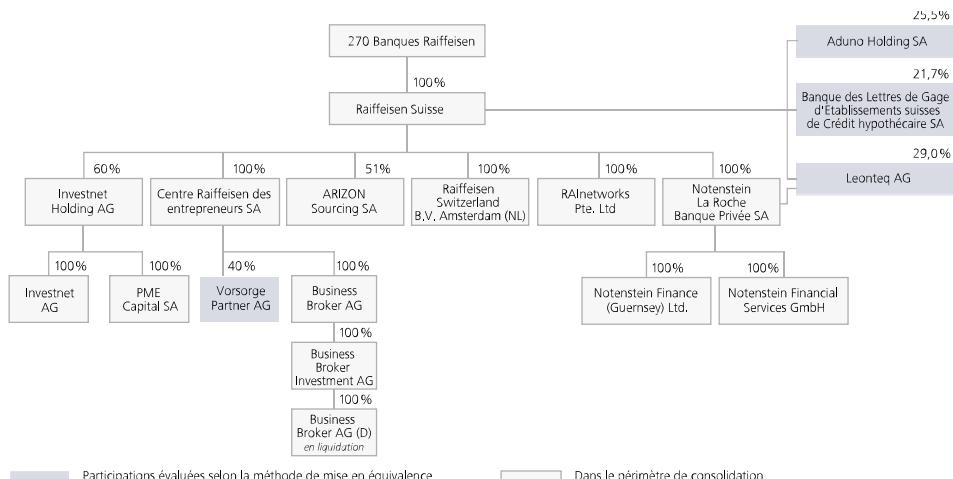
Fédérations régionales	Présidents	Nombre de Banques affiliées
14 en Suisse alémanique		
Argauer Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Lehner, Kölliken	25
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Heinz Egli, Faulensee	18
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Petra Kamer, Igis	9
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Rauber, Tavel	5
Regionalverband Luzern, Ob- und Nidwalden	Kurt Sidler, Ebikon	22
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Carmen Zenklusen, Naters	7
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Reto Forrer, Bâle	12
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Werner Zollinger, Männedorf	8
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Reto Purtschert, Küssnacht am Rigi	7
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Kissling, Neuendorf	17
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	38
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Urs Schneider, Amlikon-Bissegg	18
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Flüelen	3
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Michael Iten, Oberägeri	6
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Christian Gapany, Morlon	9
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Thomas Foehn, Meyrin	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Christian Spring, Vincques	6
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Jean-Bernard Wälti, Coffrane	4
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Emmanuel Troillet, Martigny	13
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Bertrand Barbezat, Grandson	16
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	21

Sociétés du Groupe

Sont considérées comme sociétés du Groupe toutes les participations majoritaires avec plus de 50% du capital assorti de droits de vote qui sont détenues par Raiffeisen Suisse ou les sociétés du Groupe. Les principales sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence figurent dans l'annexe 7 (entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation durable significative, directe ou indirecte). Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée. Le graphique ci-après illustre le périmètre de consolidation.

Société	Activité	Propriétaire
Banques Raiffeisen	<ul style="list-style-type: none"> – Opérations bancaires – Opérations de détail principalement – Opérations d'épargne et hypothécaires traditionnelles – Opérations avec la clientèle entreprises – Prestations du trafic des paiements – Opérations sur fonds de placement – Opérations sur titres – Leasing de biens de consommation 	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> – Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen – Gestion des risques – Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement) – Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négoces de titres) – Direction des succursales – Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen, notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, gestion d'entreprise, opérations de placement, informatique, formation, ressources humaines et droit 	Banques Raiffeisen
Notenstein La Roche Banque Privée SA	Gestion de fortune pour les clients privés	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Opérations sur titres, émission de produits structurés	Raiffeisen Suisse
ARIZON Sourcing SA	Prestations de conseil et services en matière d'exploitation pour les Banques	Raiffeisen Suisse (51 %)
Centre Raiffeisen des entrepreneurs SA	Prestations de conseil aux PME	Raiffeisen Suisse
Investnet Holding AG	Société de participation	Raiffeisen Suisse (60 %)
RAInetworks Pte. Ltd	Achat de matériel de bureau, licences de logiciels	Raiffeisen Suisse

Périmètre de consolidation



Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

Gouvernance d'entreprise

Structure du capital et responsabilités

Structure du capital et responsabilités

Structure du capital

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la thésaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais affecté aux réserves des Banques Raiffeisen pour renforcer les capitaux propres. Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 1'594,8 millions de francs. Sa composition détaillée ainsi que les modifications intervenues durant l'exercice de référence figurent dans l'annexe 16.

Evolution du capital

Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais tout au plus à la valeur nominale. Le conseil d'administration peut refuser à tout moment le remboursement de parts sociales sans en indiquer le motif. Les parts sociales sont rémunérées à 6% maximum.

Evolution du capital du Groupe Raiffeisen

(en mio. CHF)	2016	2015	2014	2013
Capital social	1'595	1'248	748	637
Réserves de bénéfice	12'036	11'262	10'533	9'848
Bénéfice du Groupe	754	808	759	717
Total	14'385	13'318	12'040	11'202

Responsabilités

Pour se prémunir des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'inscrire dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. Le regroupement des coopératives représente une communauté de destin et de risque forte et solidaire. Grâce au fonds de solidarité, Raiffeisen Suisse est en mesure de couvrir les préjudices et pertes d'exploitation excédant les capacités des membres individuels du Groupe.

Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faîtière, Raiffeisen Suisse se porte garante de tous les engagements des Banques Raiffeisen. Elle dispose pour ce faire de capitaux propres à hauteur de 1,7 milliard de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Il en résulte un engagement de libérer 1,9 milliard de francs envers Raiffeisen Suisse, dont 894 millions sont versés. Raiffeisen Suisse est habilitée à exiger à tout moment des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés qui s'élèvent à 980 millions de francs.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité constitue – au sens coopératif de la philosophie de solidarité Raiffeisen – une réserve destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation toute entière. Il couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions des Banques Raiffeisen et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du fonds se monte à 331 millions de francs.

Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. L'obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires représente 14,2 milliards de francs.

Le modèle d'affaires de Raiffeisen, sa politique commerciale, son importante dotation en capitaux propres ainsi que le pouvoir de codécision des sociétaires offrent aux clients Raiffeisen une sécurité élevée.

Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces exigences sur une base individuelle. Ceci est autorisé en raison du regroupement des Banques Raiffeisen au sein de Raiffeisen Suisse qui garantit tous les engagements, et selon le Règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives applicables aux Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution globale des Banques Raiffeisen, en particulier par rapport aux fonds propres, à la situation de rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien dans la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation, la gestion de l'entreprise et du personnel, et elle est, le cas échéant, habilitée à émettre des directives en la matière.

Sociétaires prépondérants

Les sociétaires doivent avoir souscrit au moins une part sociale. Dès lors que le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen concernée l'a décidé, les sociétaires peuvent souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social actuel, soit la contre-valeur de 20'000 francs par sociétaire. Conformément au code des obligations suisse (CO), le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Ainsi, dans le Groupe Raiffeisen, aucun des sociétaires ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote. Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, par-là, les droits et obligations y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi, les parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, son conjoint ou un descendant. Tout mandataire ne peut représenter qu'un seul sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Gouvernance d'entreprise

Organisation de Raiffeisen Suisse

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. Des délégués supplémentaires sont attribués en fonction du nombre de Banques Raiffeisen dans chaque fédération régionale, du nombre de sociétaires et du total du bilan de toutes les Banques par fédération régionale.

L'Assemblée des délégués compte actuellement 164 délégués. Chacun dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant dûment élu. L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre des élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ceux-ci sont élus à la majorité relative lors d'un deuxième scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des voix. La convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués requiert que soient communiqués au préalable la date, le lieu et l'heure de l'assemblée ainsi que la procédure générale, cinq mois avant la date effective de l'assemblée. La remise des points à inscrire à l'ordre du jour doit avoir lieu douze semaines avant la date effective de l'assemblée. L'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection, doivent être envoyés quatre semaines avant la date effective de l'assemblée. Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une assemblée des délégués extraordinaire.

Les attributions de cet organe sont déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse;
- promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen;
- promulgation de la charte et définition des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;
- approbation des comptes annuels de Raiffeisen Suisse, affectation du bénéfice au bilan de Raiffeisen Suisse, approbation des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, approbation du rapport de situation du Groupe Raiffeisen, décharge au Conseil d'administration et à la Direction;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du code des obligations pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision à nommer par les Banques Raiffeisen au sens du code des obligations.

Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Les tâches principales du Conseil d'administration sont axées sur le développement stratégique du Groupe, ainsi que sur la gestion financière et la haute surveillance de Raiffeisen Suisse et de la Direction. Le Conseil d'administration se compose actuellement de dix membres. Une attention particulière est toujours portée à ce que cet organe de direction bénéficie des qualifications et expériences professionnelles les plus diverses (sur les plans économique, politique et sociétal) de ses représentants. Aucun membre du Conseil d'administration n'a été engagé chez Raiffeisen Suisse au cours des trois dernières années. Par ailleurs, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires notable ayant le caractère légal d'un mandat.

Composition, élection et durée du mandat

Le Conseil d'administration se compose de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des divers organes des Banques Raiffeisen constitue un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentants des Banques Raiffeisen. Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (mandat en cours: 2016 à 2018) et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil d'administration quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, toutefois au minimum quatre fois par an. Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2016. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, et celles qui le sont par correspondance, à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, la décision finale revient au président. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation. En règle générale, les membres de la Direction prennent part aux séances du Conseil d'administration, ainsi qu'aux séances des commissions du Conseil d'administration selon les fonctions qu'ils occupent. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions. Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Le président du Conseil d'administration et le responsable de la Révision interne assistent à certaines séances de la Direction. Cette dernière est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que sur les évolutions en cours et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Conformément au code des obligations suisse, aux statuts et au règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches:

- de statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen;
- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements et attributions des compétences requis pour assurer la bonne gestion de Raiffeisen Suisse;

- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction et de la Direction élargie, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants;
- de déterminer le montant total des rémunérations variables et de décider des parts fixe et variable de la rémunération annuelle des membres de la Direction;
- de désigner et de révoquer la société d'audit prudentielle pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen;
- d'édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen;
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'en exécuter les décisions.

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et la présentation des comptes de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe. Il peut constituer des commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans des règlements et récapitulées ci-après.

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le président de la Direction ainsi que la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts, le Règlement d'administration et le Règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.

Membres du Conseil d'administration



Johannes Rüegg-Stürm

Président du Conseil d'administration

Président de la Commission stratégique et des finances

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1961		
Domicilié à Saint-Gall	Professeur ordinaire en Organization Studies à l'Université de Saint-Gall (HSG), Directeur de l'Institut für Systemisches Management und Public Governance (IMP-HSG)	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Comité directeur de l'Institut für Rechtswissenschaft und Rechtspraxis de l'Université de Saint-Gall (IRP-HSG)– Membre du Comité directeur de l'Institut für Technologiemanagement de l'Université de Saint-Gall (ITEM-HSG)– Membre du Comité directeur de l'Institut für Wirtschaftspädagogik de l'Université de Saint-Gall (IWP-HSG)– Président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen
Entrée en fonction en 2008		
En fonction jusqu'en 2018		



Philippe Moeschinger

Vice-président du Conseil d'administration

Président de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1960		
Domicilié à Thônex (GE)	Président de la Direction Générale du Comptoir Immobilier SA	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration du Comptoir Immobilier SA– Membre du Conseil d'administration de Gendre & Emonet Gérance immobilière SA– Membre du Conseil d'administration de Gestion Capital Immobilier Suisse SA– Membre du Conseil d'administration de Capital Immobilier Suisse AG– Membre du Conseil d'administration de la Société coopérative l'Habrik, Les Rambossons, Genève– Membre du Conseil d'administration de la Société Coopérative pour l'Habitat Social (SCHS) – Tunnel– Membre du Comité de SVIT Romandie– Membre de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen– Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac
Entrée en fonction en 2008		
En fonction jusqu'en 2018		



Rita Fuhrer

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1953	Ancienne Conseillère d'Etat	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration de Jucker Farmart, Seegraben– Membre du Conseil d'administration de Balgrist Campus SA– Présidente de l'Association de l'Hôpital universitaire Balgrist– Présidente du Conseil de fondation de la Fondation Musée et matériel historique de l'armée de l'air– Présidente du Conseil de fondation de la Fondation pour la préservation et la promotion de l'artisanat traditionnel– Présidente de la Coopérative Heimatwerk Züri Oberland– Membre du Conseil de fondation de la Fondation Viventis
Domiciliée à Auslikon (ZH)		
Entrée en fonction en 2010		
En fonction jusqu'en 2018		



Angelo Jelmini

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1955		
Domicilié à Lugano-Pregassona (TI)	Conseiller municipal de la ville de Lugano, responsable du Département du développement territorial; copropriétaire du cabinet d'avocats et de notaires Sulser Jelmini Padlina e Partner à Lugano et Mendrisio	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Comité directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, section Tessin (VLP-ASPAN-TI)– Divers mandats dans des conseils d'administration– Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Lugano
Entrée en fonction en 2011		
En fonction jusqu'en 2018		



Daniel Lüscher*

Membre du Conseil d'administration
Membre de la Commission stratégique et des finances

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1961		
Domicilié à Herznach (AG)	Président de la direction de la Banque Raiffeisen Aarau-Lenzbourg	– Président du Swiss Excellence Forum Sursee
Entrée en fonction en 2008		
En fonction jusqu'en 2018		

*dépendant au sens de la Circ.-
FINMA 2008/24 Cm 20-24



Olivier Roussy

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1964		
Domicilié à Yverdon-les-Bains (VD)	Fondateur et administrateur de Major Invest SA, gestion de fortune / consulting financier, Yverdon-les-Bains	– Président du Conseil d'administration de Major Invest SA, Yverdon-les-Bains
Entrée en fonction en 2014		
En fonction jusqu'en 2018		



Urs Schneider

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission stratégique et des finances

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1958		
Domicilié à Amlikon-Bisseggi (TG)	Directeur adjoint et membre de la Direction de l'Union suisse des paysans	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration d'Agrimmo AG, Berne– Membre du Conseil d'administration de Médias agricoles suisses et «Agri» (hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande), Berne et Lausanne
Entrée en fonction en 2008		<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration de Grünes Zentrum AG, Weinfelden– Membre du Conseil d'administration de Landwirtschaftliches Bau- und Architekturbüro LBA, Brugg– Président d'Agro-Marketing Suisse, Berne– Membre du Comité de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse, Brugg– Membre du Conseil de fondation de la Personalvorsorgestiftung des Schweizerischen Bauernverbandes, Brugg– Membre du Comité directeur de l'Association de promotion de la Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaires suisses, Berne– Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Mittelthurgau, Weinfelden– Président de la Fédération thurgovienne des Banques Raiffeisen
En fonction jusqu'en 2018		



Franco Taisch

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1959		
Domicilié à Neuheim (ZG)	Entrepreneur et professeur ordinaire à titre accessoire en droit économique à l'Université de Lucerne	<ul style="list-style-type: none">– Cofondateur et président du Conseil d'administration de healthbank group, Genève et Baar– Président du Conseil d'administration de Swiss Rock Asset Management AG, Zurich– Copropriétaire et membre du Conseil d'administration de Clinica Alpina SA, Scuol et Samedan– Président et cofondateur de kreisquadrat gmbh, the decision network, Lucerne– Propriétaire de taischconsulting, leadership and law, Zoug– Délégué du Directoire de la communauté d'intérêts des entreprises coopératives, Lucerne– Président de la Direction de l'IFU BLI Institut de droit d'entreprise, Lucerne– Partenaire de l'International Center for Corporate Governance / Swiss Board School, Saint-Gall– Conseil spécialisé en économie à l'Institut pour les services financiers de la Haute école de Lucerne, Zoug
Entrée en fonction en 2008		
En fonction jusqu'en 2018		



Edgar Wohlhauser

Membre du Conseil d'administration
Président de la Commission d'audit et des risques

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1961		
Domicilié à Arth (SZ)	Partenaire de BDO SA, Zurich	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration de Wertim AG, Altdorf– Membre de la Commission de prévoyance de la caisse des cadres de Gemini
Entrée en fonction en 2006		
En fonction jusqu'en 2018		



Werner Zollinger

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en	Activité professionnelle	Principaux mandats
1958		
Domicilié à Männedorf (ZH)	Président du Conseil d'administration et propriétaire de Projectgo AG, Zug	– Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen rechter Zürichsee, Männedorf – Président de la Fédération régionale Raiffeisen de Zurich / Schaffhouse
Entrée en fonction en 2006		
En fonction jusqu'en 2018		

Commissions du Conseil d'administration

Commission stratégique et des finances

Membres

- Johannes Rüegg-Stürm
(président)
- Daniel Lüscher
- Urs Schneider

Missions

- Traitement des affaires confiées par le Conseil d'administration et assistance générale du Conseil d'administration dans l'exécution de ses missions et l'exercice de ses compétences
- Observation des évolutions, opportunités et défis de l'environnement et du Groupe Raiffeisen déterminants sur un plan stratégique
- Préparation des initiatives stratégiques au sein du Conseil d'administration et surveillance de leur réalisation (responsabilité des contenus)
- Réglementation et surveillance des activités stratégiques du Groupe Raiffeisen (responsabilité des processus)
- Evaluation des risques stratégiques à l'intention du Conseil d'administration
- Garantie d'une bonne gouvernance d'entreprise au sein du Groupe Raiffeisen
- Décisions relatives aux participations, investissements, engagements contractuels, dépenses et crédits dans la mesure où le Règlement des compétences l'autorise

Commission d'audit et des risques

Membres

- Edgar Wohlhauser (président)
- Olivier Roussy
- Franco Taisch
- Werner Zollinger

Missions

- Analyse des bouclements annuels, plus précisément de la modification des principes de présentation des comptes, et évaluation des positions du bilan
- Décision en cas de dépassement d'une limite du CA concernant les mesures de remboursement ou l'approbation d'un dépassement temporaire
- Accompagnement et surveillance des activités de la société d'audit et de la Révision interne ainsi que de leur coopération
- Approbation de la rémunération de la société d'audit inscrite au budget annuel
- Surveillance et évaluation de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne
- Evaluation du respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques (compliance)
- Analyse de la situation de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe ainsi que surveillance et évaluation des mesures d'identification, de pilotage et de contrôle des risques
- Surveillance du respect du concept de financement
- Travaux préparatifs pour désigner la société d'audit prudentielle et l'organe de révision au sens du code des obligations à l'intention du Conseil d'administration
- Préparation de la nomination du responsable de la Révision interne à l'intention du Conseil d'administration

Commission chargée des nominations et rémunérations

Membres

- Philippe Moeschinger (président)
- Rita Fuhrer
- Angelo Jelmini
- Johannes Rüegg-Stürm

Missions

- Préparation des élections à l'intention du Conseil d'administration
- Analyse des tendances et des évolutions sur le marché de l'emploi
- Garantie d'un développement du personnel et d'une planification de la relève axés sur la stratégie
- Préparation de toutes les affaires concernant les conditions d'engagement de la Direction et du personnel, notamment la rémunération et la prévoyance professionnelle
- Préparation du rapport de rémunération
- Règlement des opérations pour compte propre
- Octroi et surveillance des crédits aux organes

Direction de Raiffeisen Suisse

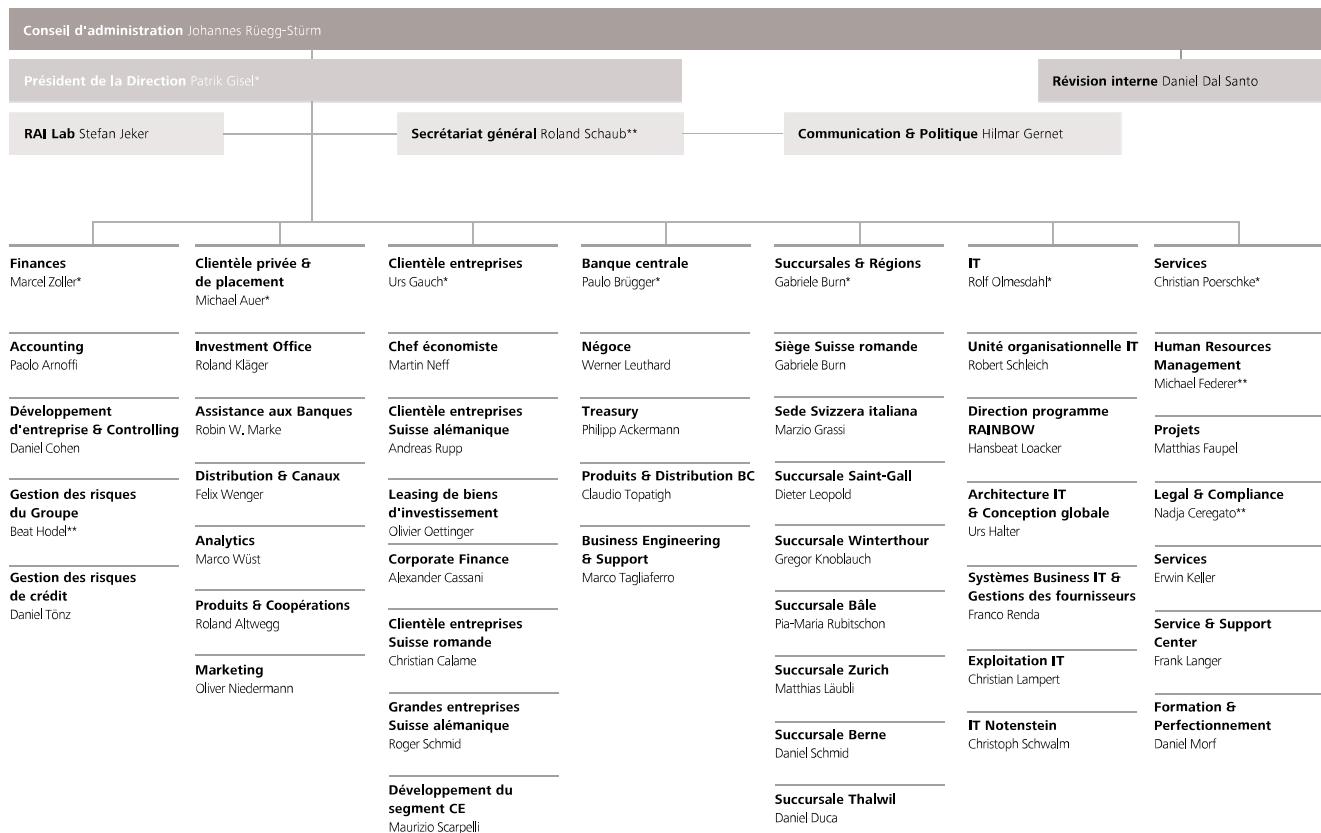
La Direction est chargée de la conduite des opérations du Groupe Raiffeisen. Elle est notamment tenue d'identifier les influences et les changements intervenant dans le contexte financier qui sont déterminants pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies qui s'imposent et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction répond de l'exécution des décisions des organes supérieurs, d'une gestion compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources en personnel ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction compte un président et sept autres membres. Elle se réunit en règle générale toutes les deux semaines dans le cadre de séances dirigées par le président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres ou de leurs suppléants. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, elles sont prises à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. La Direction élargie compte la Direction et quatre autres membres. Responsable en particulier de la mise en œuvre de la stratégie, de la fonction de comité des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, du choix de l'architecture applicable, du pilotage des projets ainsi que des décisions importantes concernant le personnel, elle se réunit deux fois par mois. Les processus opérationnels de Raiffeisen Suisse sont répartis sur sept départements (voir organigramme). Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont désignés par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Coordination de la gestion du Groupe

Des réunions se tiennent tous les deux mois pour assurer la coordination et l'harmonisation stratégiques au sein du Groupe. Parmi les participants de Raiffeisen Suisse figurent le président de la Direction, son suppléant et le responsable du département Finances, de même que les CEO de Notenstein La Roche Banque Privée SA et d'ARIZON Sourcing SA.

Organigramme



* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie

01.01.2017

Membres de la Direction



Patrik Gisel

Président de la Direction (CEO)

Né en	Principaux mandats
1962	
Domicilié à Erlenbach (ZH)	<ul style="list-style-type: none">– Vice-président du Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich– Membre du Conseil d'administration ainsi que du Comité des risques et des placements d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, Saint-Gall
En fonction à la Direction depuis 2000	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration et de l'Association suisse des banquiers, Bâle– Membre du Conseil d'administration ainsi que du Comité des risques de SIX Group SA, Zurich– Membre du Conseil d'administration d'Ergis AG, Wald (AR)– Membre du Board Committee, UNICO Banking Group Brussels– Membre du Comité directeur de Schweizerische Management Gesellschaft, Zurich– Membre du Conseil de fondation d'Ostschweizerische Stiftung für Klinische Krebsforschung (OSKK), Saint-Gall– Membre du Comité directeur de l'Association Betula, Romanshorn– Chargé de cours à l'Université de Zurich– Président du Conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA– Membre du Conseil d'administration d'ARIZON Sourcing SA, Saint-Gall– Membre du Conseil d'administration ainsi que du Risk Committee de Leonteq AG, Zurich



Michael Auer

Responsable du département Clientèle privée & de placement
et Vice-président de la Dir

Né en	Principaux mandats
1964	
Domicilié à Speicher (AR)	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil d'administration de Säntis-Schwebebahn AG– Membre du Comité de pilotage Retail Banking– Membre de l'Executive Committee, UNICO Banking Group Brussels– Membre de la plateforme de coordination des banques domestiques
En fonction à la Direction depuis 2008	<ul style="list-style-type: none">– Membre du Conseil de fondation Passeport Musées Suisses– Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Caisse de retraite et de Raiffeisen Fondation de l'employeur– Membre du Conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA– Membre du Conseil d'administration de TWINT SA



Paulo Brügger

Responsable du département Banque centrale

Né en **Principaux mandats**
1966

Domicilié à
Zumikon (ZH)

- Membre du Conseil d'administration de responsAbility Participations AG, Zurich
- Membre du Comité de placement de Raiffeisen Caisse de retraite

En fonction à la Direction
depuis
2007



Gabriele Burn

Responsable du département Succursales & Régions

Né en **Principaux mandats**
1966

Domicilié à
Krattigen (BE)

- Présidente de la Fondation Suisse pour le Climat
- Membre du Conseil de l'Aide Suisse aux Montagnards
- Membre du Conseil de fondation pmeNEXT
- Membre du Directoire du Zürcher Bankenverband

En fonction à la Direction
depuis
2008

- Vice-présidente de l'Association des banques de la ville de Saint-Gall
- Membre du Directoire de l'Association Green Building



Urs P. Gauch

Responsable du département Clientèle entreprises

Né en Principaux mandats
1960

- Domicilié à** Pfäffikon (SZ)
- Membre du Conseil d'administration de FL Metalltechnik SA, Grünens-Sumiswald
 - Président du Conseil d'administration du Centre Raiffeisen des entrepreneurs SA
 - Président du Conseil d'administration de Business Broker AG, Zurich
 - Président du Conseil d'administration de Business Broker Investment AG, Zurich
- En fonction à la Direction depuis** 2015
- Membre du Conseil d'administration de Investnet AG
 - Membre du Conseil d'administration de Investnet Holding AG
 - Membre du Conseil d'administration de PME Capital SA
 - Membre du Conseil d'administration de Vorsorge Partner AG



Rolf Olmesdahl

Responsable du département IT (CIO)

Né en Principaux mandats
1963

- Président du Conseil d'administration d'ARIZON Sourcing SA, Saint-Gall

Domicilié à
Cham (ZG)

En fonction à la Direction
depuis
2015



Christian Poerschke

Responsable du département Services

Né en Principaux mandats
1974

- Membre du Conseil de fondation du Swiss Finance Institute

Domicilié à
Speicher AR

En fonction à la Direction
depuis
2015



Marcel Zoller

Responsable du département Finances (CFO)

Né en
1957

Principaux mandats

Domicilié à
Goldach (SG)

- Président du Conseil d'administration de Jagd & Natur Medien AG
- Membre de la Direction, de la Commission des finances et d'examen ainsi que de la Commission stratégique de la Fondation Valida, Saint-Gall
- Membre du Conseil d'administration d'Investnet Holding AG

En fonction à la Direction
depuis
2008

- Membre du Conseil d'administration d'Investnet AG
- Membre du Conseil d'administration de PME Capital SA

Membres de la Direction élargie



Nadja Ceregato

Responsable Legal & Compliance

Né en
1969

Principaux mandats

Domicilié à
Teufen (AR)

- Membre de la Commission spécialisée Droit et Compliance de l'Association suisse des banquiers
- Membre du Comité suisse pour l'UNICEF

**En fonction à la Direction
élargie depuis**
2015



Michael Federer

Responsable Human Resources Management

Né en Principaux mandats
1972

- Domicilié à**
- Speicher (AR)
- Membre du directoire de l'Association patronale des banques en Suisse
 - Membre du HR Committee, UNICO Banking Group Brussels
 - Conseiller légal de Raiffeisen Caisse de retraite

**En fonction à la Direction
élargie depuis**
2015



Beat Hodel

Responsable de la Gestion des risques du Groupe (CRO)

Né en Principaux mandats
1959

- Domicilié à**
- Bäch (SZ)
- Membre de la Direction de la Garantie des dépôts Suisse esisuisse

**En fonction à la Direction
élargie depuis**
2005



Roland Schaub

Secrétaire général

Né en
1966

Principaux mandats

Domicilié à
Teufen (AR)

– Membre de l'Investment Committee de PME Capital SA

En fonction à la Direction
élargie depuis
2015

Révision interne

La Révision interne soutient le Conseil d'administration et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. Elle est dirigée depuis 2015 par Daniel Dal Santo qui est directement subordonné à la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration.

Organe de révision au sens du code des obligations

Banques Raiffeisen

Depuis juin 2005, la société PricewaterhouseCoopers SA est la société d'audit prudentielle des Banques Raiffeisen. Elle bénéficie du soutien de la Révision interne du Groupe Raiffeisen dans l'exécution, auprès des Banques Raiffeisen, des audits au sens de la loi sur les banques qu'exige la FINMA.

Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe

Depuis l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision au sens du code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Outre les Banques Raiffeisen, ceci englobe Raiffeisen Suisse société coopérative, Notenstein La Roche Banque Privée SA, PME Capital SA, Investnet AG, Investnet Holding AG, Centre Raiffeisen des entrepreneurs SA, ARIZON Sourcing SA et RAInetworks Pte. Ltd. Cet organe de révision est désigné par les délégués pour un mandat de trois ans. Les droits et obligations sont fondés sur les prescriptions du code des obligations.

Groupe Raiffeisen

PricewaterhouseCoopers SA, à Saint-Gall, est chargée de vérifier également les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2012, Beat Rütsche assume les fonctions de chef du mandat et de réviseur responsable.

Honoraires de révision

Les honoraires versés aux sociétés d'audit s'élèvent à 13,1 millions de francs au titre de prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des audits au sens de la loi sur les banques, ainsi qu'à 0,2 million de francs pour d'autres prestations de conseil.

Instruments d'information de la société d'audit prudentielle

Les rapports de l'organe de révision ainsi que l'évaluation des risques et la planification des révisions qui en résultent sont traités par la Commission d'audit et des risques et discutés avec le réviseur responsable.

Instruments de surveillance et de contrôle de la Révision externe

La société d'audit PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la loi sur les banques et elle est agréée par la FINMA pour auditer les établissements bancaires. La Commission d'audit et des risques évalue chaque année les prestations, la rémunération et l'indépendance de la société d'audit externe et s'assure de sa coopération avec la Révision interne.

Gouvernance d'entreprise

Rapport de rémunération

Rapport de rémunération Groupe Raiffeisen

Avoir un modèle de rémunération compétitif est primordial pour Raiffeisen afin de se positionner en tant qu'employeur attractif. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié disponible sur le marché du travail et à le fidéliser. Les performances excellentes et exceptionnelles sont honorées et récompensées.

Le système de rémunération de Raiffeisen s'appuie sur les directives des lois, règles et prescriptions, en particulier les dispositions de la circulaire 10/1 «Systèmes de rémunération» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Durant l'exercice de référence, le Groupe (Raiffeisen Suisse y compris les Banques Raiffeisen et les sociétés entièrement consolidées) a versé des rémunérations globales à hauteur de 1'081'713'355 francs. La part des rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'élevait à 123'068'099 francs. Les rémunérations ont été intégralement versées en espèces, et celles variables sous forme non différée.

en CHF	2016	Année précédente
Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen	1'081'713'355	1'056'807'953
dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen	123'068'099	122'742'851

Rapport de rémunération Raiffeisen Suisse

Structuration du système de rémunération

Raiffeisen Suisse dispose de son propre système de rémunération qui régit et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction et de la Direction élargie ainsi que les principes de la rémunération globale de tous les collaborateurs. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

Particularités de ce système: des rémunérations maximales («caps») plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risque, la part des rémunérations variables est limitée, et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen Suisse, le fait de plafonner les montants des rémunérations maximales («caps») apparaît bien plus efficace dans sa situation spécifique que de différer des parties de rémunération variable. En sa qualité de coopérative, Raiffeisen a un profil de risque faible et aspire à la stabilité de sa structure de revenus et au succès durable, ce qui a une incidence déterminante sur son système de rémunération. La politique de rémunération vise la constance.

Raiffeisen attache par ailleurs une grande importance à sa responsabilité sociale et applique le principe «à travail égal, salaire égal». Le résultat d'une première analyse sur l'égalité des salaires réalisée en 2014 révèle clairement que l'égalité des salaires est respectée chez Raiffeisen. La prochaine analyse est déjà planifiée pour le printemps 2017.

Traitements particuliers des porteurs de risques

Outre les huit membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et les quatre membres de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: il s'agit des collaborateurs de la Banque centrale qui ont accès au marché et qui peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négociation très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence surveillé grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont désignés chaque année à nouveau, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. Par ailleurs, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse dès la demande de détermination du pool global des rémunérations variables. En 2016, ce groupe comptait 57 personnes (hors membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et membres de la Direction élargie).

Gouvernance de la politique de rémunération

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission chargée des nominations et rémunérations;
- il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
- il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération;
- il décide chaque année le montant du pool global des rémunérations variables;

- il détermine les parts fixe et variable de la rémunération, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne.

La Commission chargée des nominations et rémunérations est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle aborde les thèmes de rémunération lors de ses quatre séances annuelles. Le chapitre «Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission chargée des nominations et rémunérations.

Composition de la rémunération

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris celle des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces;
- rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être perçue par toutes les fonctions, y compris celles de contrôle, sauf toutefois par le Conseil d'administration. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée;
- prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux usages de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction (y compris la Direction élargie)

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne est convenue selon la valeur sur le marché de l'emploi, les exigences du département compétent, la responsabilité de direction et l'ancienneté. Cette rémunération fixe (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché;
- évolution des fonds propres;
- évolution d'initiatives et de projets stratégiques;
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle des rémunérations variables

Sur la base des rapports de risque et compliance de l'exercice 2016, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable de Legal & Compliance prennent position concernant la situation de risque ainsi que la performance en matière de compliance. Ils procèdent ensuite à une évaluation de la situation, qui inclue explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels en tant que classes de risque, et qui est notamment prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables. Les échelles de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites mais aussi les suspens en matière de révision (évolution et degré d'accomplissement). Toutes les échelles de risque appliquées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération. En approuvant les rapports de risque et de compliance, le Conseil d'administration est réputé informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive conformément au profil de risque de Raiffeisen.

Attribution des rémunérations variables aux membres de la Direction (y compris les membres de la Direction élargie et le responsable de la Révision interne) ainsi qu'aux porteurs de risques

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. Le Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction, aux membres de la Direction élargie et au responsable de la Révision interne. Cette rémunération (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) peut atteindre, au cas par cas, maximum deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels;
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison du marché;
- la progression des initiatives et projets stratégiques;
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine, au cas par cas, l'attribution de la rémunération variable aux porteurs de risques. La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encouru sert de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au Règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est notamment basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques contrôlés et qu'elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

Indemnités 2016

Somme des rémunérations globales

Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) d'un montant de 279'773'428 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice de référence sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat. Au cours de l'exercice de référence, le Conseil d'administration a approuvé un pool de rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 47'883'964 francs qui a été versé intégralement en espèces sous forme non différée. 2'011 personnes chez Raiffeisen Suisse ont bénéficié du pool global des rémunérations variables (exercice précédent: 1'870).

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2016 ont reçu au total une indemnité de 1'678'400 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes et jetons de présence. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 478'800 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est élevé à 374'599 francs.

Membres de la Direction (y compris les membres de la Direction élargie et le responsable de la Révision interne)

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction, aux membres de la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse pour l'exercice de référence (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 11'221'887 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Patrik Gisel, président de la Direction de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'773'811 francs. Par ailleurs, les cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle atteignent 5'266'074 francs, dont 568'926 francs pour Patrik Gisel. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

Les crédits accordés aux membres de la Direction et aux membres de la Direction élargie figurent à l'annexe 17 du rapport de gestion. La Commission chargée des nominations et rémunérations est l'instance d'autorisation pour les crédits octroyés aux membres de la Direction, qui bénéficient, comme les autres collaborateurs, de conditions préférentielles en usage dans la branche.

en CHF	Rémunération globale	Part de rémunération fixe	Part de rémunération variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	279'773'428	231'889'463	47'883'964
Débits et crédits au cours de l'exercice de référence résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Somme des rémunérations versées aux membres de la Direction et membres de la Direction élargie* (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	13'110'941	8'588'341	4'522'600
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risques* (hors membres de la Direction et de la Direction élargie)	(11'221'887)	(6'984'319)	(4'273'568)
	15'017'241	8'587'241	6'430'000

* hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

Rapport de rémunération Banques Raiffeisen

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse recommande aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen et les assiste dans la structuration et la mise en œuvre de leur système de rémunération local tout en préservant leur autonomie. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes:

- la rémunération de tous les collaborateurs des Banques Raiffeisen peut être constituée d'une part fixe et d'une part variable. Les rémunérations variables sont exclues pour les membres du conseil d'administration;
- la rémunération fixe se base, tout comme le modèle de Raiffeisen Suisse, sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur;
- selon le profil de risque et le modèle d'affaires équilibré des Banques Raiffeisen, la totalité de la rémunération (parts fixe et variable) est versée en espèces sous forme non différée;
- les rémunérations variables supérieures à 3'000.00 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite;
- le conseil d'administration – le plus souvent des personnes organisées en système de milice et inscrites dans le tissu local – décide de la somme globale des rémunérations variables ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables aux membres et au président de la direction de la Banque;
- le système d'attribution préconisé n'incite pas à la prise de risques disproportionnés étant donné qu'il ne prévoit pas de rémunération variable nettement plus élevée.

Raiffeisen Suisse occupe une fonction de surveillance dans ce processus. En effet, elle vérifie régulièrement la structure et la mise en œuvre des systèmes locaux de rémunération et traite les écarts éventuels dans le cadre d'un processus bien déterminé avec les Banques Raiffeisen.

Autres sociétés du Groupe

Les sociétés du Groupe disposent de leurs propres systèmes de rémunération répondant à leurs besoins.

Perspectives

Raiffeisen a établi au 1^{er} janvier 2011 un règlement de rémunération intégrant les directives de la FINMA pour les systèmes de rémunération dans les établissements financiers (Circ.-FINMA 10/1). Conformément à la Circ.-FINMA 2010/1 «Systèmes de rémunération» de septembre 2016, le champ d'application concernant la mise en œuvre de la circulaire a été ajusté au 1^{er} juillet 2017. Ceci a pour conséquence que Raiffeisen n'est plus soumise aux directives de la FINMA en matière de systèmes de rémunération d'un point de vue formel. Néanmoins, Raiffeisen continuera de se conformer aux prescriptions de la FINMA pour l'établissement et l'ajustement de son règlement de rémunération.

Gouvernance d'entreprise

Obligations de divulgation

Obligations de divulgation (couverture en fonds propres)

En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres. Il est ainsi soumis aux exigences de publication prescrites par le droit prudentiel. La divulgation s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) du 1^{er} juin 2012 et avec la Circ.-FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité». La situation en matière de fonds propres est présentée dans le chapitre Publication à propos des prescriptions relatives aux fonds propres. La publication semestrielle des fonds propres, accompagnée d'informations qualitatives et quantitatives concernant les fonds propres pris en compte et nécessaires ainsi que les risques de crédit, de marché et opérationnels, est disponible sur le site Internet de Raiffeisen. Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a déclaré le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Conformément à la Circ.-FINMA 2008/22, les banques d'importance systémique sont soumises à une obligation de divulgation spéciale sur une base trimestrielle. Les informations souhaitées sur les exigences en matière de capital pondéré du risque et les exigences en capital non pondéré (ratio de levier) sont disponibles sur le site Internet de Raiffeisen. Dans le cadre du reporting prudentiel sur les fonds propres, le Groupe Raiffeisen remet chaque semestre à la Banque nationale suisse un rapport sur sa situation en matière de fonds propres.

La situation en matière de fonds propres est publiée sur le site [Internet de Raiffeisen](#).

Rapport financier Groupe Raiffeisen 2016

Chiffres clés

2016

	31.12.2016 Montants en mio CHF	31.12.2015 Montants en mio CHF	Variation en %
Chiffres clés du compte de résultat			
Produit opérationnel	3'108	3'016	3,1
Charges d'exploitation	1'988	1'887	5,3
Résultat opérationnel	855	943	-9,4
Bénéfice du Groupe	754	808	-6,6
Cost Income Ratio	63,9%	62,6%	
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	218'590	205'748	6,2
Prêts et crédits à la clientèle	173'445	166'479	4,2
dont créances hypothécaires	165'426	158'594	4,3
Dépôts de la clientèle	158'254	150'272	5,3
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	91,2%	90,3%	
Fonds propres			
Total du capital propre	14'385	13'318	8,0
Rendement du capital propre (ROE)	5,4%	6,4%	
Ratio de levier (quote-part de capital non pondéré)*	6,8%	6,7%	
Quote-part capital global (fonds propres)*	16,9%	16,4%	
Indications sur le marché			
Part du marché hypothécaire	17,2%	16,9%	
Nombres de client	3'745'135	3'717'987	0,7
Nombre de sociétaires	1'876'687	1'862'032	0,8
Fortune de la clientèle			
Fortune de la clientèle gérée	202'795	208'856	-2,9
Opérations de crédit			
Pertes sur opérations de crédit	16	29	-44,3
en % des prêts et crédits à la clientèle	0,009%	0,017%	
Ressources			
Effectif des collaborateurs	11'026	11'046	-0,2
Nombre de postes à plein temps	9'276	9'286	-0,1
Sites Raiffeisen	955	994	-3,9

* tel que défini pour les banques d'importance systémique

Bilan du Groupe

au 31 décembre 2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	20'389'822	18'907'231	1'482'591	7,8	18
Créances sur les banques	7'083'612	3'811'404	3'272'208	85,9	11, 18
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260	391'404	-53'144	-13,6	1, 18
Créances sur la clientèle	8'018'804	7'885'116	133'688	1,7	2, 18
Créances hypothécaires	165'426'200	158'593'585	6'832'615	4,3	2, 11, 18
Opérations de négoce	2'911'801	2'115'027	796'774	37,7	3, 18
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	1'795'296	-52'131	-2,9	4, 18
Immobilisations financières	7'951'965	6'877'419	1'074'546	15,6	5, 11, 18
Comptes de régularisation	246'797	225'196	21'601	9,6	
Participations non consolidées	787'634	731'891	55'743	7,6	6, 7
Immobilisations corporelles	2'599'512	2'475'780	123'732	5,0	8, 11
Valeurs immatérielles	419'433	512'757	-93'324	-18,2	9
Autres actifs	672'706	1'426'065	-753'359	-52,8	10
Total des actifs	218'589'711	205'748'171	12'841'540	6,2	
Total des créances de rang subordonné	123'674	65'381	58'293	89,2	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'106	1'815	-709	-39,1	
Passifs					
Engagements envers les banques	10'852'715	7'803'302	3'049'413	39,1	11, 18
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599'332	4'084'475	-1'485'143	-36,4	1, 18
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'254'449	150'272'350	7'982'099	5,3	12, 18
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	105'139	33'068	31,5	3, 18
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	2'397'684	-380'214	-15,9	12, 4, 18
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944	870'029	763'915	87,8	3, 13, 18
Obligations de caisse	1'177'775	1'647'436	-469'661	-28,5	18
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623'178	23'470'245	2'152'933	9,2	13, 14, 18
Comptes de régularisation	828'695	711'202	117'493	16,5	12
Autres passifs	170'104	183'016	-12'912	-7,1	10
Provisions	903'476	877'574	25'902	3,0	15
Capital social	1'594'753	1'248'277	346'476	27,8	16
Réserves de bénéfice	12'036'214	11'262'202	774'012	6,9	
Réserves de change	-4	11	-15	-136,4	
Bénéfice du Groupe	754'069	807'662	-53'593	-6,6	
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	14'385'032	13'318'152	1'066'880	8,0	
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334	7'567	-2'233	-29,5	
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-1'330	-903	67,9	
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	14'390'366	13'325'719	1'064'647	8,0	
Total des passifs	218'589'711	205'748'171	12'841'540	6,2	
Total des engagements de rang subordonné	1'777'462	1'771'822	5'640	0,3	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'241'943	1'242'828	-885	-0,1	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	391'640	435'499	-43'859	-10,1	2, 20
Engagements irrévocables	8'016'607	7'558'790	457'817	6,1	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	118'541	105'959	12'582	11,9	2

Compte de résultat du Groupe

2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'051'591	3'130'499	-78'908	-2,5	25
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	58'287	59'707	-1'420	-2,4	
Charges d'intérêts	-880'050	-1'002'334	122'284	-12,2	25
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'229'828	2'187'872	41'956	1,9	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-10'418	-11'121	703	-6,3	15
Résultat net des opérations d'intérêts	2'219'410	2'176'751	42'659	2,0	
Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements	355'564	357'014	-1'450	-0,4	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	17'643	18'012	-369	-2,0	
Produit des commissions sur les autres prestations de service	214'418	203'829	10'589	5,2	
Charges de commissions	-120'873	-116'170	-4'703	4,0	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466'752	462'685	4'067	0,9	22
Résultat des opérations de négocie et de l'option de la juste valeur	227'939	209'334	18'605	8,9	23
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	4'712	20'175	-15'463	-76,6	
Produit des participations	67'137	80'367	-13'230	-16,5	24
Résultat des immeubles	20'989	18'655	2'334	12,5	
Autres produits ordinaires	119'790	59'637	60'153	100,9	
Autres charges ordinaires	-18'308	-11'726	-6'582	56,1	
Autres résultats ordinaires	194'320	167'108	27'212	16,3	
Produit opérationnel	3'108'421	3'015'878	92'543	3,1	
Charges de personnel	-1'381'132	-1'329'796	-51'336	3,9	26
Autres charges d'exploitation	-606'460	-557'649	-48'811	8,8	27
Charges d'exploitation	-1'987'592	-1'887'445	-100'147	5,3	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-260'081	-181'256	-78'825	43,5	6, 8, 9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-6'034	-3'806	-2'228	58,5	15
Résultat opérationnel	854'714	943'371	-88'657	-9,4	
Produits extraordinaires	75'062	66'947	8'115	12,1	28
Charges extraordinaires	-4'172	-3'294	-878	26,7	28
Impôts	-173'768	-200'692	26'924	-13,4	29
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	751'836	806'332	-54'496	-6,8	
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-1'330	-903	67,9	
Bénéfice du Groupe	754'069	807'662	-53'593	-6,6	

Tableau de financement

2016

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice du Groupe	754'069	-	807'662	-
Corrections de valeur sur participations	310	-	2'958	-
Amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	250'788	-	178'298	-
Provisions et autres corrections de valeur	38'303	12'401	44'548	17'609
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	71'101	70'360	67'402	80'398
Revalorisation des participations	-	21'949	-	25'600
Comptes de régularisation actifs	-	21'601	-	7'888
Comptes de régularisation passifs	117'493	-	77'509	-
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-	33'650	-	29'477
Solde	1'072'103	-	1'017'405	-
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation du capital social	383'674	37'198	526'494	25'959
Ecart de conversion monétaire	-	15	-	13
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-	2'233	-	13'214
Solde	344'228	-	487'308	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	3	34'388	15'008	110'674
Immeubles	35'235	125'877	20'157	113'916
Software/Autres immobilisations corporelles/Objets en leasing financier	2'615	187'535	1'845	125'412
Valeurs immatérielles	524	33'452	11'607	272'977
Modifications du périmètre de consolidation	27'575	-	-	161
Solde	-	315'300	-	574'523
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	3'049'413	-	2'352'934	-
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	1'485'143	2'795'938	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'982'099	-	8'727'251	-
Engagements résultant d'opérations de négoce	33'068	-	-	16'351
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	380'214	101'375	-
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	763'915	-	653'465	-
Obligations de caisse	-	469'661	-	614'894
Emprunts	1'551'136	1'022'703	1'134'118	841'626
Prêts sur lettres de gage	2'740'400	1'115'900	2'609'900	950'900
Autres passifs	-	12'912	23'391	-
Créances sur les banques	-	3'271'958	1'439'787	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	53'144	-	298'220	-
Créances sur la clientèle	-	146'875	-	66'675
Créances hypothécaires	-	6'820'411	-	7'853'908
Opérations de négoce	-	796'774	79'545	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	52'123	-	14'310	-
Immobilisations financières	-	1'074'546	-	845'122
Autres actifs	753'359	-	-	282'568
Liquidités	-	1'482'591	-	9'688'380
Solde	-	1'101'031	-	930'190
Total source de fonds	1'416'331	-	1'504'713	-
Total emploi de fonds	-	1'416'331	-	1'504'713

Etat des capitaux propres

2016

	Capital social en 1000 CHF	Réserves de bénéfice en 1000 CHF	Ecart de conversion monétaire en 1000 CHF	Part des intérêts minoritaires en 1000 CHF	Bénéfice en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	1'248'277	11'262'202	11	7'567	807'662	13'325'719
Augmentation du capital	386'081	-	-	-	-	386'081
Réduction du capital	-39'605	-	-	-	-	-39'605
Ecart de conversion monétaire	-	-	-15	-	-	-15
Rémunération du capital social	-	-	-	-	-33'650	-33'650
Attribution aux réserves issues du bénéfice	-	774'012	-	-	-774'012	-
Bénéfice	-	-	-	-2'233	754'069	751'836
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	1'594'753	12'036'214	-4	5'334	754'069	14'390'366

Annexe aux comptes annuels consolidés

Société, forme juridique, siège

Le Groupe Raiffeisen est un groupe bancaire sans personnalité juridique propre. Il comprend 270 Banques Raiffeisen autonomes, ainsi que Raiffeisen Suisse et ses filiales.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Il ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la Politique de risque. L'unité Compliance assure le respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation de risque.

Notenstein La Roche Banque Privée SA réalise dans le cadre des limites globales qui lui sont fixées son propre contrôle des risques, indépendant des unités qui les encourent. Raiffeisen Suisse surveille le contrôle des risques et la situation de risque de sa filiale, et soumet au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse un reporting consolidé des risques intégrant également Notenstein La Roche Banque Privée SA. Le contrôle des risques d'ARIZON Sourcing SA est réalisé par Raiffeisen Suisse conformément aux dispositions contractuelles.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

Les unités d'affaires des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA, dont les engagements sont sans incidence sur la situation de risque du Groupe, peut s'écarte de ces normes.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Les Banques Raiffeisen sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration, le plus souvent du fait de prêts et crédits à la clientèle, accordés à des personnes physiques ou à la clientèle entreprises. La clientèle entreprises se compose essentiellement de petites entreprises actives dans le rayon d'activité de leur Banque Raiffeisen. Pour l'essentiel, les risques de crédit sont limités par la couverture des créances.

En tout état de cause, la solvabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour tout octroi de crédit. Concernant les opérations en blanc, l'exposition des Banques Raiffeisen aux risques de crédit est statutairement limitée: tout crédit supérieur à 250'000 francs doit être couvert auprès de Raiffeisen Suisse.

Comme les Banques Raiffeisen, les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits à des clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 75 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer). Ce contrôle porte principalement sur le risque de concentration et sur l'évolution de la value at risk. Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négocie pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Notenstein La Roche Banque Privée SA, qui dispose d'un accès propre au marché, gère elle-même ses risques bancaires et ses risques pays dans le cadre de la gestion centralisée des limites du Groupe.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (découlant opérations de gré à gré – OTC), le Groupe Raiffeisen a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats stratégiques. Des indications détaillées figurent dans les informations relatives au bilan, à l'annexe 7.

L'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit repose sur des standards applicables à l'ensemble du Groupe. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en treize catégories de risque. Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont à disposition au sein de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. La surveillance de la structure du portefeuille analyse la répartition du portefeuille selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les

garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les corrections de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, également des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivelement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs-seuils dont le dépassement entraîne une cession partielle de la compétence de crédit décentralisée au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2016, aucun gros risque soumis à obligation de déclaration n'était présent à l'échelle du Groupe. A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,3 milliards de francs, soit 0,7 % des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,3 milliards de francs ou 0,8%).

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité du Groupe Raiffeisen, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Le calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la value at risk permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur du marché des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. La représentation des positions à taux variables est réalisée à l'aide d'un modèle qui reproduit les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture – à l'exception de Notenstein La Roche Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux devises peuvent être évités en grande partie par les Banques Raiffeisen.

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale de Raiffeisen Suisse. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose, en outre, de son propre portefeuille d'immobilisations financières géré et surveillé par des unités spécifiques dans le cadre des limites globales.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et la Direction doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, par ailleurs, un contrôle quotidien de plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres

d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés est réglé par des limites de risque et fait l'objet d'une étroite surveillance. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Le conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA détermine les limites applicables aux portefeuilles de négoce et de la banque en se basant sur la limite globale que lui a fixée le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. La gestion adéquate de ces deux portefeuilles incombe au secteur Treasury de Notenstein La Roche Banque Privée SA dont le service Financial Risk Controlling surveille le respect des limites attribuées, en sa qualité d'instance de contrôle indépendante.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de sensibilité et de position, et pour évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2016	Ø 2016	31.12.2015	Ø 2015
Devises/métaux précieux	22'687	20'683	18'000	18'771
Instruments de taux	144'161	147'891	125'819	125'202
Titres de participation et indices	21'025	21'411	17'328	20'491
Total	187'873	189'986	161'147	164'464

Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de ce contrôle, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées selon diverses perspectives dans le cadre de scénarios qui comprennent aussi bien les répercussions des crises de refinancement que celles des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels, et la tolérance à ce genre de risques, sont définies au moyen d'une limite value at risk, ou via des indicateurs de risque et des valeurs-seuils adéquates pour les types déterminants de risques opérationnels. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration en ce qui concerne la value at risk et par la Direction de Raiffeisen Suisse pour ce qui est des valeurs-seuils des indicateurs. C'est à la Gestion des risques du Groupe qu'il incombe de surveiller que la disposition à prendre des risques et la tolérance au risque soient respectées. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre pour corriger la situation.

Chez Raiffeisen, chaque fonction au sein du Groupe est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque. A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leur origine et leurs répercussions, puis évalués en fonction de leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élaborer des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk, et en cas de dépassement d'une valeur-seuil, c'est la Direction de Raiffeisen Suisse qui est avertie.

Outre le processus de gestion des risques ordinaires, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et collabore étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, accèdent à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Quant à la surveillance des risques opérationnels d'ARIZON Sourcing SA, elle est confiée à la Gestion des risques du Groupe selon les dispositions contractuelles. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose de sa propre équipe OpRisk. Sur le plan fonctionnel, le CRO de Notenstein rend compte chaque trimestre au CRO du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi, Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique ainsi qu'aux menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

Les risques potentiels font l'objet d'une gestion complète. La stratégie de gestion des risques se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs s'effectue chez Swiss Post Solutions SA, et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse et de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée en commun par Raiffeisen Suisse et Avaloq. La plateforme d'identification en ligne par streaming vidéo de nouveaux clients ainsi que de clients établis est exploitée par Inventx AG.

Notenstein La Roche Banque Privée SA et Raiffeisen Suisse société coopérative ont conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG dans le cadre de l'activité d'émetteur de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Notenstein,

Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Par une décision en date du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a reconnu l'importance systémique du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres. Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants:

Catégorie de client	Rating des émetteurs/émissions		
	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	x	x	x
Collectivités de droit public	x	x	x
Banques et négociants en valeurs mobilières	x	x	x
Entreprises	x	x	x

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions du bilan suivantes:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calcurent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre un aperçu dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négocie».

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque se réfère aux prix immobiliers de la région fournis par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe à la demande de la Banque. Cette dernière actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Par ailleurs, les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend par ailleurs en compte des données de marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou bien des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux non couverts, il est demandé chaque année au client, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des bouclements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées, et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Tout nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures précisées aux chapitres «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque pour lesquelles une menace a déjà été identifiée auparavant sont réévaluées chaque trimestre, et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle pour faire des estimations immobilières. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose aussi de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

En ce qui concerne les crédits lombard et autres crédits couverts par des titres sont notamment pris en compte des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et qui sont négociés activement. Elle accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs de marché pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, monétaires, titres de participation / d'indices et, dans une moindre mesure, de matières premières.

Raiffeisen Suisse conclut les opérations de couverture dans le portefeuille bancaire au moyen de dépôts et de prêts internes dans le cadre du portefeuille de négoce. De ce fait, le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Notenstein La Roche Banque Privée SA se sert des instruments financiers dérivés, dans le cadre de la gestion des risques, essentiellement pour couvrir les risques de taux et de

change ainsi que les risques de marché encourus à l'émission de produits structurés. Les opérations de couverture sont conclues exclusivement avec des contreparties externes.

Les Banques Raiffeisen n'exécutent ou ne couvrent, en tant que commissionnaires, les opérations sur instruments financiers dérivés que pour satisfaire à la demande de leurs clients.

Application du principe de hedge accounting

Les Banques Raiffeisen n'ont pas recours à la comptabilité de couverture au sens de la présentation des comptes.

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse et la Notenstein La Roche Banque Privée SA ont recours à la comptabilité de couverture surtout pour ces types d'opérations:

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Des micro couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est qualifié de couverture, Raiffeisen Suisse documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont remplis concrètement:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures). Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles d'un point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de profits et pertes.

Principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, et à l'ordonnance afférente, et circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB). Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires réunis au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation traditionnelle basée sur la structure d'une holding. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse, en dépit de son rôle d'instance centrale de coordination, de pool de liquidités et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation ne considère pas Raiffeisen Suisse à titre de société faîtière. Elle regroupe les comptes annuels des Banques Raiffeisen et des participations détenues au sein du Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond donc à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Le boulement consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels de chacune des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. Les sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence figurent dans l'annexe «Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte». Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si, soit la part au capital social est inférieure à un million de francs, soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges sont inscrits à 100%. En effet, le capital est consolidé suivant la méthode dite de purchase: l'ensemble des principaux engagements et créances, des opérations hors bilan et des charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés les uns avec les autres. Cette méthode exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires notables qui sont, de ce fait, écartés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles d'importance moindre en termes de capitaux et de rendements ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de profits et pertes, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Les comptes annuels des sociétés du Groupe installées à l'étranger sont tenus en monnaie étrangère. Le bilan et le hors bilan sont convertis au cours de la date de référence, tandis que le compte de profits et pertes est converti au cours moyen sur l'année. L'écart de conversion est comptabilisé dans les capitaux propres en tant qu'écart de cours sans influence sur le résultat.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métal sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur emprunts propres et les prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métal sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Les risques latents sont traités comme des créances compromises. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée) via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de

valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (donc annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Opérations de prêt avec titres (securities lending et borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie sont inscrits avec effet au bilan seulement si le Groupe Raiffeisen peut exercer le contrôle sur les droits contractuels qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements en découlant sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, qui sont créditées au revenu des intérêts, sont débités du résultat des opérations de négoce. De plus, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat des opérations de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit, destinés à la revente, figurent sous la rubrique des immobilisations financières et font l'objet d'une évaluation selon ce principe de la valeur minimale. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation. Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métal précieux sont évaluées à la valeur du marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon ce principe de la valeur minimale.

Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoraires de 20 à 50%, évaluées selon la méthode dite de mise en équivalence.

Ce poste du bilan comprend par ailleurs les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. L'activation des charges liées à la réalisation des futurs systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation; les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer

qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Correction de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée. La période d'amortissement est en règle générale de 5 ans, mais elle peut atteindre 10 ans au maximum dans certains cas justifiés. Un goodwill qui existait déjà au 31 décembre 2014 et pour lequel une durée d'amortissement de plus de 10 ans avait été prévue, continue d'être amorti sur la durée initialement prévue.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan dès lors qu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années, mais toutes celles autogénérées ne sont pas activées. Les valeurs inscrites au bilan le sont à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque: la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, voir explications du chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c, OFR.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Des impôts latents de 19,1% (contre 19,2% l'exercice précédent) sont calculés sur les réserves non assujetties et ils sont provisionnés dans le bilan en tant que tels.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury Raiffeisen Suisse sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que le Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le montant du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs», et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés» à leur juste valeur.

Les produits structurés émis à Guernesey et à Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont évalués à leur juste valeur. Ces produits sont inscrits au bilan à la valeur du marché sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

Traitements au niveau du compte de profits et pertes: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'est intervenue dans les «Principes d'évaluation et d'établissement du bilan».

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2016.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	338'261	391'411
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	2'599'331	4'084'259
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2'591'018	3'515'132
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2'580'400	3'515'132
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	477'838	495'469
dont titres remis à un tiers en garantie	74'158	108'492
dont titres alienés	138'207	105'139

* avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire en 1000 CHF	Autres couvertures en 1000 CHF	Sans couverture en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	2'372'466	1'198'623	4'540'041	8'111'130
Créances hypothécaires	165'426'201	-	128'524	165'554'725
Immeubles d'habitation	152'476'620	-	57'822	152'534'442
Immeubles commerciaux et de bureaux	3'427'408	-	8'269	3'435'677
Artisanat et industrie	4'829'717	-	8'951	4'838'668
Autres	4'692'456	-	53'482	4'745'938
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	167'798'667	1'198'623	4'668'565	173'665'855
Exercice précédent	160'934'967	1'061'833	4'701'768	166'698'568
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	167'798'667	1'198'623	4'447'714	173'445'004
Exercice précédent	160'934'967	1'061'833	4'481'901	166'478'701
Hors bilan				
Engagements conditionnels	46'542	97'365	247'733	391'640
Promesses irrévocables	5'679'820	258'899	2'077'889	8'016'607
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	-	-	118'541	118'541
Total hors bilan	5'726'362	356'264	2'444'163	8'526'789
Exercice précédent	5'405'737	331'248	2'363'263	8'100'248
	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	905'101	672'219	232'882	223'590
Exercice précédent	873'329	644'643	228'686	222'849

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

3. Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

3.1 Actifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Opérations de négocié		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	2'222'124	1'346'350
dont cotés *	1'099'219	914'984
dont négociés sur un marché représentatif	1'122'905	431'366
Titres de participation	248'290	291'871
Métaux précieux	416'479	449'937
Autres actifs du négocié	24'908	26'869
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
Total des actifs	2'911'801	2'115'027
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	342'686	434'217

* cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

3.2 Engagements

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Opérations de négociation		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ¹	137'331	105'139
dont cotés ²	137'331	105'139
Titres de participation ¹	863	-
Métaux précieux ¹	-	-
Autres passifs du négociation ¹	13	-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	1'633'944	870'029
Autres	-	-
Total des engagements	1'772'151	975'168
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'633'944	870'029

1 pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

2 cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme, y c. FRAs	426	299	2'800'000	-	-	-
Swaps	465'780	509'241	47'905'668	716'136	988'303	39'125'200
Futures	-	-	1'803'895	-	-	-
Options (OTC)	2'128	3'535	67'931	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux d'intérêt	468'334	513'075	52'577'494	716'136	988'303	39'125'200
Devises						
Contrats à terme	343'264	270'862	34'076'583	41'235	29'154	4'559'017
Swaps comb. taux d'int./devises	-	381	13'288	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	8'298	6'463	598'734	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	351'562	277'706	34'688'605	41'235	29'154	4'559'017
Métaux précieux						
Contrats à terme	15'396	18'514	1'085'503	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	32'481	-	-	-
Options (OTC)	10'847	6'507	570'983	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total métaux précieux	26'243	25'021	1'688'967	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	48'635	80'873	2'521'914	-	-	-
Futures	-	-	142'580	-	-	-
Options (OTC)	75'830	89'911	2'327'100	-	8	184'237
Options (exchange traded)	2'896	101	25'222	-	-	-
Total titres de participation/indices	127'361	170'885	5'016'816	-	8	184'237

	Instruments de négocié			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	9'100	12'057	527'369	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de crédit	9'100	12'057	527'369	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	90	6'330	-	-	-
Futures	-	-	114	-	-	-
Options (OTC)	3'194	1'171	27'493	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	3'194	1'261	33'937	-	-	-
Total						
Exercice de référence	985'794	1'000'005	94'533'188	757'371	1'017'465	43'868'454
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	974'042	994'239		757'371	1'014'105	
Exercice précédent	955'159	1'137'531	91'683'888	840'137	1'260'153	47'346'161
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	943'946	1'129'685		840'137	1'260'153	

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Volumes des contrats de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats plus de 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'533'366	1'922'239	60'243'245	36'263'612	17'795'513	114'302'370
Autres clients	125'300	59'114	3'910'302	1'001'786	482'547	5'394'635
Bourses	2'896	101	1'988'787	-	-	1'988'787
Instances centrales de clearing	81'603	36'016	7'712'500	4'029'150	4'974'200	16'715'850
Total						
Exercice de référence	1'743'165	2'017'470	73'854'834	41'294'548	23'252'260	138'401'642
Exercice précédent	1'795'296	2'397'684	61'613'952	53'529'731	23'886'367	139'030'049

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 86,8 % des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	7'598'777	6'507'580	7'861'851	6'763'615
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	7'499'852	6'362'676	7'762'228	6'618'260
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	98'925	144'904	99'623	145'355
Titres de participation	318'970	338'538	332'087	344'592
dont participations qualifiées*	50'508	22'746	50'508	22'746
Métaux précieux	446	405	446	405
Immeubles	33'772	30'896	36'460	34'421
Total des immobilisations financières	7'951'965	6'877'419	8'230'844	7'143'033
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	7'163'693	5'891'951	-	-

* au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties selon la notation

	Val. comptable de Aaa à Aa3 en 1000 CHF	Val. comptable de A1 à A3 en 1000 CHF	Val. comptable de Baa1 à Baa3 en 1000 CHF	Val. comptable de Ba1 à B3 en 1000 CHF	Val. comptable inférieur à B3 en 1000 CHF	Val. comptable sans notation en 1000 CHF
Titres de créances	7'201'627	189'180	49'295	-	-	158'675

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poors et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.

6. Participations non consolidées

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements et adaptations de valeur cumulés (évaluation par mise en équivalence) en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modifications du périmètre de consolidation in 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1000 CHF	Exercice de référence Adaptations de valeur des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF	Valeur de marché en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	224'035	189'226	413'261	-31	-	26'747	-	-	21'359	461'336	
- avec valeur boursière	92'655	27'985	120'640	-	-	-	-	-	-8'924	111'716	157'191
- sans valeur boursière	131'380	161'241	292'621	-31	-	26'747	-	-	30'283	349'620	-
Autres participations non consolidées	331'813	-13'183	318'630	-250	-	7'641	-3	-310	590	326'298	
- avec valeur boursière	127'763	-45	127'718	-	-	-	-	-	-	127'718	218'237
- sans valeur boursière	204'050	-13'138	190'912	-250	-	7'641	-3	-310	590	198'580	-
Total des participations non consolidées	555'848	176'043	731'891	-281	-	34'388	-3	-310	21'949	787'634	375'428

7. Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice ¹ de réf. Part au capital en %	Exercice ¹ de réf. Part aux voix en %	Exercice ¹ préc. Part au capital en %	Exercice ¹ préc. Part aux voix en %
7.1 Sociétés du Groupe							
Raiffeisen Suisse société coopérative ²	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	1'700'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA	Gossau SG	Prestations de conseil aux PME	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Business Broker AG ³	Zurich	Conseil en entreprise	100	100,0	100,0	100,0	100,0
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	22'200	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Finance (Guernsey) Limited ⁴	Guernsey	Services financiers	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Financial Services GmbH ⁴	Munich	Conseil en placement et intermédiation de placements financiers	107	100,0	100,0	100,0	100,0
TCMG Asset Management AG ⁵	Zollikon	Société de participation	-	-	-	100,0	100,0
Vescore AG	Saint-Gall	Asset management	10'000	-	-	100,0	100,0
1741 Fund Solutions SA (ex Vescore Fondsleitung SA)	Saint-Gall	Asset management/gestion de fonds de placement	5'000	-	-	100,0	100,0
1741 Fund Management SA	Vaduz	Asset management/gestion de fonds de placement	2'800	-	-	100,0	100,0
Vescore Deutschland GmbH	Munich	Asset management/gestion de fonds de placement	544	-	-	100,0	100,0
CEAMS Holding AG	Meilen	Société de participation	120	-	-	100,0	100,0
Vescore Indices GmbH	Saint-Gall	Prestations de conseil	40	-	-	100,0	100,0
PME Capital SA ⁶	Herisau	Société de financement	2'566	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet AG ⁶	Herisau	Société de financement	150	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet Holding SA ⁷	Herisau	Société de participation	10'000	60,0	60,0	60,0	60,0
ARIZON Sourcing SA ^{9, 10}	Saint-Gall	Prestations d'opération et de conseil pour Banques	10'000	51,0	51,0	51,0	51,0
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Amsterdam NL	Services financiers	1'000	100,0	100,0	-	-
7.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							
Vorsorge Partner AG	Saint-Gall	Conseil en prévoyance	100	40,0	40,0	40,0	40,0
Leonteq AG ⁸	Zurich	Services financiers	15'945	29,0	29,0	29,0	29,0
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5	25,5	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA ²	Zurich	Banque des lettres de gage	900'000	21,7	21,7	21,6	21,6
dont non libérées			504'000				
7.3 Autres participations non consolidées¹¹							
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	138'877	14,4	14,4	14,4	14,4
dont non libérées			77'142				
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5	16,5	16,5
Genossenschaft Olma Messen	Saint-Gall	Organisation de foires	23'283	11,5	11,5	11,5	11,5

Raiffeisen Rapport de gestion 2016
Rapport financier Groupe Raiffeisen 2016

St.Gallen

Avaloq Group AG	Freienbach	Société de participation	103	10,0	10,0	10,0	10,0
Twint SA	Zurich	Services financiers	10'200	4,9	4,9	-	-
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	6,9	6,9	6,9	6,9
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	995	4,0	4,0	4,0	4,0
Coresystems SA	Windisch	Services informatiques	323	19,0	19,0	-	-
adRom Digital Media SA	Vaduz	Services informatiques	50	33,3	33,3	-	-

1 Le montant de la quote-part de capital et du droit des voix est toujours indiqué du point de vue de la société détenant le contrôle direct.

2 Raiffeisen Suisse société coopérative et une part de 18,7% de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit hypothécaire SA sont détenues directement par les Banques Raiffeisen.

3 Prise de contrôle par Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA.

4 Prise de contrôle par Notenstein La Roche Banque Privée SA.

5 Prise de contrôle par Notenstein La Roche Banque Privée SA. La société a été liquidée en 2016.

6 Contrôle exercé par Investnet Holding SA.

7 A partir du 1er juillet 2020, chaque actionnaire minoritaire est habilité à vendre, à tout moment, ses parts de société à l'actionnaire majoritaire Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation définie (option put).

8 Raiffeisen Suisse société coopérative a vendu des options call aux partenaires fondateurs de Leonteq à hauteur de 5,8% du capital-actions de Leonteq AG. Le prix d'exercice avoisine CHF 210 par action (ajusté des dividendes), la durée étant de 10 ans (jusqu'en octobre 2025).

9 Avaloq Group AG détient une participation de 49% dans ARIZON Sourcing SA.

10 Il existe entre Raiffeisen Suisse société coopérative et Avaloq un certain nombre d'options call et put relatives à l'achat ou à la vente d'actions d'ARIZON Sourcing SA. Les options sont liées à différents jalons ou événements futurs. En fonction des événements, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit d'acquérir l'ensemble des actions d'ARIZON Sourcing SA, détenues par Avaloq. En même temps, Avaloq est également autorisé de vendre ses actions à Raiffeisen Suisse société coopérative. En cas de certains événements, Avaloq est par ailleurs en droit d'acquérir d'abord 2%, et ensuite maximum 29%, de la part en actions détenue par Raiffeisen Suisse société coopérative si bien qu'en fin de compte, Raiffeisen Suisse société coopérative ne détiendrait plus que 20% d'ARIZON Sourcing SA. En même temps, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit de vendre à Avaloq une part de 31% au total d'ARIZON Sourcing SA.

11 Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit à une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

8. Immobilisations corporelles

8.1 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modification du périmètre de consolidation en 1000 CHF	Exercice de référence Change- ments d'affec- tation en 1000 CHF	Exercice de référence Investis- sements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Immeubles à l'usage de la Banque	2'271'936	-512'895	1'759'041	-	-14'138	108'534	-25'433	-38'651	1'789'353
Autres immeubles	478'161	-117'136	361'025	-	1'262	17'343	-9'802	-9'285	360'543
Software acquis séparément ou développés à l'intérieur	205'973	-110'995	94'978	-	252	128'498	-1	-20'055	203'672
dont prestations propres activées	53'638	-	53'638	-	-	111'161*	-	-	164'799
Autres immobilisations corporelles	1'147'014	-886'389	260'625	-100	12'630	59'008	-2'614	-83'712	245'837
Objets en leasing financier	142	-31	111	-	-6	29	-	-27	107
Total des immobilisations corporelles	4'103'226	-1'627'446	2'475'780	-100	-	313'412	-37'850	-151'730	2'599'512

* Ont été comptabilisées dans le compte de profits et pertes sous la position «Autres produits ordinaires».

8.2 Leasing opérationnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	2'533	2'337
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'626	4'268
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	6'159	6'605
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	6'078	6'538

9. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modifications du périmètre de consolidation in 1000 CHF	Exercice de référence Inves-tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves-tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse-ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Goodwill	574'185	-84'412	489'773	-27'194	33'452	-524	-94'219*	401'288
Autres valeurs immatérielles	25'000	-2'016	22'984	-	-	-	-4'839	18'145
Total des valeurs immatérielles	599'185	-86'428	512'757	-27'194	33'452	-524	-99'058	419'433

* Suite à l'évolution des cours et du résultat annuel insatisfaisant de 2016, le goodwill de la participation dans Leonteq au 31.12.2016 a été amorti de manière extraordinaire de 52,3 millions de francs.

10. Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Compte de compensation	180'565	392'818
Comptes d'ordre Impôts indirects	303'233	876'074
Autres comptes d'ordre	54'585	29'563
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	123'233	114'983
Autres actifs divers	11'090	12'627
Total des autres actifs	672'706	1'426'065
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	15'856	21'134
Redevances dues, impôts indirects	60'877	80'244
Autres comptes d'ordre	87'324	74'151
Autres passifs divers	6'047	7'487
Total des autres passifs	170'104	183'016

11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

	Exercice de réf. Valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Engagements effectifs en 1000 CHF	Exercice préc. Valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Engagements effectifs en 1000 CHF
Créances sur les banques	528'792	524'567	769'768	763'593
Créances hypothécaires	28'229'613	20'671'997	26'420'252	18'998'762
Immobilisations financières	1'354'638	233'705	1'249'757	138'905
Immobilisations corporelles/Autres actifs	35	-	880	-
Total des actifs mis en gage	30'113'078	21'430'269	28'440'657	19'901'260
Total des actifs sous réserve de propriété²	107	107	111	111

1 Sans opérations de financement de titres (voir la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1)

2 Il s'agit le plus souvent d'objets activés issus du leasing financier.

12. Institutions de prévoyance

La plupart des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Les collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont assurés auprès de la Katharinen Pensionskasse I et II. Les prestations de la Caisse de retraite sont calculées sur la base des cotisations versées (système axé sur les cotisations). Tous les collaborateurs sont assurés à partir du salaire annuel minimum LPP fixé par la loi et ont donc droit aux prestations. Il n'existe aucune obligation supplémentaire de prestations de la part de l'employeur. Pour la prévoyance surobligatoire des collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA, la Katharinen Pensionskasse II permet une stratégie de placement individuelle.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations de l'employeur des différentes Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. 8 (exercice précédent 8) Banques Raiffeisen ainsi que Investnet AG et Business Broker AG sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.).

12.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	274'962	361'563
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'527	-
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	543	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	319'032	402'106

12.2 Réserves de cotisations de l'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance en dehors du Groupe Raiffeisen (Autres).

	Exercice de référence Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF	Exercice précédent Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Etat au 1er janvier	112'912	2'071	114'983	102'117	1'916	104'033
+ Versements	18'648	4'867	23'515	22'019	144	22'163
- Prélèvements	-12'974	-2'607	-15'581	-11'590	-	-11'590
+ Rémunération*	311	5	316	366	11	377
Etat au 31 décembre	118'897	4'336	123'233	112'912	2'071	114'983

* La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations de l'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles. Le solde des réserves de cotisations de l'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations de l'employeur ne comportent pas de renonciations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres corrections de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

12.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2016 en %	au 31.12.2015 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	110,8	109,8
Katharinen Pensionskasse I	111,2	111,2
Katharinen Pensionskasse II	119,7	118,8

Les réserves de fluctuation de valeurs des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen n'ont pas atteint le montant réglementaire durant l'exercice de référence.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges de prévoyance selon les boulements individuels	123'103	122'089
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-3'390	-10'573
Cotisations de l'employeur regularisées pour chaque période	119'713	111'516
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 26 «Charges de personnel»)	119'713	111'516

13. Produits structurés émis

Valeur comptable				
	Évaluation globale		Évaluation séparée	Total
	Comptabilisation dans les opérations de négocie en 1000 CHF	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur en 1000 CHF	Valeur de l'instrument de base en 1000 CHF	Valeur du dérivé en 1000 CHF
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé				
Instruments de taux	-	168'219	162'737	-2'158
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	168'219	162'737	-2'158
Sans RDP	-	-	-	-
Titres de participation	-	1'448'475	1'580'306	-37'382
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	1'448'385	1'580'306	-47'844
Sans RDP	-	90	-	10'462
Devises	-	17'175	1'075	-203
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	17'175	1'075	-203
Sans RDP	-	-	-	-
Matières premières/métaux précieux	-	75	2'570	-1'176
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	75	2'570	-1'176
Sans RDP	-	-	-	-
Total	-	1'633'944	1'746'688	-40'919
				3'339'713

Produits structurés de Notenstein La Roche Banque Privée SA et de Raiffeisen Suisse société coopérative

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont reportés à leur valeur nominale dans les engagements résultant d'emprunts. La composante de dérivés des produits est reportée à la valeur du marché sous Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés et Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés.

Produits structurés de Notenstein Finance Guernsey et de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam

Les produits structurés émis sont inscrits au bilan à la valeur du marché sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

14. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
Emprunts de Raiffeisen Suisse - non subordonné	2010	1,375	21.09.2017		198'790
	2010	2,000	21.09.2023		250'000
	2011	2,125	04.02.2019		248'700
	2011	2,625	04.02.2026		128'215
	2011	2,375	10.05.2018		149'500
	2014	0,000	07.02.2017		336'900 ¹
	2014	1,625	07.02.2022		99'955
	2014	0,312	05.06.2018		209'815 ¹
	2016	0,000	17.09.2020		50'000
	2016	0,300	22.04.2025		363'535
	2016	0,750	22.04.2031		87'065
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021		535'000
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné avec clause PONV ²	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	549'125 ³
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	599'990 ³
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	2,424	5	2017	26'352
		-0,177	5	2018	23'117
		-0,137	5	2019	9'758
		-0,543	5	2020	204
		-0,729	5	2021	1'579
		-0,121	5	après 2021	1'951
Total des emprunts de Raiffeisen Suisse					3'869'552
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					
	div.	1,353	5	div.	20'069'900
Total des prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					20'069'900
Emprunts de Notenstein La Roche Banque Privée SA					
Instruments de base des produits structurés émis ⁴		-0,170	5	2017	618'925
		-0,410	5	2018	378'175
		-0,150	5	2019	227'001
		-0,060	5	2020	91'021
		0,180	5	2021	78'589
		0,020	5	après 2021	290'015
Total des emprunts de Notenstein La Roche Banque Privée SA					1'683'726
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					25'623'178

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

2 Clause PONV = point of no viability / moment où l'insolvenabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

15. Corrections de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'année précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes au but en 1000 CHF	Reclassifications en 1000 CHF	Intérêts en souffrance, recouvrements en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions par le compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'année de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	830'813				24'061	-3'410	851'464
Provisions pour risque de défaillance	15'179	-	564	-	1'817	-4'139	13'421
Provisions pour autres risques d'exploitation	22'595	-3'736	-		115	-446	18'528
Provisions de restructurations ¹	-	-	-		11'506	-	11'506
Autres provisions ²	8'987	-455	-		240	-215	8'557
Total des provisions	877'574	-4'191	564	-	37'739	-8'210	903'476
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	222'849	-15'259	-564	7'226	63'875	-54'537	223'590
dont corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	222'849	-15'259	-564	7'226	63'875	-54'537	223'590

1 dont 4,4 millions de francs ont été constitués par le biais des charges de personnel

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

16. Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social	1'862'032		395'082
Capital social (parts sociales supplémentaires)*			853'195
Total du capital social au début de l'exercice de référence	1'862'032		1'248'277
+ Versements des nouveaux sociétaires	73'090	200	14'618
	216	300	65
	163	400	65
	3'090	500	1'545
+ Versements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			366'774
+ Versements par augmentation du nominal			3'014
Total des versements des nouveaux sociétaires	76'559		386'081
- Remboursements aux sociétaires sortants	-59'642	200	-11'928
	-170	300	-51
	-133	400	-53
	-1'959	500	-980
- Remboursements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			-24'186
- Remboursem. par diminution du nominal			-2'407
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-61'904		-39'605
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence			
Capital social	1'791'994	200	358'399
	6'037	300	1'811
	5'669	400	2'267
	72'987	500	36'493
dont capital social (parts sociales supplémentaires)			1'195'783
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'876'687		1'594'753

* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Nombre de parts sociales, unités: exercice de référence 7'742'800, exercice précédent 6'017'367

Capital social ouvrant droit au paiement d'intérêts: exercice de référence 1'594'753'300 francs, exercice précédent 1'248'277'400 francs

Capital social libéré: exercice de référence 1'594'753'300 francs, exercice précédent 1'248'277'400 francs

Montant des réserves statutaires et légales non distribuables, en fonction des boulements individuels au 31.12.2016: 3'633'647'000 francs (exercice précédent: 3'455'452'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

17. Parties liées

	Créances		Engagements	
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	19'274	18'069	3'655	3'426
Membres de la Direction, de la Direction élargie et des directeurs de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et les personnes et sociétés qui leur sont proches	42'986	42'891	8'579	6'974
Autres parties liées*	4'643'716	3'531'202	20'444'021	18'738'991
Total des créances et engagements envers les parties liées	4'705'976	3'592'162	20'456'255	18'749'391

* Ce poste contient des créances et des engagements envers des participations non consolidées dont la quote-part de participation se situe entre 20% et 50% ou qui est inférieure à 20% permettant d'exercer une influence significative ailleurs.

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels à hauteur de 10,4 millions de francs envers des personnes proches (exercice précédent: 18,2 millions de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 252,9 millions de francs (exercice précédent 379,8 millions de francs) et des engagements de 109,2 millions de francs (exercice précédent: 96,6 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des personnes proches sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

18. Structure des échéances des instruments financiers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs/instruments financiers							
Liquidités	20'389'822	-	-	-	-	-	20'389'822
Créances sur les banques	251'932	217'640	6'514'040	100'000	-	-	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	338'260	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	73'511	2'075'173	1'621'949	866'608	2'151'878	1'229'685	8'018'804
Créances hypothécaires	40'647	8'098'507	7'998'259	17'195'118	90'148'049	41'945'620	165'426'200
Opérations de négoce	2'911'801	-	-	-	-	-	2'911'801
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	-	-	-	-	-	1'743'165
Immobilisations financières*	268'504	2'455	348'021	343'306	2'703'841	4'285'838	7'951'965
Total	25'679'382	10'393'775	16'820'529	18'505'032	95'003'768	47'461'143	213'863'629
Exercice précédent	23'650'274	11'692'876	11'809'579	18'632'933	90'985'694	43'605'126	200'376'482
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les banques	523'322	332	8'430'705	1'556'356	342'000	-	10'852'715
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2'599'332	-	-	-	2'599'332
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	50'599'164	93'294'780	3'211'428	3'512'008	6'179'607	1'457'462	158'254'449
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	-	-	-	-	-	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	-	-	-	-	-	2'017'470
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944	-	-	-	-	-	1'633'944
Obligations de caisse	-	-	145'316	258'991	681'158	92'310	1'177'775
Emprunts et prêts sur lettres de gage	-	-	1'196'978	1'338'004	8'461'516	14'626'680	25'623'178
Total	54'912'107	93'295'112	15'583'759	6'665'359	15'664'281	16'176'452	202'297'070
Exercice précédent	27'789'848	112'484'974	12'064'278	8'181'137	15'272'856	14'857'567	190'650'660

* Un montant de 33'772'498 francs figure dans les immobilisations financières (30'895'892 francs l'exercice précédent).

19. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	19'847'018	355'206	46'361	141'237	20'389'822
Créances sur les banques	2'893'318	1'391'377	2'361'734	437'183	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	338'260	-	338'260
Créances sur la clientèle	7'581'296	222'821	144'176	70'511	8'018'804
Créances hypothécaires	165'426'200	-	-	-	165'426'200
Opérations de négoce	11'133'654	737'779	571'361	469'007	2'911'801
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	-	-	-	1'743'165
Immobilisations financières	6'882'963	560'695	447'420	60'887	7'951'965
Comptes de régularisation	230'735	5'071	9'396	1'595	246'797
Participations non consolidées	783'726	3'908	-	-	787'634
Immobilisations corporelles	2'599'511	1	-	-	2'599'512
Valeurs immatérielles	419'433	-	-	-	419'433
Autres actifs	672'164	268	42	232	672'706
Total des actifs portés au bilan	210'213'183	3'277'126	3'918'750	1'180'652	218'589'711
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15'167'975	8'202'488	13'260'545	3'511'006	40'142'013
Total des actifs	225'381'158	11'479'614	17'179'295	4'691'658	258'731'724
Passifs					
Engagements envers les banques	6'152'900	965'598	2'816'482	917'735	10'852'715
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	315'000	675'669	1'470'734	137'929	2'599'332
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	153'043'043	2'887'271	1'729'891	594'244	158'254'449
Engagements résultant d'opérations de négoce	135'299	2'908	-	-	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	-	-	-	2'017'470
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	495'078	600'628	486'756	51'482	1'633'944
Obligations de caisse	1'177'775	-	-	-	1'177'775
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'209'463	157'096	221'448	35'171	25'623'178
Comptes de régularisation	821'790	2'092	4'661	152	828'695
Autres passifs	160'735	3'131	4'624	1'614	170'104
Provisions	903'476	-	-	-	903'476
Capital social	1'594'753	-	-	-	1'594'753
Réserve de bénéfice	12'036'055	152	-	7	12'036'214
Réserves de change	1	-3	-	-2	-4
Bénéfice du Groupe	754'323	-338	-	84	754'069
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334	-	-	-	5'334
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-	-	-	-2'233
Total des passifs portés au bilan	204'822'495	5'294'204	6'734'596	1'738'416	218'589'711
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	20'537'915	6'128'292	10'415'925	2'952'005	40'034'137
Total des passifs	225'360'410	11'422'496	17'150'521	4'690'421	258'623'848
Position nette par monnaie	20'747	57'118	28'774	1'237	107'877

		31.12.2016	31.12.2015
Cours de conversion des monnaies étrangères			
EUR		1,073	1,088
USD		1,016	1,001

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de couverture de crédit et similaires	233'267	239'811
Garanties de prestation de garantie et similaires	47'183	54'575
Autres engagements conditionnels	111'190	141'113
Total des engagements conditionnels	391'640	435'499
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	1'952	9'464
Autres créances éventuelles	-	-
Total des créances éventuelles	1'952	9'464

21. Opérations fiduciaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	219'799	132'826
Crédits fiduciaires	-	900
Total des opérations fiduciaires	219'799	133'726

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	91'658	106'353
Opérations de dépôt	76'223	75'021
Courtages	74'967	83'605
Opérations de gestion de fortune	74'664	66'179
Autres opérations de négoce de titres et placements	38'052	25'856
Produit des commissions sur les opérations de crédit	17'643	18'012
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	148'934	142'285
Tenue de compte	24'876	25'195
Autres prestations de service	40'608	36'349
Total du produit des commissions	587'625	578'855
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-41'942	-38'704
Moyens de paiement	-67'227	-65'284
Autres charges de commissions	-11'704	-12'182
Total des charges de commissions	-120'873	-116'170
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466'752	462'685

23. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

23.1 Répartition selon les secteurs d'activités

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Raiffeisen Suisse société coopérative	84'222	75'960
Banques Raiffeisen	119'061	119'515
Sociétés du Groupe	24'656	13'859
Total du résultat des opérations de négoce	227'939	209'334

23.2 Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Résultat de négoce provenant de:		
Négoce de devises	129'076	129'482
Négoce de métaux précieux et billets	66'475	58'006
Négoce d'actions	994	3'245
Négoce de taux	31'394	18'601
Total du résultat des opérations de négoce	227'939	209'334
dont provenant de l'option de la juste valeur	10'198	3'281
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	62	-
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	10'136	3'281

24. Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	47'332	40'869
Des autres participations non consolidées	19'805	39'498
Total du produit des participations	67'137	80'367

25. Intérêts négatifs

	Exercice de référence ¹ en 1000 CHF	Exercice précédent ² en 1000 CHF
Intérêts négatifs résultant d'opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	53'681	-
Intérêts négatifs résultant d'opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	55'882	-

1 Les intérêts négatifs de l'exercice sous revue concernent principalement les opérations de couverture ainsi que les transactions avec les banques.

2 L'exercice précédent, aussi bien les intérêts négatifs issus des opérations actives que ceux des opérations passives étaient négligeables.

26. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque	24'416	24'640
Appointments et allocations au personnel	1'094'007	1'066'165
AVS, AI, AC et autres contributions légales	97'861	94'129
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	119'713	111'516
Autres charges de personnel	45'135	33'346
Total des charges de personnel	1'381'132	1'329'796

27. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Coût des locaux	96'469	93'521
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	106'767	88'279
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	28'406	27'220
Honoraires des sociétés d'audit	13'248	13'241
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	13'074	12'998
– dont pour d'autres prestations de service	174	243
Autres charges d'exploitation	361'570	335'388
Total des autres charges d'exploitation	606'460	557'649

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Le produit extraordinaire, d'un montant de 75,1 millions de francs, comprend principalement des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 72,7 millions de francs (dont 63,7 millions de francs issus de la vente d'actions du groupe Vescore).

Les charges extraordinaires de 4,2 millions de francs englobent des pertes de 3,8 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires, d'un montant de 66,9 millions de francs, comprennent principalement des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 66,0 millions de francs (dont 61,9 millions de francs issus de la vente d'actions de Leonteq SA).

Les charges extraordinaires de 3,3 millions de francs englobent des pertes de 3,0 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

29. Impôts courants et latents

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	20'651	37'435
Présentation des impôts courants	153'117	163'257
Total des charges fiscales	173'768	200'692
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	20,3%	21,3%

Des reports de pertes fiscales ont été opérés chez certaines Banques Raiffeisen et sociétés du Groupe. Le bénéfice net déterminant pour l'impôt de l'exercice écoulé a pu être imputé aux reports de pertes fiscales encore non affectés. L'incidence sur les charges fiscales du Groupe Raiffeisen est minime.

***Raiffeisen Suisse
société coopérative***
Saint-Gall

***Rapport de l'organe de révi-
sion au Conseil
d'administration sur les états
financiers consolidés 2016 du
Groupe Raiffeisen***



Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Raiffeisen, comprenant le bilan du Group au 31 décembre 2016, le compte de résultat du Group, le tableau de financement, l'état des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date, et l'annexe aux états financiers consolidés, principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation y compris ainsi que les informations sur le bilan, les informations sur les opérations hors bilan et les informations sur le compte de résultat.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière conformément aux dispositions relatives à la présentation des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse ainsi que les principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation décrits dans l'annexe.

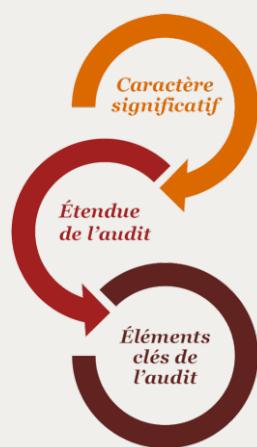
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ».

Nous sommes indépendants du Groupe Raiffeisen, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 46.3 millions, soit 5 % du résultat avant impôts

Étendue de l'audit :

- Nous avons réalisé un audit (« full scope audit ») auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, des Banques Raiffeisen, de Notenstein La Roche Banque Privée SA et d'ARIZON Sourcing SA.
- Les contrôles ci-dessus couvrent 72% du total du bilan, 68% du revenu brut et 63 % du bénéfice du Groupe Raiffeisen.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)
- Valorisation du goodwill



Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité du Groupe Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen exercent leurs activités selon les prescriptions de Raiffeisen Suisse société coopérative, sont soumises à une surveillance centralisée des risques et sont tenues d'organiser la comptabilité et la présentation des comptes ainsi que les contrôles internes en vue de l'établissement des comptes annuels selon les directives de Raiffeisen Suisse société coopérative. Toutes les Banques Raiffeisen utilisent la même application bancaire de base. Le processus d'établissement des comptes est identique pour toutes les Banques Raiffeisen. Les comptes annuels de toutes les Banques Raiffeisen sont soumis à un contrôle légal et statutaire. Du fait de l'homogénéité des Banques Raiffeisen et de leur marge de manœuvre restreinte dans la comptabilité et la présentation des comptes, les rapports de quelque 60 % des Banques Raiffeisen ont été, jusqu'à la date d'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, soumis à vérification.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 46.3 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	5% du résultat avant impôts
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi le résultat avant impôts comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence communément utilisée pour mesurer la performance du Groupe Raiffeisen, d'une part, et d'une grandeur de référence généralement reconnue, d'autre part.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 4.6 millions identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
<p>Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. Celui-ci effectue aussi bien des opérations hypothécaires classiques que des opérations de crédit commerciales. Étant donné que les prêts à la clientèle (79 % contre 81 % l'année précédente) représentent l'actif le plus important du bilan consolidé, nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et du montant des corrections de valeur éventuelles.</p> <p>Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Méthodes appliquées par le Groupe Raiffeisen pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur• L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles <p>Les principes comptables et d'évaluation concernant les prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels consolidés (<u>Annexe</u>).</p>	<p>Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Analyse des crédits</i> Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, aux amortissements, à la capacité financière, à l'évaluation et au nantissement• <i>Autorisation des crédits</i> Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences• <i>Libération des fonds</i> Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles• <i>Surveillance des crédits</i> Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur <p>Nous avons en outre procédé aux vérifications de détail suivantes sur la base de sondages :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les <i>processus d'identification</i> des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre contrôle par sondages s'est concentré sur les nouvelles affaires/renouvellements d'opérations hypothécaires comportant des charges supérieures à 33 1/3 % du revenu durable, les prêts à la clientèle s'écartant des directives internes (opérations « exception to policy »), les grands clients, objets de rapport, les crédits en blanc, les prêts à la clientèle avec intérêts et amortissements impayés, les prêts à la clientèle avec de faibles notations, les découverts et les créances en souffrance. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par le Groupe Raiffeisen concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.• Nous avons en outre examiné la <i>méthodologie d'estimation des corrections de valeur</i>. Notre contrôle

s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation du Groupe Raiffeisen.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Valorisation du goodwill

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
<p>Un goodwill de CHF 401 millions provenant de l'acquisition de participations figure dans le poste « Valeurs immatérielles ».</p> <p>Lors des tests de dépréciation du goodwill, le Groupe Raiffeisen utilise soit l'approche des multiples de marché sur la base de la clientèle administrés, soit la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs.</p> <p>Dans le cas de l'approche des multiples de marché, les avoirs à la clientèle administrés sont subdivisés en différentes catégories et un goodwill est calculé en fonction des marges brutes sur chaque catégorie d'actifs.</p> <p>Dans le cas de la méthode du d'actualisation des Cash Flows futurs, la valeur de l'entreprise est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, attribuables aux actionnaires.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un élément clé de l'audit car, lors de la définition d'hypothèses relatives aux résultats futurs, aux taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie et lors de l'évaluation des avoirs de la clientèle administrés à l'aide de multiples de marché, des marges d'appréciation sont appliquées.</p>	<p>Nous avons examiné les tests de dépréciation du goodwill effectué pour le Groupe Raiffeisen et évalué leur caractère approprié.</p> <p>S'agissant des évaluations réalisées par le Groupe Raiffeisen selon l'approche des multiples de marché, nous avons comparé le goodwill avec des informations disponibles sur des transactions d'achat/vente récentes. Par ailleurs, nous avons vérifié par sondages la ventilation des avoirs de la clientèle administrés par type de client et domicile et nous avons vérifié la prise en compte de cette catégorisation dans le calcul du goodwill.</p> <p>Lors des tests de dépréciation du goodwill du Groupe Raiffeisen, réalisés avec la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, nous avons contrôlé par sondages la plausibilité des plans d'affaires, les flux financiers et le taux d'actualisation appliqué en les comparant à des informations externes disponibles ainsi qu'à d'autres informations.</p> <p>Nous avons en outre vérifié le bien-fondé des méthodes d'évaluation du goodwill mises en œuvre ainsi que leur application correcte.</p> <p>Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.</p>

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables applicables aux banques et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe Raiffeisen à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une



intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche

Ralph Gees

Expert-réviseur

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Saint-Gall, le 31 mars 2017

Publication à propos des prescriptions en matière de fonds propres

Les informations quantitatives publiées comportent des indications dans l'optique de la couverture par des fonds propres selon l'OFR. Certaines d'entre elles ne peuvent toutefois pas être comparées directement avec les indications contenues dans les comptes consolidés (optique selon la Circ.-FINMA 2015/1 Comptabilité – banques). Le périmètre de consolidation applicable au calcul des fonds propres coïncide avec celui de la présentation des comptes.

Publication selon Bâle III

Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence ¹	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence ¹
Bilan				
Actifs				
Liquidités	20'389'822		18'907'231	
Créances sur les banques	7'083'612		3'811'404	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260		391'404	
Créances sur la clientèle	8'018'804		7'885'116	
Créances hypothécaires	165'426'200		158'593'585	
Opérations de négoces	2'911'801		2'115'027	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165		1'795'296	
Immobilisations financières	7'951'965		6'877'419	
Comptes de régularisation	246'797		225'196	
Participations non consolidées	787'634		731'891	
Immobilisations corporelles	2'599'512		2'475'780	
Valeurs immatérielles	419'433		512'757	
dont goodwill	419'433	(I)	512'757	(I)
Autres actifs	672'706		1'426'065	
Total des actifs	218'589'711		205'748'171	
Passifs				
Engagements envers les banques	10'852'715		7'803'302	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599'332		4'084'475	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'254'449		150'272'350	
dont investissements à terme de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2)	75'349	(II)	77'430	(II)
Engagements résultant d'opérations de négoces	138'207		105'139	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470		2'397'684	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944		870'029	
Obligations de caisse	1'177'775		1'647'436	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623'178		23'470'245	
dont emprunts de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres de base supplémentaires (AT1) ²	1'149'115	(III)	1'150'000	(III)
dont emprunt de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2) – phase out	321'000	(IV)	369'933	(IV)
Comptes de régularisation	828'695		711'202	
Autres passifs	170'104		183'016	
Provisions	903'476		877'574	
dont impôts latents pour réserves non imposées	851'464		830'813	
Capital social	1'594'753		1'248'277	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	1'594'753	(V)	1'248'277	(V)
Réserves de bénéfice	12'036'214	(VI)	11'262'202	(VI)
Réserves de change	-4		11	
Bénéfice du Groupe	754'069	(VII)	807'662	(VII)
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334		7'567	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	-	(VIII)	-	(VIII)
Total des capitaux propres (avec parts des intérêts minoritaires)	14'390'366		13'325'719	
Total des passifs	218'589'711		205'748'171	

1 Les références renvoient au tableau «Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire».

2 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 549 millions de francs.

Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire

	Exercice de réf. Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Exigence en fonds propres en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en 1000 CHF
Dotation minimale exigée en fonds propres				
Risques de crédit (approche standard BIZ)				
Créances sur les banques	354'962	28'397	364'180	29'134
Créances sur la clientèle	5'161'375	412'910	5'024'441	401'955
Créances hypothécaires	69'673'740	5'573'899	66'658'223	5'332'658
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	62'004	4'960	57'537	4'603
Comptes de régularisation	107'417	8'593	107'612	8'609
Autres actifs	147'021	11'762	141'568	11'325
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négociation	1'167'851	93'428	1'223'393	97'871
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négociation ¹	2'035'625	162'850	1'969'847	157'588
Engagements conditionnels	255'296	20'424	157'413	12'593
Promesses irrévocables	1'448'360	115'869	1'311'506	104'920
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	118'542	9'483	105'959	8'477
Majorations contrats à terme et options achetées	188'647	15'092	191'698	15'336
Transactions non exécutées	-	-	-	2
Obligations de garantie envers des contreparties centrales (CCPs)		1'660		355
CVA (approche standard)		8'764		12'018
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit et autres positions de risques de crédit	6'468'092			6'197'445
Risques sans contrepartie				
Immeubles (y c. immeubles dans les immobilisations financières)	2'382'250	190'580	2'251'938	180'155
Autres immobilisations corporelles/autres activations inscrites au bilan nécessitant des amortissements	251'038	20'083	251'888	20'151
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie	210'663			200'306
Risque de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché		108'417		100'324
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique		35'744		25'495
Instruments sur actions		20'966		17'143
Devises et or		7'524		8'909
Autres métaux précieux		16'583		11'764
Options		59		185
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché	189'293			163'820
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)	442'621			435'109
Total des fonds propres nécessaires	7'310'669			6'996'680

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence ²	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence ²
Fonds propres pris en compte réglementairement				
Capital social	1'594'753	(V)	1'248'277	(V)
Réserves de bénéfice	12'036'214	(VI)	11'262'202	(VI)
Bénéfice du Groupe ³	710'131	(VII)	773'362	(VII)
Parts des intérêts minoritaires	-	(VIII)	-	(VIII)
Total des fonds propres de base durs (CET1) avant adaptations	14'341'098		13'283'841	
Goodwill	-419'433	(I)	-512'757	(I)
Participations à consolider (instruments CET1)	-		-	
Total des adaptations CET1	-419'433		-512'757	
Total des fonds propres de base durs pris en compte (CET1 net)	13'921'665		12'771'083	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1) ⁴	1'149'115	(III)	1'150'000	(III)
Déductions des fonds propres AT1	-		-	
Total des fonds propres de base pris en compte (Tier 1 net)	15'070'780		13'921'083	
Fonds propres complémentaire (Tier 2)	396'349		447'363	
dont pleinement éligibles	75'349	(II)	77'430	(II)
dont reconnus à titre provisoire (phase out)	321'000	(IV)	369'933	(IV)
Déductions des fonds propres complémentaires (Tier 2)	-		-	
Total des fonds propres pris en compte (fonds propres réglementaires)	15'467'129		14'368'446	
Total des actifs pondérés en fonction du risque	91'383'350		87'458'514	
Ratios de fonds propres				
Ratio CET1	15,2%		14,6%	
Ratio Tier 1	16,5%		15,9%	
Quote-part de capital global	16,9%		16,4%	
Exigence minimale CET1 conformément aux dispositions transitoires OFR	6,3%		5,7%	
dont volant de fonds propres selon OFR	0,6%		0,0%	
dont volant anticyclique (VAC)	1,2%		1,2%	
CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les exigences minimales aux ratios AT1 resp. T2)	13,4%		12,9%	
Objectifs en matière de fonds propres CET1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)	10,4%		10,4%	
CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles AT1 resp. T2)	11,7%		11,2%	
Objectifs en matière de fonds propres Tier 1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)	12,6%		12,6%	
Tier 1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles T2)	13,9%		13,4%	
Objectifs en matière de fonds propres pour le capital réglementaire selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)	15,6%		15,6%	
Fonds propres réglementaires disponibles	16,9%		16,4%	
Contributions au-dessous des valeurs seuils pour les déductions (avant pondération en fonction du risque)⁵				
Participations dans le secteur financier jusqu'à 10%	317'245		341'442	
Participations dans le secteur financier supérieures à 10%	478'325		427'456	

1 Inclusion faite des titres de participation pondérés des risques à 250%.

2 Les références renvoient au tableau «Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan».

3 Hors rémunération du capital social.

4 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 549 millions de francs.

5 Les principales participations conformément au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen; aux annexes 7.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 7.3 «Autres participations non consolidées» sont pondérées des risques pour le calcul des fonds propres.

Divulgation minimale au 31 décembre 2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	7'310'669
Fonds propres pris en compte	15'467'129
dont fonds propres de base durs (CET1)	13'921'665
dont fonds propres de base (T1)	15'070'780
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	91'383'350
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,23
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	16,49
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16,93
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1,1827
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	15,23
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	16,49
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	16,93
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,82
Engagement global	220'867'920
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	131,40
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	23'999'030
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	18'263'497
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	133,57
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	23'130'646
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'317'830
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	126,43
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	21'409'593
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	16'934'237
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	128,79
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	20'421'812
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	15'856'675

Risque de crédit par contrepartie au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres positions	Total
Positions du bilan								
Créances sur les banques	70'985	7'012'627	-	-	-	-	-	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	338'260	-	-	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	2'332	134'719	3'164'462	1'500'083	3'217'208	-	-	8'018'804
Créances hypothécaires	25'171	54'604	271'105	1'722'618	163'352'702	-	-	165'426'200
Titres hors du portefeuille de négoce ¹	621'197	482'006	1'163'173	3'589'401	-	579'724	-	6'435'501
Valeurs de remplacement de dérivés ²	-	127'009	-	34'145	41'798	-	-	202'952
Autres actifs	308'284	161'256	3'582	174'204	91'569	-	43	738'938
Total exercice de référence	1'027'969	8'310'481	4'602'322	7'020'451	166'703'277	579'724	43	188'244'267
Total exercice précédent	1'525'120	5'010'511	4'294'594	6'813'198	160'366'284	621'498	-	178'631'205
Hors bilan³								
Engagements conditionnels	174	15'513	3'146	149'032	200'396	-	-	368'261
Promesses irrévocables	129	158'057	598'936	356'248	1'535'919	-	-	2'649'289
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	4	-	-	118'537	-	-	-	118'541
Majorations contrats à terme et options achetées ²	9'811	426'960	49'965	28'901	73'322	-	-	588'959
Total exercice de référence	10'118	600'530	652'047	652'718	1'809'637	-	-	3'725'050
Total exercice précédent	7'958	665'691	597'139	499'521	1'548'858	-	-	3'319'167

Risque de crédit / atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Couverts par des garanties financières reconnues ⁴	Couverts par des garanties et dérivés de crédit	Couverture hypothécaire ⁵	Autres engagements de crédit	Total
Positions du bilan					
Créances sur les banques	907'330	143'564	-	6'032'718	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	818'658	135'419	2'333'472	4'731'255	8'018'804
Créances hypothécaires	255'420	70'111	164'980'499	120'170	165'426'200
Titres hors du portefeuille de négoce ¹	-	-	-	6'435'501	6'435'501
Valeurs de remplacement de dérivés ²	202'952	-	-	-	202'952
Autres actifs	-	-	-	738'938	738'938
Total exercice de référence	2'522'620	349'094	167'313'971	18'058'582	188'244'267
Total exercice précédent	1'639'202	404'019	160'500'226	16'087'758	178'631'205
Hors bilan³					
Engagements conditionnels	74'465	6'074	33'340	254'382	368'261
Promesses irrévocables	45'244	15'605	1'112'335	1'476'105	2'649'289
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	118'541	118'541
Majorations contrats à terme et options achetées ²	179'698	4'783	-	404'478	588'959
Total exercice de référence	299'407	26'462	1'145'675	2'253'506	3'725'050
Total exercice précédent	188'331	39'843	1'041'319	2'049'674	3'319'167

Segmentation des risques de crédit au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en mio CHF)	Pondérations prudentielles des risques									
	0%	2%	20%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	Total
Positions du bilan										
Créances sur les banques	5'628	55	1'198	-	201	-	2	-	-	7'084
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338	-	-	-	-	-	-	-	-	338
Créances sur la clientèle	250	-	334	1'427	2'491	753	2'747	-	17	8'019
Créances hypothécaires	215	-	45	140'543	91	16'794	7'597	-	141	165'426
Titres hors du portefeuille de négocie ¹	766	-	4'737	-	239	-	176	-	517	6'435
Valeurs de remplacement de dérivés ²	72	-	74	-	21	-	36	-	-	203
Autres actifs	416	-	77	-	8	12	226	-	-	739
Total exercice de référence	7'686	55	6'465	141'970	3'052	17'559	10'783	-	675	188'244
Total exercice précédent	5'008	28	6'122	136'160	3'245	17'261	10'098	-	708	178'631
Hors bilan³										
Engagements conditionnels	71	-	10	21	14	51	201	-	-	368
Promesses irrévocables	39	-	585	865	161	204	795	-	-	2'649
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-	-	-	119	-	-	119
Majorations contrats à terme et options achetées ²	99	-	240	-	222	0	28	-	-	589
Total exercice de référence	209	-	835	886	396	255	1'143	-	-	3'725
Total exercice précédent	137	19	707	788	521	231	916	-	-	3'319

1 Les créances et engagements envers la Banque des lettres de gage sont compensés les uns avec les autres.

2 Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché. Les conventions de netting avec contreparties sont prises en considération lors du calcul des fonds propres.

3 Les opérations hors bilan, autres que dérivées, sont présentées après avoir été converties en leur équivalent crédit.

4 Les garanties sont déterminées selon l'approche simple.

5 L'attribution des couvertures a été effectuée en vue d'optimiser les fonds propres. Ces valeurs ne correspondent donc pas exactement à celles figurant dans la colonne «Couverture hypothécaire» du tableau 2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan.

Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF) ¹	Rating	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
Contrepartie						
Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	998'295	104	29	4	-
	Sans notation	-	-	-	-	-
Corporations de droit public ²	Avec notation	95'888	1'161'694	34'405	-	-
	Sans notation	-	621'292	2'444'629	378'515	4'692
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation	4'955'053	1'490'958	428'909	347	-
	Sans notation	698'223	692'557	418'078	1'123	-
Entreprises	Avec notation	-	5'163'991	85'265	57'107	17
	Sans notation	50'509	-	-	3'540'693	15'971
Total	Avec notation	6'049'236	7'816'747	548'608	57'458	17
	Sans notation	748'732	1'313'849	2'862'707	3'920'331	20'663
Total général		6'797'968	9'130'596	3'411'315	3'977'789	20'680

1 Avant mesures visant à atténuer le risque.

2 Y compris engagements de crédit envers des institutions communes, la BRI, le FMI et des banques multilatérales de développement.

Publication à propos des banques d'importance systémique

Les exigences envers les banques d'importance systémique en Suisse nécessitent un calcul trimestriel et la divulgation des exigences en matière de fonds propres en vertu des art. 124-133 des prescriptions en matière de fonds propres et la répartition des risques (OFR).

Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse a déclaré le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Sur la base de cette décision, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a pris pour sa part, une décision relative aux exigences en matière de fonds propres en vertu du régime de l'importance systémique. Selon la réglementation internationale du comité de Bâle, des dispositions transitoires s'appliquent aux banques d'importance systémique jusqu'en 2019 afin de répondre aux exigences desdites dispositions. Comme le Groupe Raiffeisen a déjà satisfait totalement aux exigences en matière de fonds propres pour les banques d'importance systémique, la FINMA a défini les exigences posées au Groupe Raiffeisen sans les dispositions transitoires. Le 11 mai 2016, le Conseil fédéral a adopté les nouvelles dispositions pour "les banques too-big-to-fail" qui sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Pour les banques d'importance systémique nationales comme le Groupe Raiffeisen, les exigences sur la poursuite ordinaire de l'activité de la Banque (going-concern) ont été définies. La problématique relative aux exigences en matière de fonds supplémentaires capables d'absorber les pertes (gone-concern) pour les banques d'importance systémique nationales sera clarifiée en 2017 conformément aux prévisions actuelles. En attendant la détermination des exigences en matière de capital gone-concern pour les banques d'importance systémique nationales, les exigences TBTF en matière de capital s'appliquent à Raiffeisen sur la base de la disposition FINMA individuelle, qui doit être respectée parallèlement à ces nouvelles exigences TBTF en fonction de ce rapport de divulgation. Les exigences applicables en vertu du régime d'importance systémique comprennent, outre les exigences en matière de capital pondérées en fonction du risque, également les exigences en capital non pondérées (ratio de levier), et dont voici la représentation:

Exigences en matière de fonds propres pondérées et non pondérées en fonction des risques du Groupe Raiffeisen sous le régime des banques d'importance systémique

Exigence quotes-parts de capital pondéré en fonction des risques (en %)

Exigence de base	12,86
Majoration part de marché ¹	0,36
Majoration engagement globa ¹	-

Exigence globale («going-concern») (hors volant anticyclique de fonds propres) 13,22

Volant anticyclique de fonds propres ²	1,18
---	------

Exigence globale («going-concern») (y compris volant anticyclique de fonds propres) 14,40

dont fonds propres de base durs (CET1)	10,10
dont capital convertible à déclencheur élevé ³	4,30

En attendant la détermination définitive du régime TLAC pour les banques d'importance systémique nationales, les prescriptions de la FINMA prévoient également le respect d'une quote-part capital global de 15,6% (volant anticyclique de fonds propres compris) conformément à l'ancien régime TBTF. Cette exigence a été satisfaite au 31.12.2016 avec une quote-part capital global de 16,9%.

Exigence quotes-parts de capital non pondéré - ratio de levier (en %)

Exigence de base	4,500
Majoration part de marché ¹	0,125
Majoration engagement global ¹	-

Exigence globale («going-concern») 4,625

dont fonds propres de base durs (CET1)	3,125
dont capital convertible à déclencheur élevé ³	1,500

1 Les majorations relatives à la part de marché et à l'engagement global sont calculées chaque année sur la base des dispositions de l'annexe 9 OFR.

2 Seul l'actuel volant anticyclique de fonds propres est présenté.

3 Cette exigence peut également être satisfaite sous forme de fonds propres de base durs (CET1).

Tableau 1: Exigences en matière de fonds propres en fonction des risques sur la base de la quote-part capital au 31.12.2016

	Règles transitoires		Règles définitives (hors dispositions transitoires)	
	Capital en mio CHF	Quote-part (%)	Capital en mio CHF	Quote-part (%)
Positions pondérées par rapport au risque (RWA)	91'383		91'383	
Exigences en matière de fonds propres en fonction des risques («going-concern») sur la base des quotes-parts de capital				
Total	10'905	11,93%	13'162	14,40%
dont CET1: Minimum	4'112	4,50%	4'112	4,50%
dont CET1: Volant de fonds propres	3'313	3,63%	4'039	4,42%
dont CET1: Volant anticyclique de fonds propres	1'081	1,18%	1'081	1,18%
dont AT1: Minimum	2'399	2,63%	3'198	3,50%
dont AT1: Volant de fonds propres	-	0,00%	731	0,80%
Fonds propres pris en compte («going-concern»)				
Fonds propres de base moyens (Tier1)	15'071	16,49%	15'071	16,49%
dont CET1	13'922	15,23%	13'922	15,23%
dont AT1 High-Trigger	600	0,66%	600	0,66%
dont AT1 Low-Trigger	549	0,60%	549	0,60%
dont Tier2 High-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
dont Tier2 Low-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
Excédent	4'166	4,56%	1'909	2,09%

Le Groupe Raiffeisen dépasse les exigences «going-concern» en matière de capital en fonction des risques sans l'application des dispositions transitoires au jour de référence 31.12.2016 avec une valeur de 16,49% (exigence: 14,40%) d'un total de 2,09% et un capital de CHF 1'909 mio.

En attendant la détermination définitive du régime TLAC pour les banques d'importance systémique nationales, les prescriptions de la FINMA prévoient également le respect d'une quote-part capital global de 15,6% (volant anticyclique de fonds propres compris) conformément à l'ancien régime TBTB. Cette exigence a été satisfaite au 31.12.2016 avec une quote-part capital global de 16,9%.

Tableau 2: Exigences en matière de fonds propres non pondérées sur la base du ratio de levier au 31.12.2016

	Règles transitoires		Règles définitives (hors dispositions transitoires)	
	Capital en mio CHF	Quote-part (%)	Capital en mio CHF	Quote-part (%)
Engagements globaux	220'868		220'868	
Exigences en matière de fonds propres non pondérées («going-concern») sur la base du ratio de levier				
Total	6'626	3,000%	10'215	4,625%
dont CET1: Minimum	5'080	2,300%	6'626	3,000%
dont CET1: Volant de fonds propres	-	0,000%	276	0,125%
dont AT1: Minimum	1'546	0,700%	3'313	1,500%
Fonds propres pris en compte («going-concern»)				
Fonds propres de base moyens (Tier1)	15'071	6,82%	15'071	6,82%
dont CET1	13'922	6,30%	13'922	6,30%
dont AT1 High-Trigger	600	0,27%	600	0,27%
dont AT1 Low-Trigger	549	0,25%	549	0,25%
dont Tier2 High-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
dont Tier2 Low-Trigger	-	0,00%	-	0,00%

Le Groupe Raiffeisen dépasse les exigences «going-concern» en matière de ratio de levier sans l'application des dispositions transitoires au jour de référence 31.12.2016 avec une valeur de 6,82% (exigence: 4,625%) d'un total de 2,20%.

Tableau 3: Composition de capital et quotes-parts de capital sur la base des positions pondérées en fonction des risques

	Qualité du capital	31.12.2015 en mio CHF	30.06.2016 en mio CHF	31.12.2016 en mio CHF
Composition du capital tel que défini pour les banques d'importance systémique:				
Fonds propres de base durs (avant déductions et reclassification)		13'284	13'779	14'341
Déductions des fonds propres de base durs ¹		-513	-490	-419
Fonds propres de base durs	CET1	12'771	13'290	13'922
Capital convertible avec taux de déclenchement élevé (7%):				
Emprunt de rang subordonné à durée illimitée 2015	AT1	600	600	600
Emprunt de rang subordonné à durée illimitée 2013 ²	AT1	550	549	549
Total du capital global pour la poursuite ordinaire de l'activité bancaire («going-concern»)		13'921	14'439	15'071
Fonds propres complémentaires (Tier2)				
Emprunt de rang subordonné à durée limitée 2011-2021	Tier2	370	320	321
Investissements à terme de rang subordonné	Tier2	77	77	75
Total du capital global		14'368	14'836	15'467
Total des positions pondérées en fonction des risques		87'459	89'942	91'383
Quotes-parts de capital tel que défini pour les banques d'importance systémique:				
Quote-part des fonds propres de base durs pris en compte (ratio CET1)		14,6%	14,8%	15,2%
Quote-part de capital convertible avec taux de déclenchement élevé		0,7%	0,7%	0,7%
Quote-part de capital convertible avec faible taux de déclenchement		0,6%	0,6%	0,6%
Quote-part pour la poursuite ordinaire de l'activité bancaire («going concern»)		15,9%	16,1%	16,5%
Quote-part de fonds propres complémentaires (Tier2)		0,5%	0,4%	0,4%
Quote-part capital global		16,4%	16,5%	16,9%

Tableau 4: Composition du ratio de levier sur la base de positions non pondérées³

	31.12.2015 en mio CHF	30.06.2016 en mio CHF	31.12.2016 en mio CHF
Total du bilan conformément au bouclage du Groupe	205'748	213'539	218'590
Ajustements du périmètre de consolidation et déductions des fonds propres de base ⁴	-513	-490	-419
Ajustements des actifs à titre fiduciaire	-	-	-
Ajustements des dérivés ⁵	-1'569	-2'007	-929
Ajustements des opérations de financement de titres ⁶	-282	-252	-262
Ajustements des opérations hors bilan	3'552	3'834	3'888
Autres ajustements	-	-	-
Total des engagements globaux pour le ratio de levier	206'937	214'625	220'868
Fonds propres de base moyens (Tier1)	13'921	14'439	15'071
Ratio de levier	6,73%	6,73%	6,82%

1 Les valeurs immatérielles (goodwill) sont comprises dans les déductions des fonds propres de base durs.

2 Conformément aux dispositions transitoires (art. 148b al. 1 let. b OFR, l'emprunt 2013 de rang subordonné à durée indéterminée disposant d'un faible déclencheur est imputable comme capital convertible à déclencheur élevé sous forme de fonds propres de base supplémentaires jusqu'au moment de la première possibilité d'appel de capitaux (2 mai 2018).

3 L'engagement global est comptabilisé selon la Circ.-FINMA 2015/3 sur la base des valeurs aux jours de référence.

4 Cette position prend en compte les valeurs immatérielles (goodwill) qui sont déduites des fonds propres de base.

5 Cette position prend en compte le netting en contrepartie des dérivés OTC en raison des contrats de netting établis. Conformément à la Circ.-FINMA 2015/3, la déduction des paiements de marge est autorisée.

6 Cette position prend en compte le netting des opérations Reverse Repo qui font l'objet d'un clearing par SIX SIS AG et ne comportent pas de risque de défaillance. Conformément à la Circ.-FINMA 2015/3, la compensation est autorisée lorsque les prescriptions sont respectées.

Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

	3e trimestre 2016	4e trimestre 2016		
	Valeurs non pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs non pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)				
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	23'130'646		23'999'030	
Sortie de trésorerie				
2 Dépôts de détail	71'430'323	7'027'906	81'449'276	8'031'759
3 dont dépôts stables	6'000'000	300'000	6'000'000	300'000
4 dont dépôts moins stables	65'430'323	6'727'906	75'449'276	7'731'759
5 Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	12'207'281	7'261'638	12'471'926	7'417'980
6 dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	-	-	9'744	2'436
7 dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	12'157'873	7'212'231	12'426'656	7'380'018
8 dont titres de créances non garantis	49'407	49'407	35'526	35'526
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		-		-
10 Autres sorties de trésorerie	7'852'481	2'844'390	7'893'649	2'903'862
11 dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	1'664'130	1'648'658	1'697'961	1'682'361
12 dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement de titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	98'233	98'233	109'200	109'200
13 dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	6'090'117	1'097'499	6'086'488	1'112'302
14 Autres engagements de financement contractuels	2'937'763	2'074'068	3'289'964	2'156'414
15 Autres engagements de financement conditionnels	3'756'951	187'848	3'775'177	188'759
16 Somme des sorties de trésorerie	19'395'850		20'698'774	
Entrées de trésorerie				
17 Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	-	-	-	-
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	2'775'747	1'912'052	3'303'962	2'148'388
19 Autres entrées de trésorerie	165'968	165'968	286'889	286'889
20 Somme des entrées de trésorerie	2'941'716	2'078'021	3'590'851	2'435'277
		Valeurs apurées		Valeurs apurées
21 Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	23'130'646		23'999'030	
22 Somme nette des sorties de trésorerie	17'317'830		18'263'497	
23 Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)	133,57%		131,40%	

Publication qualitative du ratio de liquidités à court terme (LCR)

Conformément à l'article 12 de l'ordonnance sur les liquidités, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire au Liquidity Coverage Ratio (LCR). Le LCR est censé garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) afin de couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de crise standard reposant sur des hypothèses de sortie et d'entrée de trésorerie pendant 30 jours. Les chiffres clés publiés du LCR se fondent sur les moyennes mensuelles simples des rapports trimestriels correspondants.

Raiffeisen se concentre sur les opérations hypothécaires et les opérations d'épargne en Suisse. Du fait de sa faible dépendance envers ses grands clients et d'une large diversification de sa clientèle privée, il y a donc peu de concentration de sources de financement.

Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle s'effectue pour la plupart via les fonds de la clientèle (92%), et en plus via les prêts sur lettres de gage et les propres emprunts. Le marché monétaire sert exclusivement à la gestion tactique du volant de liquidités. On obtient ainsi la meilleure immunisation possible contre les risques sur le marché monétaire.

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 80% d'actifs de la catégorie 1, dont 91% sont gérés sous forme de liquidités. Les autres actifs de la catégorie 1 sont majoritairement des obligations du secteur public dont le rating minimum est AA-. Les actifs de la catégorie 2, qui constituent 20% du portefeuille HQLA, sont constitués à 94% de lettres de gage suisses. Les 6% restants sont majoritairement des obligations du secteur public et des créances couvertes avec au minimum un rating A-. La hausse du portefeuille HQLA (n°1) est principalement due au besoin de liquidité accru pour les dépôts des clients privés (n° 2). Le besoin de liquidité accru est dû au fait qu'une partie des dépôts des clients privés avec restriction de retrait est grevée d'un facteur de sortie depuis fin novembre 2016. Les autres engagements conditionnels pour la mise à disposition de fonds sont dus à l'émission de produits structurés, sachant que ceux-ci n'entraînent qu'un faible besoin de liquidité (n°15). Les sorties de fonds en lien avec le portefeuille de produits dérivés (n° 11) ont évolué de manière continue à l'instar des autres positions dans le cadre de la croissance du bilan.

En raison de son activité de base, le Groupe Raiffeisen ne génère qu'un faible volume d'opérations actives en monnaies étrangères. De ce fait, les engagements libellés en devises sont transférés en francs suisses dans les délais impartis.

La gestion centralisée du risque de liquidité au sein du Groupe Raiffeisen incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Ce dernier gère la liquidité du Groupe conformément aux prescriptions réglementaires et aux objectifs internes. Chaque Banque Raiffeisen est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses exigences en matière de liquidités proportionnellement à sa taille et son total du bilan. Le secteur Treasury de Raiffeisen Suisse gère de manière centralisée la réserve des liquidités et organise leur transfert au sein du Groupe.

Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe

(en mio CHF)	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	2'086	2'030	109	111	35	18	-11	18	2'219	2'177
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	229	231	82	74	159	170	-3	-12	467	463
Résultat des opérations de négoce	119	119	84	76	8	12	17	2	228	209
Autres résultats ordinaires	50	59	400	373	173	135	-429	-400	194	167
Produit opérationnel	2'484	2'439	675	634	375	335	-426	-392	3'108	3'016
Charges de personnel	-849	-830	-355	-323	-180	-176	3	-1	-1'381	-1'330
Autres charges d'exploitation	-559	-539	-256	-247	-194	-153	403	381	-606	-558
Charges d'exploitation	-1'408	-1'369	-611	-570	-374	-329	406	380	-1'987	-1'888
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-119	-120	-133	-43	-12	-18	4	-	-260	-181
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-2	-7	-5	1	-3	-1	4	3	-6	-4
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	955	943	-74	22	-14	-13	-12	-9	855	943
Produits extraordinaires	19	29	9	24	1	67	46	-53	75	67
Charges extraordinaires	-581	-597	-26	-	-	-1	603	595	-4	-3
Modifications des réserves pour risques bancaires généraux	-17	-11	140	-15	-	-	-123	26	-	-
Impôts	-153	-151	-3	-1	3	-11	-21	-37	-174	-200
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	223	213	46	30	-10	42	493	522	752	807
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	-2	-1	-2	-1
Bénéfice du Groupe	223	213	46	30	-10	42	495	523	754	808
Chiffres clés du bilan										
Total du bilan	187'375	176'955	51'912	46'791	9'391	8'326	-30'088	-26'324	218'590	205'748
Créances sur la clientèle	5'588	5'500	2'275	2'238	527	395	-371	-248	8'019	7'885
Créances hypothécaires	155'771	149'619	9'121	8'506	540	473	-6	-4	165'426	158'594
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	143'360	135'979	10'714	10'003	4'549	4'666	-368	-376	158'255	150'272

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

(en mio CHF)	2016	2015	2014	2013	2012
Actifs					
Liquidités	20'390	18'907	9'219	7'019	6'943
Créances sur les banques	7'084	3'811	5'251	6'146	4'881
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338	391	690	954	1'367
Créances sur la clientèle	8'019	7'885	7'815	7'664	7'736
Créances hypothécaires	165'426	158'594	150'731	143'497	135'762
Opérations de négoce	2'912	2'115	2'194	1'366	1'837
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743	1'795	1'810	931	1'057
Immobilisations financières	7'952	6'878	6'032	4'603	4'100
Comptes de régularisation	247	225	217	210	211
Participations non consolidées	788	732	614	719	633
Immobilisations corporelles	2'599	2'476	2'399	2'403	2'382
Valeurs immatérielles	419	513	289	215	179
Autres actifs	673	1'426	1'143	597	766
Total des actifs	218'590	205'748	188'404	176'324	167'854
Passifs					
Engagements envers les banques	10'853	7'803	5'450	4'892	5'134
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599	4'085	1'289	1'118	620
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'255	150'272	141'545	135'001	128'822
Engagements résultant d'opérations de négoce	138	105	121	104	90
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017	2'398	2'296	1'406	1'707
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'634	870	217	-	-
Obligations de caisse	1'178	1'647	2'262	3'056	4'230
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623	23'470	21'519	17'933	15'186
Comptes de régularisation	829	711	634	599	569
Autres passifs	170	183	160	176	216
Provisions	904	878	850	831	782
Capital social	1'595	1'248	748	637	616
Réserves de bénéfice	12'036	11'262	10'533	9'848	9'245
Bénéfice du Groupe	754	808	759	717	635
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	14'385	13'318	12'040	11'202	10'496
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5	8	21	6	2
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2	-1	1	-1	-0
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	14'390	13'326	12'061	11'208	10'498
Total des passifs	218'590	205'748	188'404	176'324	167'854

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

(en mio CHF)	2016	2015	2014	2013	2012
Produit des intérêts et des escomptes	3'052	3'130	3'218	3'295	3'404
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	58	60	60	61	82
Charges d'intérêts	-880	-1'002	-1'145	-1'225	-1'393
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'230	2'188	2'133	2'131	2'093
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-11	-11	2	5	-3
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	2'219	2'177	2'135	2'136	2'090
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements	355	357	325	313	299
Produit des commissions sur les opérations de crédit	18	18	16	14	15
Produit des commissions sur les autres prestations de service	214	204	197	173	159
Charges de commissions	-121	-116	-109	-105	-106
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466	463	429	395	367
Résultat des opérations de négociation	228	209	158	185	190
Résultat des alienations d'immobilisations financières	5	20	5	3	-
Produit des participations	67	80	64	57	44
Résultat des immeubles	21	19	20	19	18
Autres produits ordinaires	120	60	22	14	13
Autres charges ordinaires	-18	-12	-5	-13	-13
Autres résultats ordinaires	195	167	106	80	62
Produit opérationnel	3'108	3'016	2'828	2'796	2'709
Charges de personnel	-1'381	-1'330	-1'265	-1'210	-1'283
Autres charges d'exploitation	-606	-558	-500	-513	-502
Charges d'exploitation	-1'987	-1'888	-1'765	-1'723	-1'785
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-260	-181	-164	-178	-198
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-6	-4	-9	-23	-24
Résultat opérationnel	855	943	890	872	702
Produits extraordinaires	75	67	51	21	85
Charges extraordinaires	-4	-3	-4	-4	-2
Impôts	-174	-200	-177	-173	-150
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	752	807	760	716	635
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2	-1	1	-1	-
Bénéfice du Groupe	754	808	759	717	635

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: raiffeisen.ch
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Délai rédactionnel: 2 mars 2017
Publication du rapport de gestion: avril 2017
Langues: allemand, français, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Conception:
Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall

Réalisation:
Neidhart + Schön AG, Zurich

Traduction:
24translate, Saint-Gall

Photos:
DAS BILD, André Uster et Judith Stadler, Zurich (Durabilité),
Daniel Ammann, Saint-Gall (Avant-propos et direction éditoriale)